

**Nous
sommes
tout ça.
Et bien
plus.**

	Profil de la Banque
1	Points saillants
3	Message du président et chef de la direction
7	Message du président du conseil d'administration
8	Rapport de gestion
54	États financiers consolidés
100	Rétrospective (2003-2007)
102	Faits saillants trimestriels
103	Régie d'entreprise
104	Conseil d'administration
105	Comité de direction
106	Comité de planification
107	Succursales
108	Bureaux et principales filiales
109	Renseignements aux actionnaires

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Dans ce rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la «Banque») peut, à l'occasion, faire des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens de la réglementation en vigueur en matière de valeurs mobilières, y compris des énoncés relatifs à son plan d'affaires et à ses objectifs financiers. Ces énoncés sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que «perspectives», «croire», «estimer», «prévoir», «projeter», «escompter», «anticiper», «planifier», «pourrait», «devrait», «ferait», ou la forme négative de tels termes, ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

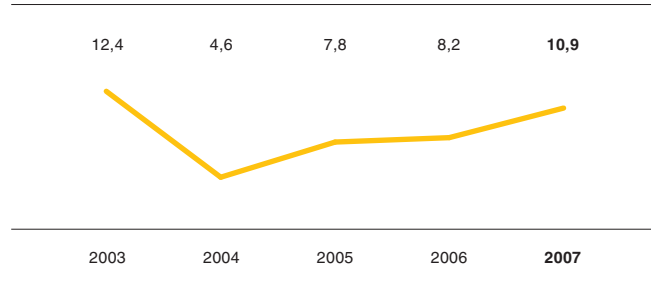
De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts. Même si la Banque considère que les attentes reflétées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels, et ce, en raison de divers facteurs significatifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Les documents publics déposés par la Banque, et disponibles sur le site www.sedar.com, fournissent de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en matière de valeurs mobilières.

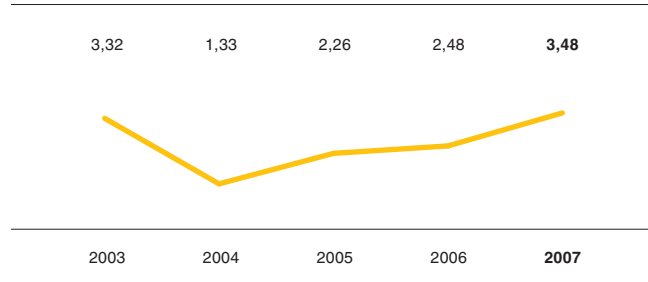
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

(en pourcentage)



Résultat net dilué par action ordinaire

(en dollars)



Points saillants

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2007	2006	2005
Par action ordinaire			
Résultat net dilué	3,48 \$	2,48 \$	2,26 \$
Résultat dilué découlant des activités poursuivies	3,29 \$	2,28 \$	1,85 \$
Dividendes	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Valeur comptable	33,34 \$	31,18 \$	29,85 \$
Cours de l'action			
Haut	45,08 \$	36,72 \$	32,79 \$
Bas	28,79 \$	28,01 \$	22,51 \$
Clôture	43,70 \$	29,05 \$	30,35 \$
Ratios financiers			
Ratio cours/bénéfice	12,5 x	11,7 x	13,4 x
Valeur au marché/valeur comptable	131 %	93 %	102 %
Dividende par action/valeur au marché	2,65 %	3,99 %	3,82 %
Revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen	2,31 %	2,14 %	1,99 %
Rentabilité			
Revenu total	583,9 \$	539,8 \$	510,0 \$
Bénéfice net	94,5 \$	70,3 \$	65,3 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	90,1 \$	65,6 \$	55,6 \$
Ratio d'efficacité			
Frais autres que d'intérêt en % du revenu total	73,2 %	76,1 %	76,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %	8,2 %	7,8 %
Autres renseignements			
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 289	3 238	3 180
Nombre de succursales	157	158	157
Nombre de guichets automatiques	338	325	313
Bureaux de courtage	14	14	11
Centres d'affaires commerciales	29	28	28

La Banque Laurentienne est une institution bancaire œuvrant à travers le Canada qui offre des services financiers diversifiés à ses clients. Se démarquant par l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, elle dessert les particuliers, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage en valeurs mobilières via Valeurs mobilières Banque Laurentienne. La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec avec le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle intervient dans des secteurs ciblés où elle occupe une position enviable.

Nos forces

Une situation financière solide

- > bilan et ratios de capital solides
- > forte proportion d'hypothèques assurées et de dépôts de particuliers
- > exposition limitée aux papiers commerciaux adossés à des actifs émis par des conduits non bancaires

Une stratégie efficace

- > solide présence au Québec
- > activités diversifiées et réparties à travers le Canada
- > produits et services de haute qualité

Priorités pour 2008

Augmenter la rentabilité...

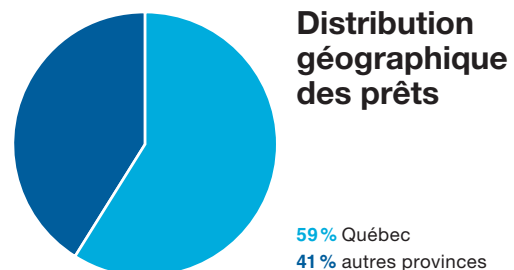
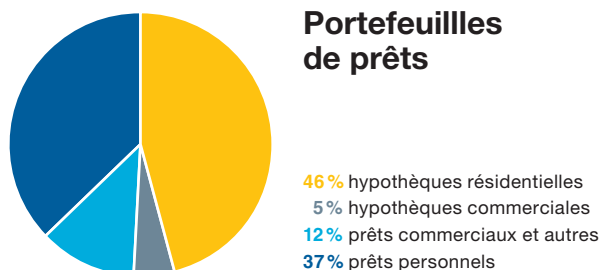
... en favorisant les ressources dédiées à la croissance interne et au développement des secteurs à plus forte rentabilité.

Améliorer l'efficacité organisationnelle...

... en revoyant les processus-clés et les façons de faire afin de réduire les coûts d'opération et de consacrer plus d'énergie à des activités génératrices de croissance.

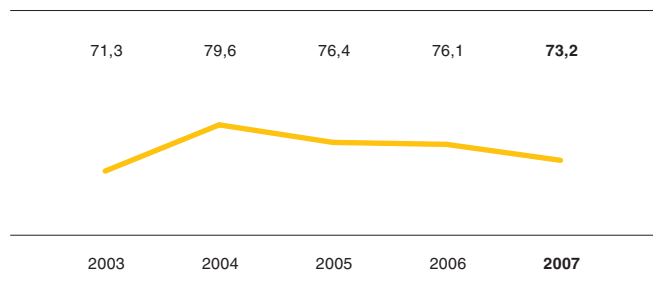
Développer le capital humain...

... en s'assurant de développer le plein potentiel de tous les employés et en mettant l'emphase sur le développement d'une culture de vente tout en maintenant un haut niveau de qualité de service.

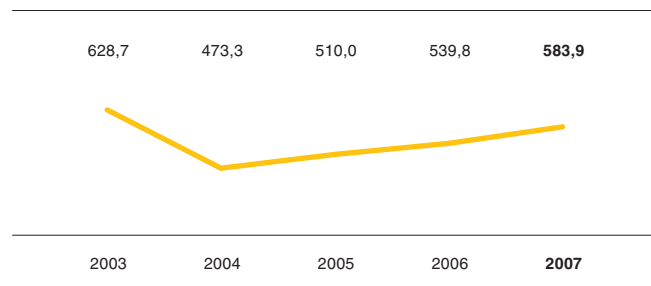


Ratio d'efficacité

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

**Revenu total**

(en millions de dollars)

**Secteurs d'activités**

Contribution au bénéfice net de la Banque

42 %**22 %****29 %****7 %****Services financiers aux particuliers**

- > une gamme complète de produits et services
- > 157 succursales
- > 338 guichets automatiques au Québec
- > un réseau de plus de 3500 marchands offrant notre financement à travers le Canada
- > partenariats, alliance et contrats (Industrielle Alliance, FTQ, Western Union, contrat exclusif de guichets automatiques dans le métro de Montréal)

Services financiers aux entreprises

- > offrent une large sélection de produits et services financiers aux petites et moyennes entreprises, et aux compagnies des secteurs immobilier et agricole
- > 29 centres d'affaires commerciales au Canada
- > se distinguent par leur capacité d'innovation, leurs produits compétitifs, et par la qualité supérieure de leur service

B2B Trust

- > fournit aux conseillers financiers, aux planificateurs et aux courtiers des produits et services financiers à l'intention de leurs clients à travers le Canada
- > un chef de file en matière de produits de prêts à l'investissement et de prêts REER
- > plus important fournisseur de produits de dépôts en gros
- > un réseau externe de plus de 16 000 conseillers financiers indépendants

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

- > 14 bureaux au Québec et en Ontario
- > spécialisée dans cinq secteurs : Institutionnel – Revenu fixe, Institutionnel – Actions, Courtage aux particuliers, Courtage à escompte et Services aux institutions

Faits saillants de l'année 2007

- > Croissance des prêts totaux et acceptations bancaires de 9 %
- > Croissance du résultat net dilué par action ordinaire de 40 %
- > Amélioration notable du ratio d'efficacité, de 76,1 % à 73,2 %
- > Contribution de toutes les lignes d'affaires à la croissance du bénéfice net
- > Hausse de 10 % du dividende trimestriel versé sur les actions ordinaires annoncée en décembre 2007

Nos valeurs

- > **obsession client**
- > **simplicité**
- > **entrepreneurship**
- > **intégrité**
- > **travail d'équipe**



Équipe de direction,
de gauche à droite,
Bernard Piché
François Desjardins
Luc Bernard
Réjean Robitaille
Robert Cardinal
Lorraine Pilon

Message du président et chef de la direction

Je suis très fier au nom du comité de direction et des employés de la Banque Laurentienne de présenter notre rapport annuel 2007, qui rend compte des nombreux progrès réalisés par notre organisation au cours des dernières années. Les résultats financiers, le développement de nos secteurs d'activité, les initiatives mises en place pour nos clients, sont autant d'éléments dont nous pouvons être fiers.

L'année 2007 fut une bonne année pour la Banque Laurentienne. Nous avons affiché de solides résultats. Le bénéfice net a connu une augmentation de plus de 34 % au cours de l'année pour atteindre 94,5 millions de dollars et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est également amélioré de plus de 30 %. Ce dernier a atteint 10,9 % pour l'année 2007, soit 3,48 \$ dilué par action ordinaire.

Dans l'ensemble, la Banque a connu une croissance interne substantielle de ses prêts et dépôts de quelque deux milliards de dollars. Il s'agit là d'un fait marquant dans l'histoire du développement de la Banque.

Par ailleurs, grâce à des initiatives stratégiques bien ciblées et à l'enga-

gement et au dévouement de nos employés, tous nos secteurs d'activité ont amélioré leurs performances et poursuivi leur croissance de manière soutenue et rentable.

De plus, il me fait particulièrement plaisir de souligner que nos employés syndiqués ont voté en faveur de l'entente de principes intervenue entre la Banque et le Syndicat pour le renouvellement de la convention collective. Cette nouvelle convention, qui sera d'une durée de quatre ans, témoigne de l'amélioration notable des relations de travail au sein de notre entreprise. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à cet important dossier.

D'autre part, notre approche prudente en matière de gestion des risques, ainsi que la composition de nos portefeuilles et de notre bilan, constituent des atouts certains pour les investisseurs. J'aimerais à cet effet préciser que l'exposition de la Banque aux papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) et couverts par l'« Entente de Montréal » est limitée.

Au début de ce nouvel exercice financier, nous sommes donc en bonne position pour poursuivre notre croissance

et en maximiser les retombées au bénéfice de nos actionnaires, employés, clients et partenaires.

Une vision à long terme

La Banque Laurentienne se définit comme une institution bancaire œuvrant à la grandeur du Canada, 41 % de ses prêts sont d'ailleurs consentis hors de la province de Québec, et offrant des services financiers diversifiés à ses clients. Nous nous concentrons notamment sur les clients particuliers et les petites et moyennes entreprises et avons établi des relations d'affaires avec un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants. Nous sommes par ailleurs reconnus pour l'excellence de nos services et pour notre proximité.

Notre vision de développement découle d'une analyse rigoureuse de notre positionnement actuel, ainsi que de l'état actuel de nos marchés et de l'industrie des services financiers. De même, elle s'appuie sur une appréciation des forces de la Banque et de son potentiel de développement à long terme.

Il est clair pour la direction de la Banque que notre positionnement continuera d'être

bien ciblé et que nous sommes déterminés à concentrer notre développement dans les segments d'affaires où nous sommes très compétitifs. C'est l'approche que nous avons adoptée au cours des dernières années et elle s'est avérée fructueuse.

Des priorités concrètes

Cette approche pragmatique se manifeste entre autres dans l'identification de nos priorités d'entreprise. Au début de mon mandat de président et chef de la direction, j'ai présenté les trois priorités qui allaient guider nos actions en 2007. En 2008, nous maintiendrons ces mêmes trois priorités qui sont l'augmentation de la rentabilité, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et le développement de notre capital humain. Au cours de l'exercice financier 2007, nous avons réalisé des progrès significatifs à l'égard de ces priorités.

Ainsi, en ce qui concerne notre première priorité, tous nos secteurs d'activité ont amélioré leur rentabilité en 2007. B2B Trust s'est particulièrement distingué à cet égard, non seulement grâce à l'augmentation des prêts et dépôts mais aussi grâce à la réduction des pertes sur prêts et à l'amélioration de ses programmes et

services. La bonne tenue des Services financiers aux particuliers mérite également d'être soulignée, de même que la très bonne performance de l'équipe de financement immobilier. Ces trois secteurs d'activité constituent d'ailleurs les principaux moteurs de croissance et de rentabilité pour l'ensemble de la Banque.

L'efficacité opérationnelle, notre deuxième priorité, s'est aussi améliorée alors que notre ratio d'efficacité est passé de 76,1 % à 73,2 %. Nous avons revu certains processus-clés dans le but de réduire les tâches administratives effectuées par notre force de vente afin de leur permettre de se concentrer davantage sur le service et le développement de la clientèle.

L'exercice financier 2007 fut aussi axé sur le développement du capital humain, notre troisième priorité. Nous avons déployé un tout nouveau programme de gestion de la performance, très structuré et bien adapté à la réalité de la Banque. Nos gestionnaires ont tous bénéficié d'un programme de formation et nous sommes enthousiasmés de leur adhésion.

Nous avons aussi déployé de nouveaux programmes, notamment pour assurer

une bonne intégration de nos nouveaux employés. Nous avons priorisé le développement de programmes pour les employés desservant nos clients, afin d'assurer, dès leur arrivée, leur adhésion à la culture de la Banque et l'application de nos hauts standards en matière de qualité de service aux clients.

Nos actions pour 2008

Nos objectifs financiers pour l'exercice 2008, à partir desquels nous mesurons le succès de notre organisation, ont été déterminés en fonction de notre vision à long terme. Nous devons continuer d'investir dans nos ressources humaines et matérielles. Ceci donne à la Banque les moyens requis pour assurer sa croissance sur des bases solides, tout en privilégiant son développement à long terme, sans toutefois négliger les impératifs de rentabilité à court terme.

La Banque entend ainsi poursuivre son programme d'investissements tout au long de l'exercice financier 2008 afin d'assurer le développement de nos divers secteurs d'activité, l'optimisation de nos processus d'affaires et l'amélioration de l'offre de produits et services à nos clients.

Que ce soit dans le réseau de succursales et de guichets, en matière de systèmes, de publicité et de marketing, ou dans le développement des compétences de nos ressources humaines, ces investissements s'avèrent en effet incontournables non seulement pour soutenir les activités quotidiennes de la Banque mais aussi pour consolider et renforcer nos avantages concurrentiels auprès de nos clients.

Objectif : croissance

Au cours des dernières années et tout au long de l'exercice financier 2007, le développement de nos secteurs d'activité, la rentabilisation de nos opérations et la mise en œuvre d'initiatives porteuses nous ont permis d'accélérer notre développement dans des marchés et des créneaux ciblés.

Simultanément, la mobilisation de nos énergies et de nos ressources dans la réalisation de cette croissance nous permet de « devenir de meilleurs opérateurs », et ainsi optimiser nos opérations tout en répondant toujours plus adéquatement aux besoins de nos clients. Il s'agit là, bien entendu, d'un processus continu auquel nous allons encore consacrer

temps et énergie au cours des mois et des années à venir.

À ce propos, j'aimerais ici remercier l'ensemble de nos employés pour leur engagement et leur dévouement envers la Banque et chacun de nos clients. Ils contribuent à chaque jour à l'amélioration de nos façons de faire et, par conséquent, de notre efficacité et de notre rentabilité. Les ressources humaines demeurent notre capital le plus précieux et nous allons continuer à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire de la Banque un milieu stimulant où leurs compétences sont valorisées et peuvent se développer.

J'aimerais aussi remercier vivement les membres du conseil d'administration et de la direction. Leurs compétences, leur engagement et leur soutien ont contribué à l'atteinte des résultats que nous avons connus en 2007.

Enfin, à nos actionnaires et à nos clients, je tiens à réitérer notre engagement à veiller attentivement à vos intérêts, que ce soit en matière de service ou de rendement. Là, comme ailleurs, la Banque visera toujours l'excellence.

Cet engagement est d'ailleurs concret. Nous avons pris la décision d'augmenter

notre dividende versé aux actionnaires ordinaires. Cette hausse de 10 % de notre dividende trimestriel, qui passe de 0,29 \$ à 0,32 \$ (de 1,16 \$ à 1,28 \$ par année), témoigne de notre confiance envers le développement de la Banque.

La Banque Laurentienne est aujourd'hui une institution financière dotée de solides assises et qui démontre sa capacité à exploiter son important potentiel de développement. Sur ces bases, nous poursuivrons au cours des mois et des années à venir les stratégies les plus rigoureuses et les mieux ciblées afin d'accélérer le développement durable de la Banque au bénéfice de tous nos actionnaires, employés, clients et partenaires.



Réjean Robitaille
Président et chef de la direction



Message du président du conseil d'administration

À titre de représentants des actionnaires, les membres du conseil d'administration de la Banque Laurentienne ont plusieurs raisons de se réjouir des résultats de l'exercice financier 2007. Cette année a notamment été marquée par l'entrée en fonction de notre nouveau président et chef de la direction, M. Robitaille, qui a bien su prendre la relève de son prédécesseur en assumant un leadership solide.

De même, grâce à l'engagement et au dévouement du personnel de la Banque, tous les secteurs d'activité ont réalisé une très bonne performance et assuré la croissance de leurs opérations.

Performance et croissance ont, en retour, contribué à une nette amélioration de la rentabilité, ce qui renforce d'autant notre confiance quant au développement soutenu et durable de la Banque, et ce à long terme.

Dans ce bilan, il y a également plusieurs sujets de fierté. Le travail combiné de la direction et des employés a permis d'atteindre et même parfois dépasser les objectifs établis. La Banque consolide ses bases et ses acquis dans ses marchés cibles. Les initiatives et les mesures adoptées dans le cadre de notre plan d'affaires portent leurs fruits. En d'autres termes, c'est un véritable alignement des forces de la Banque qui a produit les résultats que l'on connaît.

La signature d'une nouvelle convention collective avec les employés syndiqués, l'un des faits marquants de la dernière année, en est un autre exemple qui mérite à juste titre d'être souligné. Cette entente témoigne en effet de la détermination de la direction et des employés à contribuer, ensemble, au développement de la Banque et elle reflète bien tout le potentiel de notre institution.

Les progrès et les résultats de la Banque au cours de la dernière année ont donc été stimulants pour toutes les parties intéressées. Par contre, le contexte de l'industrie des services financiers, et en particulier ce qu'il est convenu d'appeler « la crise du

papier commercial », a suscité beaucoup de préoccupations.

Le conseil d'administration partage ces préoccupations et continuera à veiller scrupuleusement aux meilleurs intérêts des actionnaires au cours des mois et des années à venir. Cette mission passe, entre autres, par une attention soutenue et rigoureuse au cadre réglementaire et à l'environnement d'affaires dans lesquels la Banque œuvre pour poursuivre son développement.

Conscient des enjeux et des défis que cet environnement d'affaires représente pour la Banque, le conseil d'administration tient à ce que la Banque dispose de tous les moyens nécessaires pour préserver sa solidité financière. Nous avons donc exercé une vigilance soutenue à l'égard de la gestion des risques et, en particulier, des risques liés aux produits financiers, de plus en plus complexes et sophistiqués.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais souligner que le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité de vérification, et le comité de direction ont suivi attentivement la révision des processus et contrôles internes à l'égard de l'information financière, de telle sorte que la Banque puisse se conformer à la réglementation concernant l'attestation de l'information financière présentée par la Banque à ses actionnaires, tel que les états financiers, le rapport de gestion ou la notice annuelle.

De même, nous avons suivi assidûment l'implantation du nouvel accord de Bâle sur le contrôle bancaire, dont l'entrée en vigueur était fixée au 1er novembre 2007. Nous sommes convaincus à cet égard que la Banque a adopté les mesures pertinentes en matière d'évaluation des risques de crédit et des risques opérationnels.

En mon nom personnel et au nom de tout le personnel de la Banque, j'aimerais enfin témoigner toute notre reconnaissance et adresser nos plus sincères remerciements à M. Dominic Taddeo qui, pendant

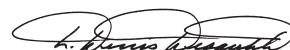
plus de 10 ans, a participé activement aux travaux du conseil d'administration et contribué au développement de notre institution.

Pour lui succéder, le conseil d'administration a porté son choix sur Mme Isabelle Courville, présidente d'Hydro-Québec TransÉnergie. Mme Courville apporte un bagage d'expérience et de compétences très important dont la Banque bénéficiera sans aucun doute.

Je souhaite de plus remercier Mme Veronica S. Maidman ainsi que M. Georges Hébert qui quitteront le conseil d'administration. Membre du conseil d'administration depuis 2001, Mme Maidman a apporté une contribution significative, grâce à sa vaste expérience, aux travaux du conseil. M. Hébert a quant à lui été membre du conseil pendant 17 ans. Son savoir-faire et ses compétences ont constitué des atouts certains pour la Banque tout au long de ces années. Nous les remercions tous deux très sincèrement.

Reconnue pour la qualité de son conseil d'administration depuis de nombreuses années, la Banque Laurentienne continue d'accorder beaucoup d'importance à la bonne gouvernance, notamment en s'assurant d'avoir un conseil d'administration bien équilibré, tant au niveau des compétences, de l'âge, que de la représentation homme/femme et de l'origine géographique.

Le conseil d'administration tient enfin à remercier tous ceux et toutes celles qui participent quotidiennement au développement de la Banque, et à les assurer de son soutien indéfectible.



L. Denis Desautels O.C., FCA
Président du conseil d'administration

Rapport de gestion

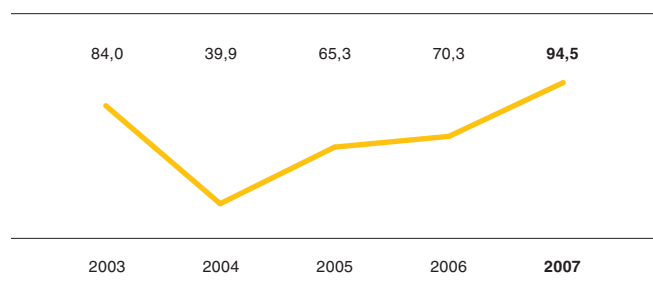
Sommaire des résultats financiers

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2007

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, la Banque Laurentienne a déclaré un bénéfice net de 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, en 2006. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 10,9 % en 2007, comparativement à 8,2 % en 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2007. Ce bénéfice exclut un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est présenté en page 9 du présent Rapport de gestion. Pour l'exercice financier 2006, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 65,6 millions \$, ou 2,28 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain de 4,8 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, découlant de cette même transaction.

Bénéfice net

(en millions de dollars)



FAITS SAILLANTS

- Le bénéfice net a augmenté de 34 % pour l'exercice financier 2007, passant de 70,3 millions \$ en 2006 à 94,5 millions \$ en 2007.
- Le revenu total a augmenté de 8 % et s'élevait à 583,9 millions \$ en 2007, comparativement à 539,8 millions \$ en 2006. Cette amélioration, principalement due à la hausse du revenu net d'intérêt, est attribuable en grande partie à la croissance des opérations.
- Les frais autres que d'intérêt ont atteint 427,4 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'élevaient à 410,8 millions \$ en 2006. Cette augmentation de 4 % résulte, principalement, de la croissance des salaires et avantages sociaux, alors que les mesures visant à contrôler les dépenses ont permis de limiter l'augmentation des autres frais.
- La provision pour pertes sur prêts est demeurée inchangée, à 40,0 millions \$.
- La charge d'impôts relative aux activités poursuivies s'élevait à 26,4 millions \$ (taux d'imposition effectif de 22,7 %) pour l'exercice financier 2007, comparativement à 23,4 millions \$ (taux d'imposition effectif de 26,3 %) en 2006. Cette charge d'impôts inclut l'impact de certains éléments, tel qu'il est détaillé dans la section « Analyse des résultats consolidés » à la page 25.
- Les résultats de l'exercice incluaient également les éléments suivants :
 - Un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) découlant de la restructuration mondiale de Visa ;
 - Divers ajustements favorables liés à l'impôt sur le revenu totalisant 6,0 millions \$ dont, entre autres, l'effet de la résolution de certains risques fiscaux ;
 - Les répercussions de la crise des liquidités et du crédit, incluant une charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) liée au portefeuille de titres adossés à des actifs.

BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Ce rapport de gestion présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 3 décembre 2007. Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, sur le site internet de la Banque à www.banquelaurentienne.ca et sur [sedar](http://www.sedar.com), à www.sedar.com.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. Compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, les états financiers présentent les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées. Les analyses, incluses dans ce rapport de gestion, respectent généralement cette présentation.

Certaines mesures de performance ne sont pas des éléments définis selon les PCGR et pourraient donc ne pas être comparables à des éléments semblables tels que définis par d'autres sociétés. Certaines données comparatives de l'exercice financier 2006 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2007.

Tableau 1
Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Revenu net d'intérêt	390,2 \$	357,2 \$	325,7 \$	9 %
Autres revenus	193,7	182,6	184,3	6
Revenu total	583,9	539,8	510,0	8
Provision pour pertes sur prêts	40,0	40,0	40,0	–
Frais autres que d'intérêt	427,4	410,8	389,9	4
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	116,5	89,0	80,1	31
Impôts sur les bénéfices	26,4	23,4	24,5	13
Bénéfice découlant des activités poursuivies	90,1	65,6	55,6	37
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,7	9,7	(6)
Bénéfice net	94,5 \$	70,3 \$	65,3 \$	34 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	11,9 \$	11,7 \$	12,0 \$	2 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	82,6 \$	58,6 \$	53,3 \$	41 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 678	23 605	23 525	
dilué	23 728	23 649	23 552	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	3,30 \$	2,28 \$	1,85 \$	45 %
dilué	3,29 \$	2,28 \$	1,85 \$	44 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	3,49 \$	2,48 \$	2,26 \$	41 %
dilué	3,48 \$	2,48 \$	2,26 \$	40 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %	8,2 %	7,8 %	

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2006

Au cours des années 2002 à 2005, la Banque avait recentré ses activités et ses opérations dans les secteurs où elle détenait des avantages concurrentiels. Soutenue par une série d'initiatives visant à réduire sa structure de coût et son profil de risque et accroître ses revenus, la Banque avait regagné une certaine flexibilité. Les réalisations et les résultats d'ensemble de l'exercice financier 2006 reflétaient de façon concrète les efforts fournis afin d'améliorer la performance et la rentabilité de la Banque.

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2006, la Banque avait déclaré un bénéfice net de 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, en hausse de 10 % par rapport à 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies avait également augmenté à 65,6 millions \$, ou 18 %, par rapport à l'exercice financier 2005, un résultat qui traduisait bien les retombées positives des diverses mesures qui avaient été mises en œuvre afin d'optimiser la performance et la rentabilité de tous les secteurs d'activité. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 8,2 % en 2006, comparativement à 7,8 % en 2005. Tous les secteurs d'activité avaient d'ailleurs réalisé d'importants progrès au cours de l'exercice financier 2006.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES – VENTE DE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujéti à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. Par conséquent, une partie du gain réalisé grâce à cette vente, soit 26,2 millions \$, avait été initialement reportée. Étant donné qu'à la fin du mois de novembre 2007, les ventes nettes dépassaient largement les exigences minimales, un gain de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé au quatrième trimestre 2007. Pour les mêmes raisons, des gains de 5,2 millions \$ avaient également été reconnus aux quatrième trimestres de 2006 et 2005. Au 31 octobre 2007, la partie restante du gain reporté s'élevait à 10,4 millions \$. La note 5 des états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

Comment la Banque évalue sa performance – retour sur les objectifs de 2007 et les objectifs de 2008

Tel que présenté au tableau suivant, la Banque a rencontré ou dépassé tous les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'exercice financier 2007. Les revenus ont augmenté significativement en raison de la croissance des volumes de prêts et dépôts et de l'amélioration générale de tous les secteurs d'activité, alors que les mesures prises pour contrôler les coûts ont permis de limiter l'augmentation des dépenses. Les résultats de l'exercice incluaient également l'effet des éléments suivants :

- Un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices – 0,14 \$ dilué par action ordinaire) découlant de la restructuration mondiale de Visa;
- Divers ajustements favorables liés à l'impôt sur le revenu totalisant 6,0 millions \$ (0,25 \$ dilué par action ordinaire);
- Une charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices – 0,09 \$ dilué par action ordinaire) liée au portefeuille de titres adossés à des actifs.

Excluant l'effet de ces ajustements, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se serait établi à 10,0 % et le résultat net dilué par action à 3,18 \$, des niveaux excédant aussi les objectifs ayant été fixés pour 2007.

Les objectifs présentés ci-dessous visent uniquement à fournir au lecteur de l'information sur la façon dont la direction évalue sa performance et ne sont pas destinés à divulguer les attentes de la Banque concernant ses résultats futurs.

Les objectifs établis pour 2008 prennent en considération que la Banque ne pourra pas nécessairement bénéficier de l'effet d'éléments spéciaux non récurrents semblables à ceux survenus en 2007 et indiqués ci-dessus. En outre, les objectifs fixés pour 2008 tiennent compte de coûts anticipés découlant d'initiatives visant à accélérer la croissance de la Banque, de même que de l'incertitude relative à la crise des liquidités et du crédit prévalant au Canada et aux États-Unis.

PRIORITÉS

Afin de faciliter l'atteinte des objectifs financiers et d'assurer à long terme le développement de la Banque, la direction a maintenu ses trois priorités pour l'exercice 2008.

Les trois priorités sont les suivantes :

AUGMENTER LA RENTABILITÉ...

... en favorisant les ressources dédiées à la croissance interne et au développement des secteurs à plus forte rentabilité.

1. Privilégier la croissance interne;
2. Mettre l'accent sur la vente de produits à plus forte contribution;
3. Utiliser de façon accrue les systèmes d'information sur la clientèle.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE...

... en revoyant les processus-clés et les façons de faire afin de réduire les coûts d'opération et de consacrer plus d'énergie à des activités génératrices de croissance.

1. Poursuivre la révision des processus-clés et des façons de faire et procéder à l'implantation d'améliorations;
2. Continuer d'investir de manière soutenue en privilégiant la croissance des affaires et le développement du personnel;
3. Contrôler adéquatement les dépenses.

Tableau 2
Indicateurs de performance

	Résultats 2006	Objectifs 2007	Résultats 2007	Objectifs 2008 ⁽¹⁾
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8,2 %	8 % à 9 %	10,9 %	9,5 % à 10,5 %
Résultat net dilué par action ordinaire	2,48 \$	2,55 \$ à 2,85 \$	3,48 \$	3,30 \$ à 3,60 \$
Revenu total	+ 6 % 540 millions \$	+ 4 % à 5 % (550 à 560 millions \$)	+ 8 % 584 millions \$	+ 5 % 615 millions \$
Ratio d'efficacité	76,1 %	75 % à 73,5 %	73,2 %	74 % à 72 %
Ratio BRI de première catégorie	10,3 %	minimum de 9,5 %	9,8 %	minimum de 9,5 %
Qualité de crédit (pertes sur prêts en % de l'actif moyen)	0,24 %	0,24 % à 0,21 %	0,24 %	s.o. ⁽²⁾

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2008 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-dessus.

(2) Aucun objectif spécifique n'a été établi pour le ratio de qualité de crédit pour l'exercice 2008 puisque ce ratio est étroitement lié au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ainsi qu'au résultat net dilué par action ordinaire. La direction continuera toutefois à surveiller étroitement la qualité de ses portefeuilles de prêts.

DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN...

... en s'assurant de développer le plein potentiel de tous les employés et en mettant l'emphase sur le développement d'une culture de vente tout en maintenant un haut niveau de qualité de service.

1. Axer la formation vers une culture de vente, tout en maintenant un haut niveau de qualité de service ;
2. Continuer d'instaurer progressivement une culture de performance ;
3. Mobiliser de façon plus efficace les employés, dès leur entrée à la Banque, et favoriser l'appropriation de la culture de la Banque ;
4. Continuer d'assurer de bonnes relations de travail et de progresser en partenariat avec le Syndicat.

Revue des activités sectorielles

Cette section présente les opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activité suivants :

- les Services financiers aux particuliers ;
- les Services financiers aux entreprises ;
- B2B Trust ;
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne ;
- le secteur Autres.

Comme le démontre le tableau suivant, tous les secteurs ont amélioré leur contribution aux résultats de la Banque en 2007.

Tableau 3**Contributions au bénéfice net**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

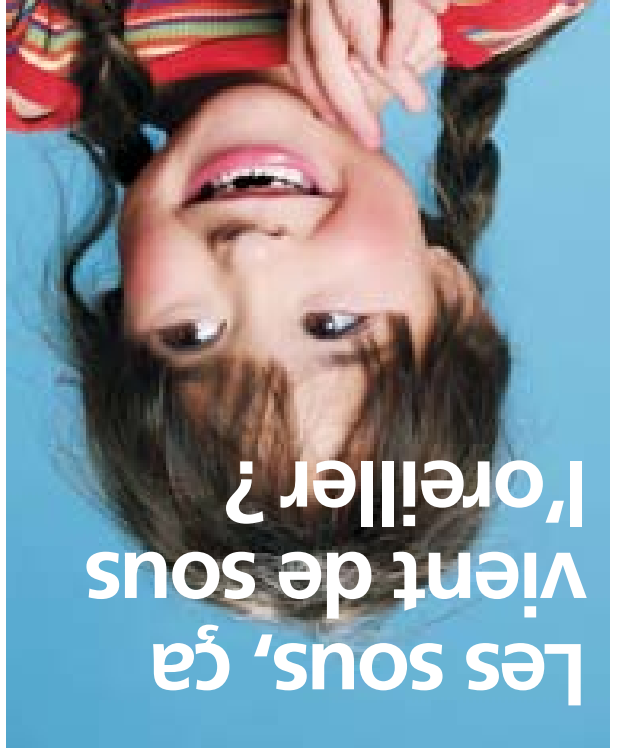
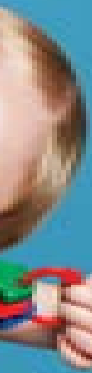
	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres	Total
2007						
Bénéfice net	44,9 \$	24,0 \$	30,5 \$	7,1 \$	(12,0) \$	94,5 \$
Croissance 2007/2006	30 %	6 %	25 %	84 %	s.o.	34 %
2006						
Bénéfice net	34,6 \$	22,7 \$	24,3 \$	3,8 \$	(15,1) \$	70,3 \$
Croissance 2006/2005	- %	5 %	27 %	14 %	s.o.	8 %

L'amélioration des résultats en 2007 est principalement attribuable à la forte croissance des prêts et des dépôts générée par les efforts soutenus des secteurs d'activité et à l'efficacité des mesures de contrôle des coûts. De par leur détermination, les employés ont, de nouveau en 2007, largement contribué au développement de la Banque et de ses activités.



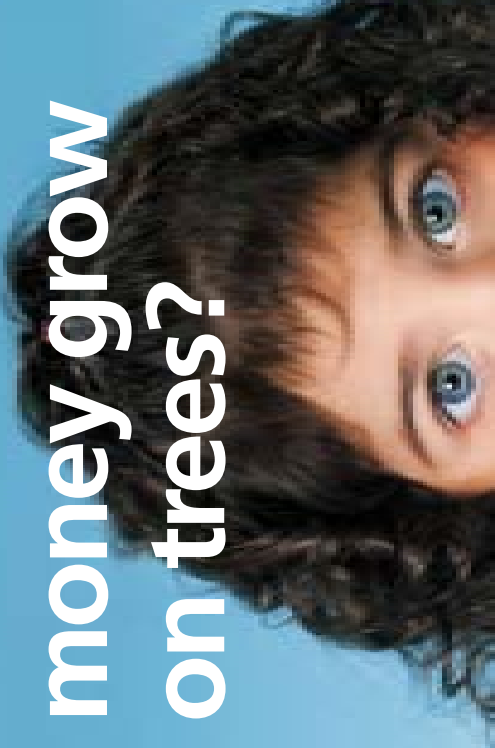
HYPOTHÈQUE
DARE TO GROW

Moi aussi,
je suis capable!



Les sous, ça
vient de sous
l'oreiller?

Doesn't
money grow
on trees?



MORTGAGE
DARE TO GROW



LAUREN
BANQUE



I'll trade you
for a house.



Tadam!
Une maison.

HYPOTHÈQUE



BANQUE
LAURENTIENNE



Turn me into
a homeowner.

MORTGAGE

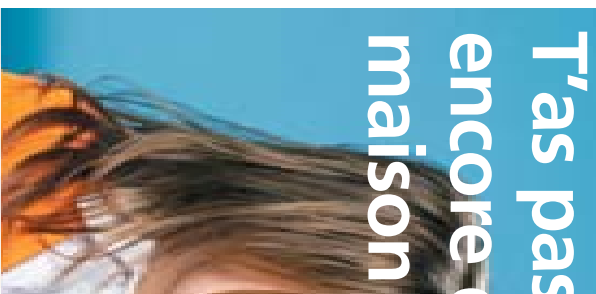


Mon hypothèque,
c'est la meilleure.

forme-moi
propriétaire.



HYPOTHÈQUE



T'as pas
encore
maison

Acheter
une maison,
c'est du gâteau.



Services financiers aux particuliers

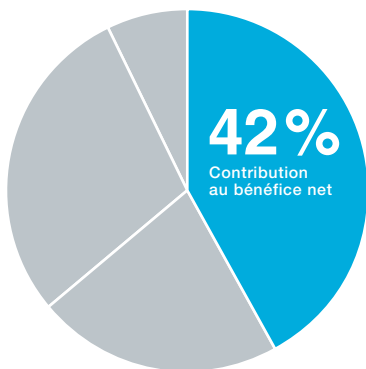
Pour l'exercice financier 2007, la contribution des Services financiers aux particuliers au bénéfice net de la Banque a augmenté de 10,3 millions \$ et s'élevait à 44,9 millions \$, comparativement à 34,6 millions \$ en 2006.

Cet écart reflète l'augmentation des revenus générée par la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts, ainsi que la comptabilisation d'un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net après impôts sur les bénéfices) découlant de la restructuration mondiale de Visa. Les ventes de fonds communs de placement, de même que les commissions sur dépôts et sur cartes de crédit, ont également augmenté significativement par rapport à 2006.

Les pertes sur prêts, d'un montant de 25,6 millions \$ pour 2007, ont augmenté de 2,6 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2006, un résultat essentiellement attribuable à l'augmentation des volumes de prêts, alors que la qualité globale du crédit est demeurée bonne.

Pour l'exercice financier 2007, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 9,8 millions \$, ou 3 %, par rapport à 2006, ce qui reflète l'augmentation de la charge salariale, elle-même attribuable à l'expansion des activités de détail et à l'augmentation des frais de publicité et de développement des affaires.

Les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 14,0 millions \$ (taux d'imposition effectif: 25,7 %) pour l'exercice financier 2007, comparativement à 13,8 millions \$ (taux d'imposition effectif: 31,5 %) pour l'exercice financier 2006. Cette diminution du taux d'imposition effectif est principalement



Faits saillants de 2007

- >> Croissance de près de 10 % des prêts hypothécaires résidentiels
- >> Augmentation de 15 % de la valeur totale des fonds communs de placement administrés
- >> Croissance de près de 6 % des dépôts
- >> Augmentation des prêts moyens totaux de plus de 500 millions \$ soit plus de 6 %
- >> Rénovation et relocalisation de 7 succursales

attribuable à la réduction des impôts sur les revenus tirés des opérations d'assurance crédit et sur le gain découlant de la restructuration mondiale de Visa.

Les activités abandonnées ont représenté une contribution de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) tant pour l'exercice financier 2007 que pour l'exercice financier 2006, les ventes nettes ayant largement dépassé les exigences minimales pour ces deux années.



Une stratégie orientée vers cinq axes

En raison de son positionnement bien établi et de l'effet de mesures adoptées au cours des derniers exercices, le secteur des Services financiers aux particuliers a intensifié sa présence dans ses marchés cibles clairement définis. La différenciation de son approche par rapport à celle de la concurrence est un atout sur lequel le secteur compte continuer de capitaliser.

La stratégie du secteur s'articule autour de cinq axes principaux qui constituent autant de leviers pour sa croissance: accroître l'efficacité de sa force de vente; optimiser ses processus-clés; investir dans le talent de son personnel; continuer d'optimiser ses outils de gestion de l'information reliée à la clientèle et aux marchés; et miser encore plus sur la valeur «obsession client».

En appui à l'objectif de la Banque d'occuper le troisième rang incontestable parmi les institutions financières au Québec, le secteur mise sur son agilité

et son obsession pour les clients afin de renforcer ses liens avec la clientèle actuelle et d'accentuer sa prospection auprès de publics cibles.

Encore mieux servir les clients

Pour soutenir les efforts de pénétration de ses marchés-clés, le secteur d'activité a fait de substantiels investissements en technologie, avec un souci d'assurer que ces investissements soient structurants. Le secteur a entrepris d'actualiser tout son réseau de guichets automatiques afin de le rendre plus accessible et convivial. Au cours de l'année, 14 nouveaux guichets ont été installés. De même, sept relocalisations et rénovations de succursales ont été complétées au cours de l'année de façon à accroître l'efficacité et améliorer le réseau dans son ensemble. Les 21 boutiques de services financiers sont toujours aussi appréciées par la clientèle avec leur ambiance chaleureuse et propice à la proximité, une zone bibliothèque, des espaces pour les enfants et une zone café.



Profil du secteur

- >> Activités concentrées au Québec
- >> Plus de 1 900 employés
- >> 157 succursales et 338 guichets automatiques
- >> Un réseau de plus de 3500 marchands offrant les produits de prêts de la Banque Laurentienne
- >> Produits transactionnels, solutions hypothécaires, produits d'investissement, prêts, carte de crédit Visa et assurance crédit

Au cours des deux dernières années, le secteur des Services financiers aux particuliers a mis en œuvre un réseau alternatif de services bancaires mobiles pour favoriser le développement des affaires et le recrutement de nouveaux clients. Dans un premier temps, il a créé un groupe mobile de démarcheurs en hypothèques qui assurent une prestation de services hors succursales, directement au domicile des clients ou au lieu de leur choix. Cette approche est appelée à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années.

Le secteur est, de plus, engagé dans la mise en place d'équipes mobiles de conseillers en investissements. Ces stratégies, conçues pour exploiter des synergies en action, contribueront à fidéliser une clientèle à la recherche de services personnalisés. Elles s'ajoutent à cet autre avantage concurrentiel de la Banque que représente l'expérience client : en combinant avec succès proximité, souplesse et rapidité de temps de réponse dans sa culture de service, la Banque fait de cette expérience client sa marque de commerce.

Par ailleurs, le secteur continue de se concentrer sur les produits et services qui offrent des marges de rentabilité plus élevées, comme les fonds communs de placement, les produits d'assurance-crédit et les cartes de crédit Visa. Ces portefeuilles ont enregistré des croissances de revenus de 26 %, 3 % et 10 %, respectivement. Avec la refonte de ses

Tableau 4

Services financiers aux particuliers

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	268,5 \$	259,1 \$
Autres revenus	108,6	95,1
Revenu total	377,1	354,2
Provision pour pertes sur prêts	25,6	23,0
Frais autres que d'intérêt	297,0	287,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54,5	44,0
Impôts sur les bénéfices	14,0	13,8
Bénéfice découlant des activités poursuivies	40,5	30,2
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4
Bénéfice net	44,9 \$	34,6 \$
Ratio d'efficacité	78,8 %	81,1 %

processus d'affaires et une amélioration de sa prestation des services de vente, le secteur a jeté les bases pour compléter le portefeuille des clients et des consommateurs en peaufinant sa gamme de produits et services.

Fidèle à son orientation visant à simplifier et à faciliter la gestion des affaires bancaires de ses clients, le secteur des Services financiers aux particuliers a développé un site Internet destiné aux premiers acheteurs de maison, www.labanquedemamaison.ca, qui aborde de façon simple et rafraîchissante les grandes étapes de l'achat d'une résidence. Ce microsite a d'ailleurs été primé à Toronto, lors de la remise des Digital Marketing Awards. La solide expertise des conseillers de la Banque en cette matière est par ailleurs essentielle pour faire de ce positionnement un atout réel pour accompagner les clients lors de transactions importantes, comme l'achat d'une propriété.

De même, avec le potentiel de tous ses systèmes de gestion des informations



clients, le secteur dispose d'outils de gestion qui permettent de bien comprendre chaque client et de mieux l'accompagner dans la gestion de ses affaires financières. L'objectif de l'entreprise consiste à être la meilleure banque possible pour chacun de ses clients, pour ainsi avoir le privilège d'être leur banquier principal. À cet effet, le nombre de clients qui font principalement affaires avec la Banque a augmenté sensiblement au cours des dernières années. Il s'agit d'un indicateur de mesure très important, qui démontre la pertinence des investissements réalisés en systèmes d'information.

Priorités pour 2008

- >> Accroître l'efficacité de la force de vente
- >> Optimiser les processus-clés
- >> Investir dans le talent de son personnel
- >> Continuer d'optimiser les outils de gestion de l'information des clients et des marchés
- >> Miser encore plus sur une culture fortement orientée vers les clients



Miser sur l'agilité de la Banque

Conformément aux priorités corporatives, le secteur a amorcé différents projets visant à optimiser, en succursale, ses

processus d'affaires clés. Ces améliorations devraient contribuer à réduire le temps que les employés consacrent à des tâches administratives pour leur permettre d'être plus proactifs en développement des affaires. L'amélioration de l'efficacité du réseau de succursales passe par une approche progressive, privilégiant des améliorations durables. L'optimisation des processus et la souplesse des structures mises en place devraient également permettre d'améliorer la prestation de services aux clients.

En lien avec la priorité qui vise le développement du capital humain, le secteur a lancé en toute fin d'année un nouveau programme pour renforcer les compétences individuelles des gestionnaires, *Leaders en action*. Fortement axée sur l'expérience client, cette initiative constitue un jalon important pour mettre en

valeur la profession de banquier et établit une vision et un langage communs que tous les gestionnaires pourront s'approprier.

D'autres programmes de formation et de développement sont aussi offerts aux employés. Un suivi par leur gestionnaire permet de bien identifier les besoins et attentes de chacun et de définir des objectifs précis dans le but de faciliter le développement de l'employé et d'améliorer la performance au travail.

Sur cette base, le secteur procède à la mise en œuvre de mesures destinées à développer et à mettre en valeur les talents et les compétences de ses ressources à tous les échelons. Avec ces investissements importants dans son capital humain, la Banque met en place une approche plus efficace de gestion de la performance dans le but d'optimiser la contribution de chacun à l'atteinte de ses objectifs.

Services financiers aux entreprises

Pour l'exercice financier 2007, la contribution des Services financiers aux entreprises au bénéfice net de la Banque a augmenté de 1,3 million \$ et s'élevait à 24,0 millions \$, comparativement à 22,7 millions \$ en 2006.

La croissance des activités de financement immobilier et des services aux petites et moyennes entreprises au Québec ont plus que contrebalancé la baisse de rentabilité des activités de financement commercial en Ontario.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 10,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007, soit une diminution de 0,7 million \$ par rapport à l'exercice

financier 2006, un résultat attribuable à la bonne tenue de l'économie canadienne. Grâce à un contrôle rigoureux des coûts tout au long de l'exercice financier 2007, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 0,3 million \$ par rapport à l'exercice financier 2006. Les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 12,0 millions \$ (taux d'imposition effectif: 33,5%) pour l'exercice financier 2007, comparativement à 11,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 33,5%) pour l'exercice financier 2006.

Une structure mieux adaptée

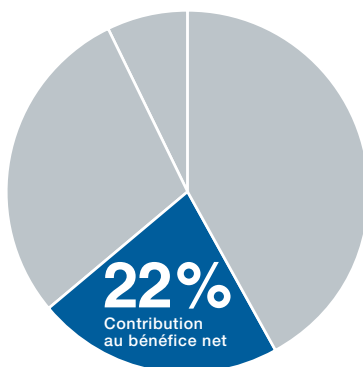
Au cours de l'exercice 2007, le secteur des Services financiers aux entreprises a été restructuré afin d'améliorer l'efficacité. Trois groupes composent maintenant le secteur: le groupe PME-Québec, le groupe Comptes majeurs ainsi que le groupe Financement immobilier/financement commercial Ontario.

En accord avec les trois priorités que la Banque s'est données:—rentabilité,

Profil du secteur

- >> Activités à travers tout le Canada
- >> Quelque 180 employés
- >> 29 centres d'affaires
- >> Financement commercial, immobilier, agricole et aux micro-entreprises

efficacité et développement du capital humain—différentes initiatives pour accentuer la qualité du service et accélérer la croissance ont été mises en place. Le secteur a concentré ses efforts afin d'intégrer de nouvelles ressources et définir les stratégies de ses lignes d'affaires. Ces mesures ont déjà créé de nouvelles opportunités de développement des affaires et devraient permettre d'améliorer la contribution du secteur dans un proche avenir.



Faits saillants de 2007

- >> Augmentation des prêts moyens totaux de plus de 175 millions \$ soit plus de 8%
- >> Excellente performance dans le secteur du financement immobilier et au Québec

MY LAND

MY ASSET



MAXAFFAIRES SERVICES LAURENTIAN BANK

MES CAPACITÉS

MON AVENIR



MA PME

MON ENTREPRISE



SERVICES MAXAFFAIRES BANQUE LAURENTIENNE

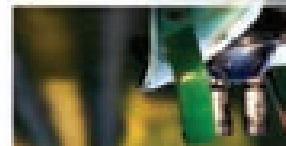


MY FUTURE

MY RETIREMENT PLANNING



BANQUE LAURENTIENNE MAXAFFAIRES SERVICES



MY IDEAS

MY SOLUTIONS



M
MA

UES
think

Tableau 5
Services financiers aux entreprises

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	61,6 \$	59,2 \$
Autres revenus	21,2	22,7
Revenu total	82,8	81,9
Provision pour pertes sur prêts	10,4	11,1
Frais autres que d'intérêt	36,4	36,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	36,0	34,1
Impôts sur les bénéfices	12,0	11,4
Bénéfice net	24,0 \$	22,7 \$
Ratio d'efficacité	43,9 %	44,8 %

La Banque a commencé à prendre pleinement avantage des abondantes opportunités de développement des affaires sur le marché des PME québécoises. Avec la ferme intention de réviser et de raffiner son offre de service et par un souci de bien refléter les besoins des différents segments qu'elle sert, la Banque a jeté les fondations qui permettront d'accentuer sa présence dans le marché des PME. À cet égard, elle a entrepris au cours du dernier exercice de renforcer ses équipes et son réseau et a mis plus d'accent sur un certain nombre de secteurs industriels où les perspectives sont plus intéressantes.

Avec le déploiement en succursale des services destinés aux PME, de concert avec les Services financiers aux particuliers, la Banque tentera de maximiser les synergies qui se dégageront du rapprochement des deux secteurs pour réaliser des gains d'efficacité. Avec des groupes mieux intégrés, elle est dorénavant en mesure de proposer une offre de services encore mieux adaptée à ses clientèles. Dans la même optique, la Banque a procédé à la révision et à l'actualisation de ses processus d'affaires en succursale afin que les directeurs de compte et les

conseillers puissent mieux se concentrer sur la relation client et le développement des affaires.

Le groupe des Comptes majeurs a connu une bonne année en 2007. Une nouvelle direction a été donnée à l'équipe au cours de l'année avec l'embauche de plusieurs ressources, dont un nouveau responsable ayant une excellente réputation dans le marché du financement commercial. Se consacrant aux entreprises ayant des besoins de financement plus importants, cette équipe possède beaucoup de potentiel.

La Banque a adopté une stratégie de concertation de ses activités auprès des clientèles commerciales hors Québec en les intégrant sous le leadership d'un cadre supérieur en poste à Toronto. Les stratégies d'affaires des trois centres d'affaires commerciales de l'Ontario et les six bureaux de financement immobilier à travers le Canada visent à optimiser l'efficacité.

Le secteur des Services financiers aux entreprises a bénéficié d'une bonne croissance de ses portefeuilles en 2007. Les prêts totaux ont augmenté de 15 % au cours de l'année. Le secteur immobilier a généré une croissance de ses prêts de l'ordre de 22 %.



Conformément à l'une de ses priorités pour 2007, la Banque a effectué au cours de l'exercice, la titrisation d'hypothèques commerciales pour un montant de 40,3 millions \$, diversifiant ainsi ses sources de revenus.

Des produits encore mieux adaptés

Pour enrichir la gamme de ses services, la Banque a développé de nouveaux produits conçus pour les PME. Ainsi, elle a lancé les forfaits *Affaires Performance*, offerts selon quatre formules destinées aux clients d'affaires qui souhaitent optimiser leurs frais bancaires et à gérer de façon plus efficace leurs dépôts. Deux nouvelles cartes de crédit, *Visa Affaires* et *Visa Affaires Performance*, ont été lancées et offrent aux PME plusieurs avantages spécifiques. De plus, la Banque a créé une nouvelle carte bancaire spécifiquement pour ses clients Affaires. Le secteur a également lancé le Moniteur *MAXAFFAIRES*, un service exclusif à la Banque Laurentienne qui automatise les processus de transmission, de suivi et de traitement des documents et de données financières de ses clients d'affaires.

22% croissance
des
prêts
immobiliers

Priorités pour 2008

- >> Miser sur la croissance interne du secteur PME Québec
- >> Investir dans les ressources humaines afin d'accroître le développement des affaires
- >> Pénétrer plus activement le marché des entreprises de taille moyenne au Québec
- >> Cibler le développement de comptes de dépôts

B2B Trust

Pour l'exercice financier 2007, la contribution de B2B Trust au bénéfice net de la Banque a augmenté de 6,2 millions \$ et s'élevait à 30,5 millions \$, comparativement à 24,3 millions \$ en 2006.

Cette augmentation reflète la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts et la baisse des pertes sur prêts. Les pertes sur prêts, liées au portefeuille de prêts à l'investissement, sont demeurées peu élevées au cours de l'exercice financier 2007, alors que les mesures destinées à réduire encore davantage l'exposition de B2B Trust au risque de crédit afférent au portefeuille de marges de crédit ont contribué à diminuer ces pertes de plus de 2,2 millions \$. Enfin, même si les activités ont connu une croissance appréciable, les frais autres que d'intérêt sont demeurés sous contrôle lors de l'exercice financier 2007.



Faits saillants de 2007

- >> Croissance de plus de 25 % du bénéfice net
- >> Croissance de plus de 50 % des prêts à l'investissement
- >> Hausse de 10 % des dépôts souscrits par l'entremise de courtiers
- >> Plus de 20 nouvelles ententes de distribution

Privilégier certaines activités afin de générer le succès

En 2007, la contribution de B2B Trust à la croissance de la Banque Laurentienne s'est améliorée de manière notable. Cette performance résulte directement des stratégies visant à générer un meilleur rendement mises de l'avant conformément au plan d'affaires de B2B Trust. Ces stratégies prévoyaient principalement de privilégier le marché canadien des intermédiaires financiers indépendants, d'effectuer un développement des affaires et de fournir des efforts de marketing plus pertinents au marché, ainsi que d'améliorer la discipline opérationnelle.

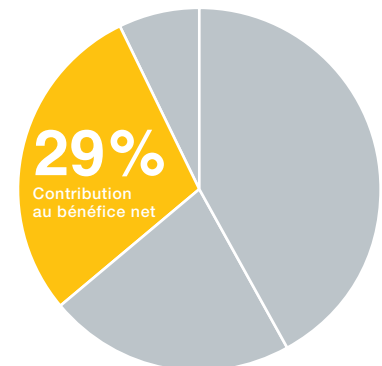
Succès impressionnant d'une offre de prêts à l'investissement

B2B Trust est le fournisseur indépendant prédominant de prêts à l'investissement au Canada. Comme tel, B2B Trust a conclu des ententes de distribution avec la grande majorité des sociétés de fonds communs de placement qui ne disposent pas d'un service de prêts à l'interne.

Ainsi au cours de l'exercice, B2B Trust a ajouté cinq nouvelles ententes de distribution à sa liste de partenariats avec des intermédiaires financiers indépendants, dont les manufacturiers de fonds communs de placement, Mavrix Fund Management Inc. et Meritas Financial Inc. ainsi que les agences d'intermédiaires

financiers, Mica Capital Inc., Partners in Planning et Promutuel Capital Inc. Le nombre d'ententes de distribution pour ses produits de prêts à l'investissement et de prêts REER s'élève à 47 au terme de l'exercice.

Les améliorations au Programme de prêts à l'investissement introduites en mai, combinées à une campagne promotionnelle sur les prêts à l'investissement de moins de 50 000 \$, ont créé un véritable engouement dans le marché. Cette initiative, ciblée durant une période de 30 jours, a été conçue afin de permettre aux clients de tirer pleinement profit des occasions d'investissement offertes par les marchés dans la période-clé d'après-REER. Elle démontre aussi la capacité de B2B Trust de comprendre les priorités d'affaires de ses clients et d'y répondre.



Profil du secteur

- >> Dédié uniquement au marché canadien des intermédiaires financiers
- >> 47 alliances de distribution (prêts à l'investissement et prêts REER) avec des intermédiaires financiers
- >> Un vaste réseau de distribution, incluant six bureaux de ventes à travers le Canada et un réseau de plus de 16 000 conseillers financiers indépendants offrant les produits de B2B Trust
- >> B2B Trust est le principal fournisseur indépendant de prêts à l'investissement et prêts REER au Canada, le chef de file des produits de dépôts de courtiers et un important fournisseur de comptes enregistrés autogérés, de solutions bancaires et de prêts hypothécaires auprès des intermédiaires financiers indépendants
- >> Plus de 250 employés

Believe your ears

“New investment loans — at Prime”

RESIDENT



Ce qui compte pour vous, compte pour nous.

VALEUR
CHOIX
FACILITE

Nous avons programé les prêts investissement B2B Trust.

Vous pouvez profiter de prêts investissent à 2,99% (au 11 mai 2007) si vous disposez d'un ou plusieurs comptes de crédit en propriété de vos clients en matière de financement.

Programmes de prêts simplifiés, prêts à un client individuel.

Tous les services et options peuvent être combinés au gré de votre client pour lui offrir un prêt à l'échelle de ses besoins.

Des renseignements détaillés pour les prêts de moins de 50 000 \$.

Un prêt basé sur la demande de prêt pour un client peut être renouvelé. Consultez votre agent de services financiers.

MORTGAGES

At Laurentian Bank, we're here to meet all of your client's needs.



- Some of the advantages of our one stop mortgage broker program include:
- Great rates
 - Flexible product features
 - Competitive finder's fees
 - Broker rewards
 - An efficiency bonus

« Nouveaux prêts investissement — au taux préférentiel »

Croyez-en vos oreilles

DU JAMAIS ENTENDU Prêts de moins de 50 000 \$ au taux préférentiel, 1^{er} - 31 mai!

Vous désirez en entendre davantage ? Appelez au 1.866.884.9407 ou visitez b2b-trust.com



*L'offre prend fin le 31 mai 2007. Le taux promotionnel s'applique aux nouveaux prêts investissements de moins de 50 000 \$, sans exception. La promotion est limitée à un seul prêt par demandeur. Les prêts investissements existants de B2B Trust ne sont pas admissibles au taux promotionnel et les demandes de renouvellement recourent les taux ordinaires. Cette offre peut être prolongée, modifiée ou annulée en tout temps sans préavis. Le taux préférentiel est celui de la Banque Laurentienne au Canada, lequel peut fluctuer de temps à autre. Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) est de 6 %, tous les taux indiqués peuvent être modifiés sans préavis. Le programme de prêts investissements de B2B Trust est offert exclusivement par le biais des conseillers financiers agréés. Il incombe au courtier et au conseiller, non à B2B Trust, de déterminer si les placements et le prêt investissent sont adéquats pour leurs clients et d'aviser ces derniers des risques associés aux investissements effectués par le biais d'un emprunt. B2B Trust agit strictement à titre de prêteur et d'administrateur de comptes de prêts. En accordant son approbation à un prêt, B2B Trust ne doit pas être présumée avoir donné son appui à un choix de placement, un programme ou une stratégie d'investissement. Tous les prêts font l'objet d'une approbation de crédit et les sommes empruntées doivent être remboursées quelle que soit la performance des investissements acquis. B2B Trust se réserve le droit d'exiger des pièces justificatives supplémentaires.

“ Eyebrows were raised. Mouths were left gaping. Ears are still ringing. ”

Thanks for making our UNHEARD OF RATE SALE a resounding success.

For more information on our enhanced Investment Loan Program call 1.800.263.8349 or visit b2b-trust.com



B2B Trust does not provide investment advice to individuals or advisors. The dealer and the advisor are responsible for determining the suitability of investments for their clients and for informing them of the risks associated with borrowing to invest. B2B Trust acts solely in the capacity of lender and loan account administrator. Any loan approval by B2B Trust should not be construed as an endorsement of any investment choice, program or strategy. All loans are subject to credit approval and borrowed monies are due and payable regardless of the performance of the investments purchased. B2B Trust reserves the right to request additional documentation. The B2B Trust Investment Loan Program is available exclusively through licensed financial advisors.



G. McGrath, Financial Planner
Fin in the solutions business. B2B Trust's distribution through its investment banking means that I get preferred loan rates and can choose from over 1,100 funds from the industry's top fund manufacturers. Now that's a solution.

Your success is our success.



b2b-trust.com

ending success.

B2B TRUST
A SUBSIDIARY OF LAURENTIAN BANK



Priorités pour 2008

- >> Se dédier uniquement aux intermédiaires financiers
- >> Passer en revue les marchés, les relations et les produits en fonction des priorités
- >> Fournir une expérience client globale qui inspire la confiance
- >> Avoir recours à la technologie de manière sélective afin d'améliorer continuellement la capacité et les niveaux de service et de réduire les coûts
- >> Accroître les ventes en favorisant une croissance organique dans les secteurs générant les profits les plus élevés
- >> Élargir ses cinq principaux canaux de distribution : l'industrie des fonds communs de placements, l'industrie de l'assurance, l'industrie de l'investissement, le courtage hypothécaire et le courtage de dépôts

Tableau 6
B2B Trust

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	81,0 \$	73,6 \$
Autres revenus	11,5	12,6
Revenu total	92,5	86,2
Provision pour pertes sur prêts	4,0	5,8
Frais autres que d'intérêt	42,4	43,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	46,1	36,8
Impôts sur les bénéfices	15,6	12,5
Bénéfice net	30,5 \$	24,3 \$
Ratio d'efficacité	45,8 %	50,6 %

Comme toujours, la réussite de cette campagne promotionnelle est directement attribuable aux efforts déployés par le personnel de B2B Trust pour absorber une augmentation importante du volume de prêts tout en assurant le maintien de critères de crédit rigoureux. Le succès de cette campagne est également le reflet de la mobilisation de toute l'équipe autour des priorités du secteur.

Renforcement des assises pour appuyer la croissance rapide

Cette année aura aussi été marquée par d'importantes initiatives visant à améliorer le savoir-faire de B2B Trust et sa capacité à répondre aux attentes. Alors que l'équipe

dédiée au traitement des opérations a été remaniée de manière importante, toutes les équipes dédiées au développement des affaires ont vu leur effectif augmenter en nombre et en talent. De plus, des programmes de formation et de développement professionnels ont été mis en place.

L'amélioration des processus et la recherche de gains d'efficacité sont également au cœur des préoccupations du secteur d'activité. Une équipe dédiée à cette tâche a été formée afin de revoir et mettre en place des processus à valeur ajoutée.

En bref, le secteur B2B Trust produit des résultats tout en s'assurant de préparer le futur, de manière disciplinée et ordonnée.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

Pour l'exercice financier 2007, la contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au bénéfice net de la Banque a augmenté de 3,3 millions \$ et s'élevait à 7,1 millions \$, comparativement à 3,8 millions \$ en 2006.

Cette amélioration est principalement attribuable au gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente d'une partie des actions de la Bourse de Montréal détenues par la Banque, contrebalancé partiellement par la charge de 2,1 millions \$ (1,4 million \$, net des impôts sur les bénéfices) reflétant l'ajustement à la juste valeur estimative des

placements dans des titres adossés à des actifs. En excluant ces éléments, la contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne a augmenté de 1,0 million \$, ou 26 %, essentiellement grâce à la performance de l'ensemble de la division de courtage institutionnel.

Pour l'exercice financier 2007, l'augmentation des frais autres que d'intérêt de 3,2 millions \$, ou 12 %, comparativement à l'exercice financier 2006, reflète principalement les coûts liés au développement des activités de courtage aux particuliers et à la mise sur pied de la division Institutionnel-Actions.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a poursuivi le développement de chacune de ses cinq divisions, soit l'Institutionnel-Revenu fixe, l'Institutionnel-Actions, les Services aux particuliers, le Courtage à

Profil du secteur

- >> Activités à travers tout le Canada
- >> Près de 190 employés
- >> 14 bureaux de courtage au Québec et en Ontario
- >> Services aux particuliers, courtage à escompte, courtage institutionnel-Revenu fixe et Actions, Services aux institutions

escompte et les Services aux institutions, affermissant ainsi solidement son positionnement de véritable courtier intégré.

Prendre sa place dans le marché

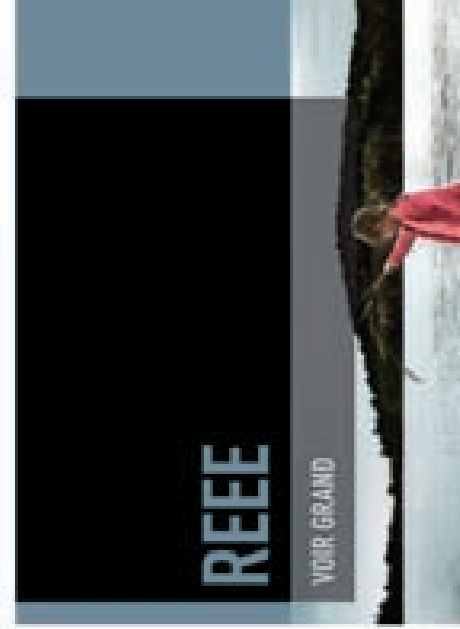
Le secteur Institutionnel-Actions a poursuivi le déploiement de sa stratégie, axée notamment autour d'une équipe jeune

CO
CO



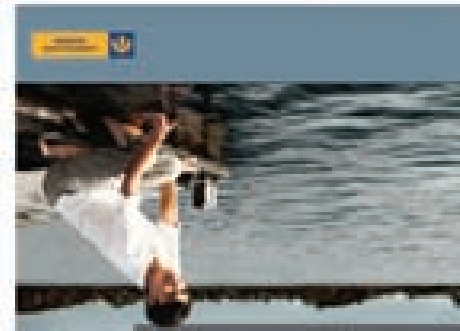
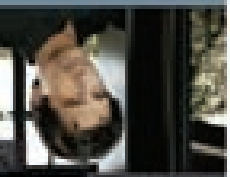
COMPTE À HONORAIRES

TRANSIGER LIBREMENT



REEE

VOIR GRAND



YOUR TOMORROW

SELF-DIRECTED RSP



REEE

VOIR GRAND

FULL-SERVICE BROKERAGE

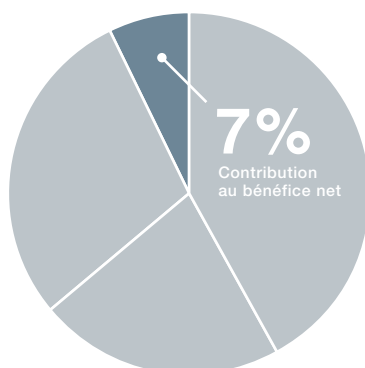
EXPERT ADVICE AT WORK



Tableau 7
Valeurs mobilières Banque Laurentienne

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Revenu net d'intérêt	2,0 \$	1,0 \$
Autres revenus	37,6	31,8
Revenu total	39,6	32,8
Frais autres que d'intérêt	30,7	27,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	8,9	5,3
Impôts sur les bénéfices	1,8	1,5
Bénéfice net	7,1 \$	3,8 \$
Ratio d'efficacité	77,5 %	83,8 %



et compétente, dirigée par un gestionnaire chevronné. Formée de 13 personnes dont sept analystes affectés à des secteurs économiques spécifiques, cette équipe pratique exclusivement dans le marché des sociétés à petite capitalisation boursière (moins de 1,5 milliard \$), un créneau en pleine croissance.

Au cours de l'exercice, 18 financements corporatifs d'une valeur totale de plus de 500 millions \$ ont été complétés. Ayant bien implanté ses bases et établi ses modes d'opération, le secteur peut maintenant se concentrer sur son expansion et l'accroissement de sa rentabilité.

Dans le marché des titres à revenu fixe, Valeurs mobilières Banque Laurentienne est mainteneur de marché et effectue une

couverture auprès des comptes institutionnels, gouvernementaux, corporatifs, de même qu'aux particuliers, canadiens et étrangers.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne joue également un rôle important dans la souscription de titres à revenu fixe pour les programmes d'emprunt de la plupart des émetteurs gouvernementaux et paraguayens, tels que le gouvernement du Canada, la Fiducie du Canada pour l'habitation, les provinces, les municipalités du Québec, ainsi que pour bon nombre de sociétés.

Une gamme de produits et services en expansion

Quant à la division Services aux particuliers, son équipe de direction a mis en place un plan voué au succès. L'équipe s'est notamment penchée sur le renforcement de l'infrastructure de services et bénéficie maintenant de l'expertise d'un stratège de portefeuille, dont le mandat consiste à développer une perspective intégrée, pour bâtir des stratégies de portefeuille efficaces.

La division a mis en place une infrastructure qui contribuera à rehausser sa productivité et à enrichir son offre de services avec l'ajout de produits dans

Faits saillants de 2007

- >> Croissance importante du bénéfice net
- >> Forte progression de la nouvelle division de courtage Institutionnel–Actions
- >> Faible exposition aux titres adossés à des actifs
- >> Croissance de 4 % des actifs administrés

une perspective d'offre intégrée. Elle vise également à donner plus d'emphase à son programme Immigrants investisseurs. Grâce à ses collaborateurs au sein de ses marchés ciblés, l'équipe prévoit traiter rapidement et efficacement un nombre croissant de dossiers attribuable au développement de la clientèle.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne focalise beaucoup d'énergie sur le recrutement et l'intégration de compétences pour consolider sa force de vente. À cet égard, l'entreprise est bien structurée pour élargir son équipe de conseillers en placement. La division vise également une amélioration des synergies et du processus de référencement dans le but de structurer une offre intégrée; elle est soutenue dans cette démarche par une équipe qui possède toute l'énergie et la compétence pour évoluer dans un marché en croissance constante. Concrètement, la division structure son réseau autour de quatre bureaux principaux (Montréal, Longueuil, Laval et Québec) et 10 bureaux satellites. Elle sera ainsi en mesure de rehausser encore davantage la productivité de ses conseillers et d'atteindre une masse critique et des économies d'échelle qui devraient permettre de renforcer sa rentabilité.

Priorités pour 2008

- >> Accroître la capacité de distribution des ventes en visant l'augmentation de la part du marché Institutionnel–Revenu fixe
- >> Poursuivre le développement de la division courtage Institutionnel–Actions
- >> Mettre en place une structure de produits et services pour appuyer une croissance accélérée des actifs sous gestion de la division Services aux particuliers



Profil du secteur

- >> Plus de 650 employés
- >> Trésorerie
- >> Crédit
- >> Finances, administration et développement stratégique
- >> Affaires corporatives
- >> Ressources humaines

Faits saillants de 2007

- >> Croissance importante du bénéfice net
- >> Amélioration de la marge nette d'intérêt
- >> Faible exposition aux titres adossés à des actifs

Autres

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs corporatifs de la Banque, dont principalement la Trésorerie, le Crédit, les Affaires corporatives, les Ressources humaines, ainsi que Finances, administration et développement stratégique. Toutefois, ses résultats reflètent principalement l'effet des activités de trésorerie puisque les dépenses des autres secteurs corporatifs sont généralement réparties aux autres secteurs d'activité.

Pour l'exercice financier 2007, la contribution du secteur Autres au bénéfice net de la Banque s'est améliorée de 3,1 millions \$ et s'élevait à (12,0) millions \$, comparative-ment à (15,1) millions \$ en 2006.

Cette amélioration est principalement attribuable au progrès significatif de la marge nette d'intérêt et à une gestion plus optimale des liquidités. L'augmentation des revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers, ainsi que la résolution de divers risques fiscaux, tels que décrit à la page 31 du Rapport de gestion, ont également contribué à l'amélioration des résultats. Ces progrès ont été partiellement contrebalancés par la diminution des revenus provenant des opérations de titrisation causée par l'ajustement à la valeur de certains swaps de taux d'intérêt liés à ces opérations, tel que décrit à la page 26 du Rapport de gestion, et par l'augmentation de la rémunération liée à la performance.

Les différentes composantes du secteur Autres ont concentré leurs efforts sur les trois priorités de la Banque en 2007. Afin d'augmenter la rentabilité en 2008, la Trésorerie continuera de collaborer étroitement avec les secteurs d'activité, afin de développer des produits d'investissements correspondant aux besoins précis de sa clientèle.

Bien que la Banque détienne peu de papier commercial adossé à des actifs, la Trésorerie a suivi rigoureusement l'évolution de la crise des liquidités et du crédit. En outre, un groupe dédié à la Gestion intégrée des risques suit en parallèle les impacts de cette crise.

Les diverses actions entreprises par le secteur Crédit afin de réduire les prêts douteux a encore permis d'améliorer la qualité des portefeuilles et de réduire les pertes sur prêts.

Pour améliorer l'efficacité, la deuxième priorité de la Banque, plusieurs projets ont été mis de l'avant en 2007. L'un de ces projets a été la révision de processus administratifs-clés, ainsi que l'identification des processus à améliorer prioritairement pour l'année 2008. La Banque a aussi procédé au renouvellement de ses plateformes technologiques dans le cadre d'une démarche bien balisée. Ainsi, l'optimisation et la modernisation de l'ensemble de nos équipements de télécommunications, d'informatique et de bureautique est maintenant complétée. La Banque dispose dorénavant d'une plus grande capacité au plan technologique.

Le secteur Finances, administration et développement stratégique a poursuivi ses travaux visant à se conformer à la réglementation concernant l'attestation des contrôles internes. Comme le prévoit cette réglementation, la direction est en mesure d'attester, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, de la conception adéquate du contrôle interne relativement à l'information financière. Ce secteur a aussi continué de veiller à l'optimisation de la position fiscale de la Banque de même qu'à la gestion des frais d'occupation de locaux et de technologie ainsi que des autres frais. Ces mesures contribuent directement à l'amélioration de l'efficacité de la Banque.

Le développement de notre capital humain est un élément central à la Banque et est notre troisième priorité. L'année 2007 fut la première année de l'implantation de notre nouveau programme de gestion de la performance. La Banque a, de plus, mis l'emphase sur le développement de compétences de ses employés, en ciblant leurs besoins particuliers pour leur permettre de progresser davantage. Un nouveau programme destiné aux gestionnaires du réseau de succursales a été à cet effet mis sur pied. Intitulé « Leaders en action », ce programme de développement prévoit un parcours de deux ans durant lequel les gestionnaires seront accompagnés dans le développement de six habiletés de gestion essentielles à la bonne gestion de leurs équipes. Le programme alliant formations traditionnelles et nouveaux moyens technologiques, a été développé spécifiquement pour la Banque Laurentienne.

De plus, la Banque a déployé au cours de l'année une nouvelle plateforme web pour les besoins informationnels et opérationnels de ses employés. Ce nouvel outil, à la fine pointe de la technologie, facilitera grandement l'accès à l'information et augmentera l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

Finalement, les employés syndiqués de la Banque ont accepté, à la fin du mois d'octobre 2007, les modalités de l'entente de principe conclue entre la Banque et le syndicat les représentant pour une nouvelle convention collective. Cet excellent dénouement démontre clairement toute la valeur de la collaboration qui s'est établie entre la Banque et ses employés. Cette entente pour une durée de quatre ans, sera en vigueur jusqu'en décembre 2011.

Priorités pour 2008

- >> Gérer l'appariement de façon proactive
- >> Réviser et améliorer les processus administratifs les plus importants
- >> Continuer le développement d'une culture de la performance
- >> Développer les habiletés des gestionnaires
- >> Renforcer les synergies entre la Trésorerie et les secteurs d'activité

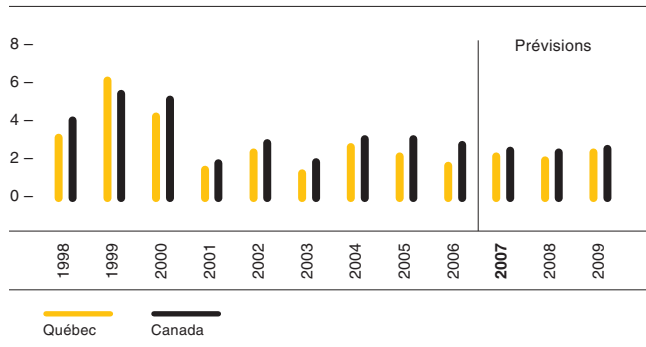
Perspectives économiques nord-américaines 2008

L'économie canadienne en 2008 est placée devant bon nombre des mêmes défis qu'en 2006 et 2007, mais ils sont aggravés par des prix de l'énergie beaucoup plus élevés, un dollar canadien plus fort, une demande intérieure américaine plus faible et une plus grande volatilité des marchés financiers. Les économies du Québec et de l'Ontario, avec leurs importants secteurs manufacturiers axés sur l'exportation, trouveront l'environnement de 2008 plus difficile que celui des deux années précédentes. D'un autre côté, les économies de l'Ouest canadien, orientées vers les ressources, continueront de bénéficier d'une robuste demande mondiale de ressources naturelles.

LE RALENTISSEMENT DE LA DEMANDE AMÉRICAINE ÉBRANLE LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE AU CANADA JUSQU'AU MILIEU DE 2008

Après avoir commencé 2007 du bon pied, l'activité économique au Canada s'est graduellement essoufflée. À mesure que le dollar canadien dépassait la parité avec son homologue américain après septembre 2007 et que la demande intérieure américaine ralentissait, les difficultés des exportateurs se sont intensifiées. Au pays, la conjoncture générale est cependant restée solide malgré un léger resserrement du crédit. Le taux de chômage a encore atteint un niveau plancher record de 5,8 % en octobre 2007 et la croissance du revenu personnel s'est accélérée. Par conséquent, les dépenses des ménages sont restées le principal moteur de l'économie; l'activité du marché domiciliaire a également été solide comme le roc. Les entreprises ont continué de profiter d'une baisse des prix à l'importation, mais l'investissement est demeuré relativement modeste. Tout bien considéré, la direction de la Banque estime que le PIB réel du Canada aura progressé d'un taux annualisé de 2 % au second semestre de 2007, ce qui portera à 2,5 % la croissance pour l'ensemble de l'année.

Croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) – Québec et Canada
(en pourcentage)



LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DEVRAIT S'ACCÉLÉRER AU SECOND SEMESTRE DE 2008

Pour l'année 2008, la direction de la Banque prévoit un niveau moyen de croissance économique similaire, soit 2,4 %. Néanmoins, contrairement à 2007, la croissance économique devrait démarrer lentement et s'accélérer modérément au second semestre lorsque le ralentissement de la consommation aux États-Unis s'inversera et que le stress des marchés financiers se dissipera. De plus, la direction de la Banque prévoit que le dollar canadien redescendra sous la parité, jusqu'à 98 cents US à la fin de 2008, sous l'influence d'un recul des prix du brut, d'un refroidissement de l'inflation et de la baisse de l'excédent sur marchandises.

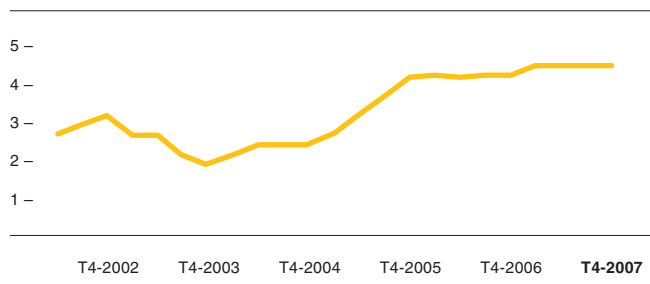
Les études empiriques indiquent que l'économie n'accuse la pleine incidence des variations des devises qu'après un an à un an et demi plus tard. Ce qui implique que les exportateurs n'ont encore pleinement « digéré » que la hausse du dollar canadien au niveau de 85 à 90 cents US, soit celui qui prévalait entre le milieu et la fin de 2006. La correction du secteur manufacturier s'intensifiera donc de façon marquée pendant la première moitié de 2008 avec de nouvelles pertes d'emplois et de nouveaux stress financiers.

Du côté positif, cependant, les taux d'intérêt devraient rester faibles et le marché du travail devrait continuer d'afficher une performance raisonnablement bonne, les gains des secteurs de services compensant les pertes du secteur manufacturier. La création d'emplois totale devrait ralentir comparativement au rythme chargé à bloc de 2007, mais restera positive parallèlement à une solide croissance des salaires. Enfin, le Canada adoptera une politique fiscale expansionniste en 2008, par des réductions d'impôts sur le revenu et des taxes à la consommation déjà annoncées par le gouvernement fédéral, aidant davantage à la transition et permettant à la demande intérieure de demeurer robuste. La direction s'attend à ce que les entreprises accélèrent leurs achats de machinerie et d'équipement afin d'améliorer l'efficacité et la productivité.

RÉDUCTIONS DES TAUX D'INTÉRÊT AU DÉBUT DE 2008

Avec un tel scénario économique modéré, la Banque du Canada devrait maintenir le taux de financement à un jour stable à 4,50 % durant presque toute l'année. Néanmoins, compte tenu de l'incertitude accrue à propos des perspectives économiques à court terme au sud de la frontière, découlant principalement de l'intensification de la correction du marché résidentiel, ainsi que de ses nombreuses répercussions sur les marchés financiers mondiaux, la Banque du Canada pourrait sentir le besoin de réduire les taux d'intérêt en début d'année. Cependant, une fois que les conditions des marchés financiers se seront améliorées et que le ralentissement de la consommation aux États-Unis aura atteint son creux, la banque centrale canadienne devrait rapidement inverser ces réductions de taux et ramener le taux de financement à un jour à un niveau plus neutre dans la fourchette de 4,75 % à 5,25 %.

Taux cible de financement à un jour de la Banque du Canada (en pourcentage)



Analyse des résultats consolidés

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, la Banque a déclaré un bénéfice net de 94,5 millions \$, comparativement à 70,3 millions \$ en 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté de 37 % et s'établissait à 90,1 millions \$ pour l'exercice financier 2007, comparativement à 65,6 millions \$ pour l'exercice financier 2006.

EFFET DE LA CRISE DES LIQUIDITÉS ET DU CRÉDIT

Depuis août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) a été particulièrement perturbé, au point où pratiquement toutes les activités portant sur certains types de placement ont cessé. Cette crise a eu des répercussions importantes pour un ensemble d'intervenants sur les marchés financiers et pour les investisseurs. La présente section présente les principales répercussions pour la Banque.

Le PCAA est généralement un titre à court terme émis par une fiducie et garanti par divers actifs détenus par celle-ci, tels que des prêts hypothécaires, des créances sur cartes de crédit ou d'autres créances. Ces actifs génèrent des flux de trésorerie qui permettent normalement de rémunérer le PCAA émis et de rembourser le capital, en fonction des échéances des créances sous-jacentes. Historiquement, ces titres étaient assortis d'une cote de crédit très élevée, compte tenu de mécanismes visant à réduire les risques associés aux créances. À la suite de la baisse de valeur de certains actifs sous-jacents, principalement de prêts hypothécaires résidentiels américains à haut risque, et du fait de la complexification des structures, les investisseurs ont cessé d'investir dans le PCAA de certains conduits non bancaires. Des intervenants importants associés à ce marché ont conclu une entente (« l'Entente de Montréal ») afin de trouver une solution aux problèmes de liquidité auxquels fait face le marché du PCAA.

La Banque ne détenait que des participations limitées (d'une valeur approximative de 20 millions \$) dans les titres émis par les conduits couverts par « l'Entente de Montréal » et elle ne participe pas directement au marché des prêts hypothécaires à haut risque. La Banque n'en a pas moins été affectée indirectement, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS ET AUTRES INVESTISSEMENTS ADOSSÉS À DES ACTIFS

Au 31 octobre 2007, la Banque détenait des placements d'une valeur d'environ 20 millions \$ dans du papier commercial adossé à des actifs, émis par des conduits non bancaires couverts par « l'Entente de Montréal », ainsi que dans d'autres titres émis par ces mêmes conduits. Compte tenu du problème de liquidités dans le marché des titres adossés à des actifs, la Banque a ajusté la juste valeur estimative de ces placements et comptabilisé une charge de 2,9 millions \$ au cours du quatrième trimestre 2007.

Ces placements n'ont pas fait l'objet de transactions sur un marché actif depuis la mi-août 2007 et, présentement, aucune valeur boursière n'est disponible. Par conséquent, la Banque a eu recours à des techniques d'évaluation prenant en considération les meilleurs renseignements disponibles publiquement par rapport à la situation des marchés ainsi que d'autres facteurs dont un intervenant sur le marché tiendrait compte afin d'évaluer la juste valeur de tels placements.

La persistance des incertitudes quant à la valeur des actifs qui sous-tendent les placements, le montant et le moment des flux de trésorerie, de même que les résultats du processus de restructuration planifié conformément à « l'Entente de Montréal », pourraient se traduire par de nouvelles modifications de la valeur des placements de la Banque.

INCIDENCE DE LA VARIATION DE L'ÉCART ENTRE LE TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL ET LE TAUX DES ACCEPTATIONS BANCAIRES

Dans le cours normal de leurs opérations, les banques empruntent continuellement auprès de diverses sources afin de financer leurs activités de prêts et de répondre à d'autres exigences en matière de liquidités. Une part importante de ces emprunts est effectuée au taux des acceptations bancaires. Ensuite, les banques prêtent au taux d'intérêt préférentiel. Dans la foulée de la crise des liquidités et du crédit cependant, le taux des acceptations bancaires a augmenté au cours du quatrième trimestre 2007 mais le taux d'intérêt préférentiel est demeuré inchangé. Cet écart entre les deux taux était relativement stable au cours des dernières années et se situait à environ 165 points de base. Toutefois, au cours du quatrième trimestre 2007, cet écart s'est établi en moyenne à 142 points de base. L'augmentation des coûts de financement, liée à cette compression de l'écart entre le taux d'intérêt préférentiel et le taux des acceptations bancaires, a entraîné une diminution du revenu net d'intérêt de l'ordre de 2,7 millions \$ pour le quatrième trimestre 2007.

SITUATION DE FINANCEMENT GÉNÉRALE

Le portefeuille stable de dépôts des particuliers, d'une valeur de 11,6 milliards \$, constitue la principale source de financement des opérations de la Banque. Cette source de financement privilégiée n'a été que peu affectée par la situation récente des marchés et demeure particulièrement avantageuse. Au cours des cinq dernières années, la Banque a également eu recours à des opérations de titrisation afin de répondre à des besoins spécifiques de financement. Dans ce cas, la Banque utilise le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, ainsi que des conduits bancaires de titrisation. En raison de la crise actuelle des liquidités et du crédit, les conduits bancaires ont éprouvé de sérieuses difficultés à financer de nouveaux actifs et en ont considérablement augmenté le coût de financement. Toutefois, le Programme des Obligations hypothécaires du Canada demeure toujours pleinement en vigueur. Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque a ainsi titrisé 405 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire de ce programme, ce qui s'est traduit par un gain de 3,0 millions \$.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Au nombre de ses stratégies de financement, la Banque a eu recours, au cours des dernières années, à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire de conduits bancaires. Dans le cadre de telles transactions, la Banque a conclu des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels elle paie aux conduits de titrisation le coût de financement variable. La crise des liquidités et du crédit a toutefois entraîné une augmentation de ces coûts de financement, ce qui s'est traduit par une diminution de 2,8 millions \$ de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Cette baisse de valeur a été comptabilisée dans les autres revenus des opérations de titrisation.

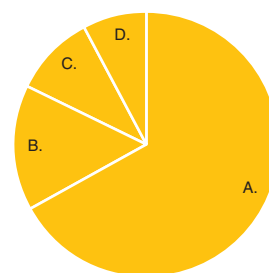
REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 583,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007, en croissance de 44,1 millions \$ ou 8 %, comparativement à l'exercice financier 2006, alors que les revenus s'établissaient à 539,8 millions \$. Cette croissance est principalement liée à l'amélioration du revenu net d'intérêt, ainsi qu'à l'amélioration de certaines autres sources de revenus, telles que détaillées ci-après.

Composition du revenu total

(en pourcentage)

- A. Revenu net d'intérêt 66,8 %
- B. Frais et commissions sur prêts et dépôts 15,2 %
- C. Revenus liés aux marchés financiers⁽¹⁾ 10,0 %
- D. Autres 8,0 %



(1) Incluent les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 9 % et s'établissait à 390,2 millions \$ en 2007, comparativement à 357,2 millions \$ en 2006, comme l'indique le tableau 8 ci-après. Cette augmentation substantielle des revenus découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts et de la gestion plus serrée des liquidités de la Banque. La marge nette d'intérêt s'est également améliorée, passant de 2,14 % en 2006 à 2,31 % en 2007. En fin d'année, la crise des liquidités et du crédit a eu pour effet de réduire la marge nette d'intérêt, toutefois, la situation des taux sur le marché canadien s'est partiellement rétablie.

La Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de liquidité associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. Par conséquent, l'utilisation d'instruments financiers dérivés permet à la Banque de gérer ses risques, et le revenu net d'intérêt doit être analysé en prenant leurs effets en considération. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus et les capitaux propres futurs, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif », à la page 47 du présent Rapport de gestion.

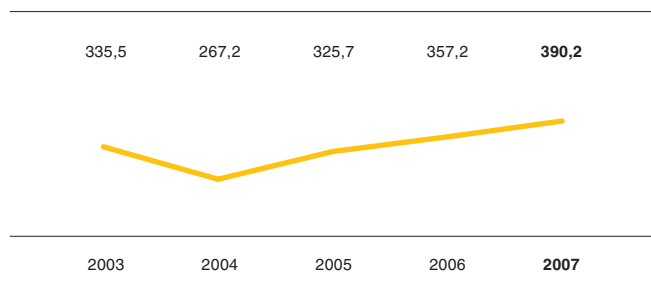
Tableau 8
Évolution du revenu net d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars et en pourcentage)

	2007				2006			
	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen	Volume moyen en %	Volume moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	16,6 %	2 797 \$	71,8 \$	2,57 %	20,8 %	3 472 \$	82,1 \$	2,36 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	4,0	672	19,8	2,95	3,9	653	19,5	2,98
Prêts								
Personnels	26,3	4 437	331,5	7,47	24,2	4 035	292,5	7,25
Hypothécaires résidentiels	36,7	6 188	341,5	5,52	34,5	5 753	306,5	5,33
Hypothécaires commerciaux	4,0	671	44,2	6,59	3,6	607	39,4	6,48
Commerciaux et autres	9,3	1 563	97,6	6,25	9,4	1 562	94,9	6,07
Autres éléments d'actifs	3,1	532	2,5	0,46	3,6	609	2,3	0,38
Total-actif	100,0 %	16 860 \$	908,9 \$	5,39 %	100,0 %	16 691 \$	837,2 \$	5,02 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et à préavis		2 662 \$	19,5 \$	0,73 %		2 560 \$	15,4 \$	0,60 %
Dépôts à terme		10 990	447,4	4,07		10 895	423,0	3,88
Autres dépôts		1 637	21,9	1,34		1 648	19,3	1,17
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		–	22,2	–		–	9,6	–
		15 289	511,0	3,34		15 103	467,3	3,09
Acceptations		140	–	–		111	–	–
Autres éléments de passifs		328	–	–		349	–	–
Débitures subordonnées		150	7,7	5,16		203	12,7	6,26
Capitaux propres		953	–	–		925	–	–
Total-passif et capitaux propres		16 860 \$	518,7 \$	3,08 %		16 691 \$	480,0 \$	2,88 %
Revenu net d'intérêt			390,2 \$	2,31 %			357,2 \$	2,14 %

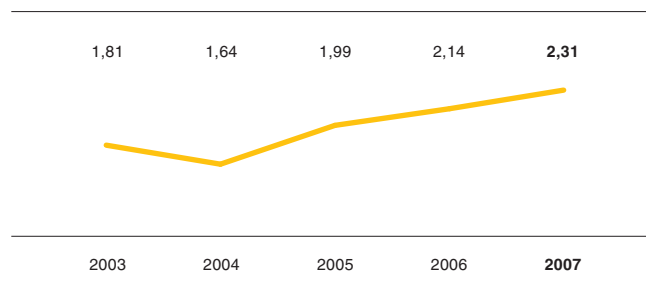
Revenu net d'intérêt

(en millions de dollars)



Marge nette d'intérêt

(revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen)



AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'établissaient à 193,7 millions \$ en 2007, comparativement à 182,6 millions \$ en 2006. Cette hausse de 11,1 millions \$ pour l'exercice financier 2007 est principalement attribuable au gain dégagé à la suite de la restructuration mondiale de Visa, aux frais et commissions sur prêts et dépôts et aux revenus tirés de la vente de fonds communs de placement. Ces éléments ont été contrebalancés, en partie, par la baisse des revenus de titrisation.

Les frais et les commissions perçus sur prêts et dépôts ont augmenté à 88,7 millions \$ en 2007, alors qu'ils étaient de 84,6 millions \$ en 2006, principalement en raison de l'augmentation des revenus découlant de l'administration des dépôts et des commissions liées à l'utilisation de cartes de crédit.

Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté à 32,4 millions \$, alors qu'ils étaient de 31,4 millions \$ en 2006, malgré une baisse de valeur de 2,1 millions \$ de titres adossés à des créances. L'amélioration est principalement attribuable aux activités de courtage institutionnel. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers, à 19,3 millions \$ en 2007, sont supérieurs à l'an dernier, alors qu'ils étaient de 15,2 millions \$, malgré la charge de 0,8 million \$ liée à l'effet de la crise des liquidités et du crédit ayant sévi en fin d'année. On doit noter que ces résultats incluent notamment un gain de 4,4 millions \$ issu de la vente d'une partie des actions de la Bourse de Montréal, ainsi qu'une perte de 4,3 millions \$ issue de la cession de certaines valeurs mobilières.

Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 2,8 millions \$ et s'établissaient à 13,4 millions \$ en 2007. La Banque bénéficie actuellement

de la demande soutenue pour ce type d'investissement au Canada. De plus, le partenariat avec l'Industrielle Alliance permet à la Banque d'offrir une excellente sélection de fonds. Tout comme en 2005 et 2006, la reconnaissance des bénéfices de 5,2 millions \$ découlant des activités abandonnées est également largement attribuable à la bonne performance du réseau de distribution de la Banque.

Les revenus d'assurance crédit proviennent essentiellement de programmes d'assurance portant sur les prêts déboursés par la Banque. Les revenus sont demeurés stables à 12,6 millions \$ en 2007 comparativement à 2006. Les revenus tirés de régimes enregistrés autogérés ont diminué à 9,6 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'établissaient à 10,5 millions \$ en 2006. La baisse de ces revenus est liée à l'évolution du marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés (voir la section sur les arrangements hors bilan à la page 40 du présent Rapport de gestion).

Les revenus de titrisation ont diminué à 6,4 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'élevaient à 10,0 millions \$ en 2006. La diminution des revenus découle principalement de l'imputation en 2007 d'une charge de 2,8 millions \$ relative à la réévaluation de certains swaps de taux d'intérêt, tel qu'il est expliqué à la page 26 du présent Rapport de gestion. Au cours de l'exercice 2007, la Banque a titrisé plus de 860 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels, alors qu'elle en avait cédé près de 650 millions \$ en 2006. La note 8 des états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Au cours de l'exercice 2007, la Banque a également comptabilisé un gain de 4,0 millions \$ découlant de la restructuration mondiale de Visa.

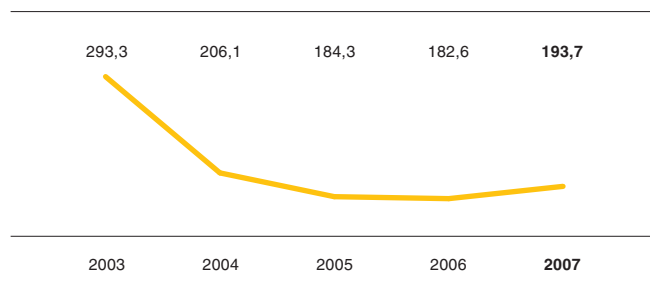
Tableau 9
Autres revenus

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	50,7 \$	47,9 \$	47,7 \$	6 %
Commissions sur prêts	23,4	23,7	30,4	(1)
Commissions sur cartes de crédit	14,6	13,0	11,1	12
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	88,7	84,6	89,2	5
En % de l'actif moyen	0,53 %	0,51 %	0,55 %	
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	32,4	31,4	28,1	3
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	19,3	15,2	16,2	27
Revenus tirés de la vente et de la gestion de fonds communs de placement	13,4	10,6	9,6	26
Revenus d'assurance crédit	12,6	12,6	7,7	–
Revenus de régimes enregistrés autogérés	9,6	10,5	11,8	(9)
Revenus de titrisation	6,4	10,0	11,7	(36)
Revenus de fiduciaires	1,3	1,2	1,0	8
Gain sur cession et sur modification de participation	4,0	0,9	–	344
Autres	6,0	5,6	9,0	7
Sous-total – autres	105,0	98,0	95,1	7
En % de l'actif moyen	0,62 %	0,58 %	0,58 %	
Total – autres revenus	193,7 \$	182,6 \$	184,3 \$	6 %
En % de l'actif moyen	1,15 %	1,09 %	1,13 %	

Autres revenus

(en millions de dollars)

**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 40,0 millions \$ en 2007, comme en 2006. Elle représentait 0,30 % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de vente comparativement à 0,32 % en 2006, reflétant l'amélioration du crédit des portefeuilles.

L'économie canadienne a connu une autre bonne année en 2007, ce qui a permis à la Banque de maintenir les pertes sur prêts à l'intérieur des attentes de la direction. Encore cette année, l'économie canadienne a su compenser, pour l'instant du moins, l'effet de l'appréciation du dollar canadien et de la montée des prix de l'énergie. La vigueur du marché du travail, le faible niveau des taux d'intérêt et la force de l'économie dans l'Ouest canadien ont certainement contribué à la bonne performance des divers portefeuilles. Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2005 à 2007.

Tableau 10
Provision pour pertes sur prêts

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005
Prêts personnels	27,7 \$	27,7 \$	25,1 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1,3	0,4	0,6
Prêts hypothécaires commerciaux	0,2	(0,2)	1,6
Prêts commerciaux et autres	10,8	12,1	12,7
Total—provision pour pertes sur prêts	40,0 \$	40,0 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de vente	0,30 %	0,32 %	0,33 %

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 427,4 millions \$ en 2007, alors qu'ils s'élevaient à 410,8 millions \$ en 2006.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 15,7 millions \$ par rapport à 2006. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet conjugué des augmentations salariales et de l'augmentation du nombre d'employés. Le nombre total d'employés, en équivalent temps plein, est ainsi passé de 3 238 au 31 octobre 2006 à 3 289 au 31 octobre 2007, et ce recrutement a essentiellement été dédié au soutien des initiatives de développement du secteur Services financiers aux particuliers. Des augmentations de plus de 3,0 millions \$ en rémunération variable (reflétant le dépassement des objectifs fixés pour 2007) et de plus de 3,0 millions \$ en rémunération à base d'actions ont également contribué à la hausse des salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice financier 2007.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté légèrement, passant de 108,1 millions \$ en 2006 à 111,5 millions \$ en 2007. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la charge d'amortissement des projets technologiques capitalisés et à la hausse des loyers et des impôts fonciers. Les dépenses liées aux systèmes d'information de la Banque peuvent fluctuer de façon importante d'une année à

l'autre, en fonction des solutions technologiques retenues. En 2007, la Banque a continué de consacrer des ressources importantes afin de mettre à jour son environnement bureautique. À cet égard, des investissements additionnels de près de 15 millions \$ en 2007 se sont ajoutés aux 12 millions \$ déjà investis auparavant. Le nouvel environnement a permis d'améliorer l'efficacité des communications de la Banque et la robustesse de son réseau. Au cours des prochaines années, la Banque prévoit investir près de 40 millions \$ annuellement, notamment pour convertir ses systèmes de carte de débit et de crédit actuels en systèmes de carte à puce, de même que pour améliorer ses outils de gestion de la clientèle. Ces améliorations devraient permettre à la Banque de mieux servir sa clientèle et de favoriser l'approche et la rétention de nouveaux clients.

Les autres dépenses s'élevaient à 86,6 millions \$ en 2007, comparativement à 89,1 millions \$ en 2006. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des frais de taxes et assurances, principalement en raison de la réduction de la charge relative à la taxe sur le capital découlant de réorganisations corporatives. Notons par ailleurs que les charges de publicité et développement des affaires ont augmenté de 10 %, ce qui illustre les efforts visant à supporter la croissance des affaires. Le tableau 11 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2005 à 2007.

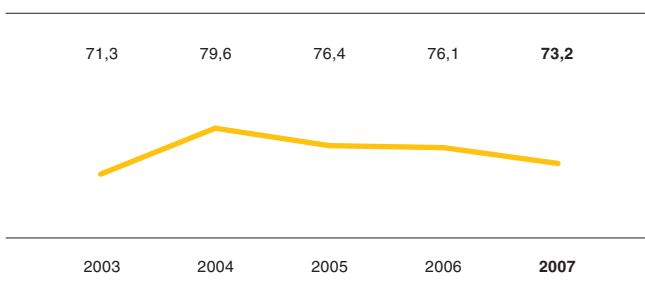
Tableau 11
Frais autres que d'intérêt

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	146,9 \$	140,8 \$	133,8 \$	
Avantages sociaux	53,1	50,0	45,4	
Rémunérations liées à la performance	29,3	22,8	19,5	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	229,3	213,6	198,7	7 %
En % de l'actif moyen	1,36 %	1,28 %	1,22 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	42,5	42,0	39,0	
Loyers et impôts fonciers	34,5	33,6	33,1	
Amortissement	27,4	26,0	28,4	
Entretien et réparation	5,4	4,9	5,3	
Services d'utilité publique	1,3	1,2	1,1	
Autres	0,4	0,4	2,1	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	111,5	108,1	109,0	3 %
En % de l'actif moyen	0,66 %	0,65 %	0,67 %	
Autres				
Honoraires et commissions	19,0	19,2	16,5	
Taxes et assurances	18,8	23,9	23,6	
Communications et frais de déplacement	18,3	17,5	17,6	
Publicité et développement des affaires	16,8	15,3	13,2	
Articles de bureau et publications	6,2	6,0	6,0	
Recrutement et formation	2,8	2,1	2,3	
Autres	4,7	5,1	3,0	
Sous-total – autres	86,6	89,1	82,2	(3) %
En % de l'actif moyen	0,52 %	0,53 %	0,50 %	
Total – frais autres que d'intérêt	427,4 \$	410,8 \$	389,9 \$	4 %
En % de l'actif moyen	2,54 %	2,46 %	2,39 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	73,2 %	76,1 %	76,4 %	

Ratio d'efficacité

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



RATIO D'EFFICACITÉ

Le ratio d'efficacité s'est substantiellement amélioré, passant de 76,1 % en 2006 à 73,2 % en 2007 (sur la base des activités poursuivies). Dans l'ensemble, l'augmentation de 8 % des revenus a plus que contrebalancé l'augmentation de 4 % des dépenses, et a contribué à l'amélioration du ratio d'efficacité. À ce niveau, l'efficacité demeure tout de même inférieure aux attentes et l'amélioration de l'efficacité demeure une priorité pour la Banque. Le graphique ci-contre illustre la performance de la Banque au cours des dernières années.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies pour l'exercice financier 2007 s'élevaient à 26,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 22,7 %), comparativement à 23,4 millions \$ (taux d'imposition effectif: 26,3 %) pour l'exercice financier 2006.

Tableau 12**Rapprochement entre la charge d'impôts découlant des activités poursuivies et le montant des impôts en dollars, en appliquant le taux prévu par la loi**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2007		2006	
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	38,4 \$	33,0 %	29,3 \$	32,9 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(3,6)	(3,0)	(2,4)	(2,7)
Dividendes exonérés d'impôt	(2,4)	(2,1)	(1,1)	(1,2)
	32,4	27,9	25,8	29,0
Résolution de divers risques fiscaux	(3,3)	(2,9)	(11,3)	(12,7)
Changements des taux d'imposition	(0,7)	(0,7)	8,6	9,7
Effet du rapatriement de bénéfices liés à des activités étrangères	–	–	4,5	5,1
Économies d'impôts non préalablement comptabilisées liées à l'impôt minimum des institutions financières	–	–	(2,8)	(3,2)
Portion des gains en capital exonérée d'impôt	(1,5)	(1,3)	–	–
Autres	(0,5)	(0,3)	(1,4)	(1,6)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats	26,4 \$	22,7 %	23,4 \$	26,3 %

La résolution de divers risques fiscaux, les changements des taux d'imposition, de même que certains gains exonérés d'impôt, tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessus, ont été les plus importants items ayant affecté de manière spécifique la charge d'impôt pour l'exercice 2007. En excluant l'incidence de ces items, le taux d'imposition effectif se serait établi à 27,9 % en 2007, comparativement à 29,0 % en 2006. Cette diminution du taux d'imposition pour l'exercice financier 2007 découle principalement de l'augmentation des revenus de dividendes des sociétés canadiennes, exonérés d'impôt, et du fait que la Banque n'a pas comptabilisé de charge d'impôts sur ses bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit sur l'ensemble de l'exercice. Notons que la réorganisation corporative, qui avait contribué à réduire le taux d'imposition appliqué aux bénéfices liés aux opérations étrangères d'assurance crédit, n'avait affecté que partiellement les activités de 2006.

La note 18 des états financiers consolidés fournit également des renseignements additionnels sur les impôts sur les bénéfices.

Le 30 octobre 2007, le ministre des Finances du Canada a déposé un budget qui inclut de nouvelles diminutions des taux d'impôt. Cependant, compte tenu du fait que le gouvernement actuel est minoritaire, les amendements proposés à la Loi de l'impôt sur le revenu ne pourront être considérés comme pratiquement en vigueur pour les besoins de la comptabilité avant qu'ils ne soient adoptés en troisième lecture à la Chambre des Communes. La Banque n'a donc pas reflété l'effet de ces propositions dans ses états financiers consolidés.

Selon l'analyse de la Banque, les amendements proposés impliqueraient une réévaluation des actifs d'impôts futurs, ce qui entraînerait une charge d'impôts futurs d'un montant de 4 millions \$ à 5 millions \$ pour la période durant laquelle les amendements proposés deviendraient pratiquement en vigueur. Au delà de cette période cependant, le taux d'imposition statutaire applicable serait réduit.

Analyse de la situation financière

Au cours de l'exercice financier 2007, les efforts soutenus de l'ensemble des secteurs d'activité ont permis de générer une excellente croissance des volumes d'affaires, dont notamment des portefeuilles de prêts et de dépôts. Par ailleurs, les récents événements touchant les titres adossés à des créances ont également eu des répercussions sur la situation de la Banque, telles que détaillées précédemment. Enfin, l'adoption des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006 a modifié de façon substantielle l'information présentée aux états financiers, notamment pour ce qui est des valeurs mobilières.

Au 31 octobre 2007, l'actif total de la Banque s'établissait à 17,8 milliards \$, comparativement à 17,3 milliards \$ au 31 octobre 2006, comme l'indique le tableau 13. L'actif administré s'élevait à 15,6 milliards \$, alors qu'il était de 14,7 milliards \$ à la fin de l'exercice financier précédent. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

Tableau 13
Actif au bilan

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	Variation 07/06
Liquidités et valeurs mobilières	3 023 \$	3 412 \$	3 258 \$	(11) %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	540	802	508	(33)
Prêts				
Personnels	4 958	4 168	3 907	19
Hypothécaires résidentiels	6 233	5 986	5 807	4
Hypothécaires commerciaux	684	659	596	4
Commerciaux et autres	1 557	1 477	1 540	5
	13 432	12 290	11 850	9
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(115)	(125)	(130)	(8)
Total des prêts	13 317	12 165	11 720	9
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	112	150	146	(25)
Autres éléments d'actif	795	767	875	4
Actif au bilan	17 787 \$	17 296 \$	16 507 \$	3 %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	17,0 %	19,7 %	19,7 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	77,9 %	75,0 %	74,1 %	

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières, de même qu'aux valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2007, ces actifs totalisaient 3,6 milliards \$, alors qu'ils s'établissaient à 4,2 milliards \$ au 31 octobre 2006. Les liquidités de la Banque se composent à plus de 58 % de valeurs émises ou garanties par le Canada, des provinces et des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et les titres de participation complètent le portefeuille. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements à court terme, notamment afin de déboursier des prêts et gérer les échéances de son portefeuille de dépôts, et sont également utilisées pour ses autres opérations courantes. Toutefois, leur rendement est généralement inférieur à celui que la Banque peut générer par ses activités de prêt. Ainsi, la diminution des liquidités au cours de l'exercice découlant de la gestion rigoureuse des liquidités explique, en partie, l'amélioration de la marge nette d'intérêt.

Pour la Banque, l'effet de la crise des liquidités et du crédit, ayant affecté le marché des titres adossés à des créances, est demeuré limité jusqu'à maintenant, tel que discuté à la page 25 du présent Rapport de gestion, notamment en raison du fait que la Banque détenait peu de ces titres. De plus, les principales sources de financement de la Banque, à savoir : les dépôts de particuliers et la titrisation de prêts hypothécaires par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, sont demeurées relativement insensibles à ces événements pour le moment. La Banque continue tout de même à exercer une vigie de la situation afin de pouvoir éventuellement adapter ses stratégies.

Au 31 octobre 2007, le gain net non réalisé relatif au portefeuille de titres disponibles à la vente était de 10,3 millions \$, tel que détaillé à la note 6 des états financiers consolidés.

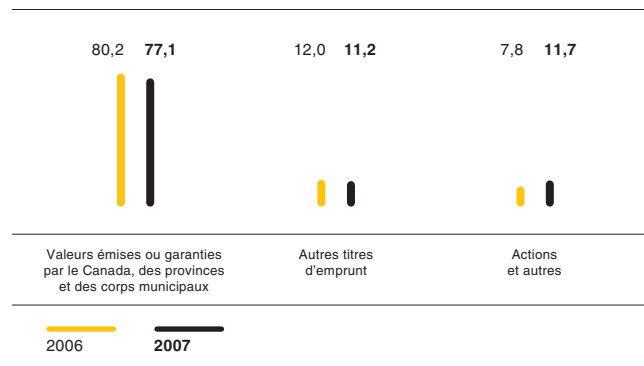
Ce gain net est principalement attribuable aux actions de la Bourse de Montréal. Les moins-values non réalisées du portefeuille de placement étaient de 4,5 millions \$. Ces baisses de valeur portent principalement sur des portefeuilles d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, lesquels ont été affectés durant la seconde portion de l'exercice, par la baisse des marchés. La Banque croit que ces baisses de valeurs devraient se résorber au cours des prochains mois et, conséquemment, aucune diminution de valeur n'a été constatée.

À la suite de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers, les valeurs mobilières sont maintenant présentées dans les trois catégories suivantes à leur juste valeur :

- Titres disponibles à la vente ;
- Titres détenus à des fins de transaction ;
- Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Valeurs mobilières

(en pourcentage)



AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté, passant de 767 millions \$ au 31 octobre 2006 à 795 millions \$ au 31 octobre 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des items en transit liés au règlement de transactions bancaires en fin d'année et des immobilisations corporelles découlant d'investissements importants en technologie au cours de l'exercice 2007. Ces hausses furent partiellement contrebalancées par la diminution de l'actif d'impôt futur et de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés. Cet actif correspond principalement à la juste valeur des instruments financiers dérivés et aux intérêts courus sur ceux-ci. Au 31 octobre 2006, cet actif incluait également les pertes reportées de 27,8 millions \$ relatives aux instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture était utilisée. Cet élément a été reclassé aux capitaux propres lors de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers, le 1^{er} novembre 2006.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

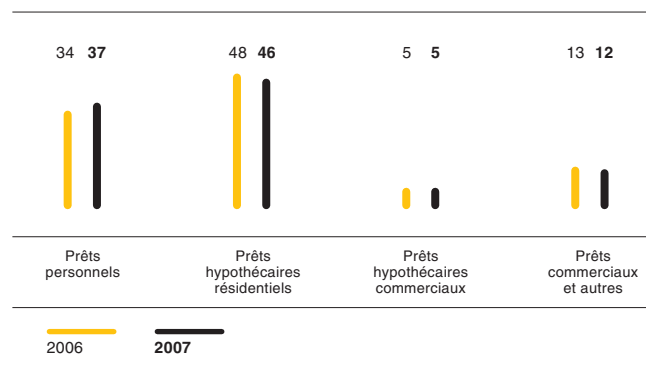
Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires, avant la provision pour pertes sur prêts, a augmenté de 9 % à 13,5 milliards \$ au 31 octobre 2007, alors qu'il s'établissait à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette hausse est principalement due à la forte croissance des prêts à l'investissement de B2B Trust et des prêts hypothécaires. La composition du portefeuille est détaillée ci-après.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2007 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2006. Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 5,0 milliards \$ et 6,2 milliards \$ respectivement et constituaient plus de 80 % des prêts de la Banque, tout comme en 2006. Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité des Services financiers aux particuliers et de B2B Trust. Le financement commercial, essentiellement auprès de petites et moyennes entreprises, demeure relativement stable à 2,4 milliards \$ au 31 octobre 2007 comparativement à un solde de 2,3 milliards \$ au terme de l'exercice financier 2006.

Composition du portefeuille de prêts

(en pourcentage)

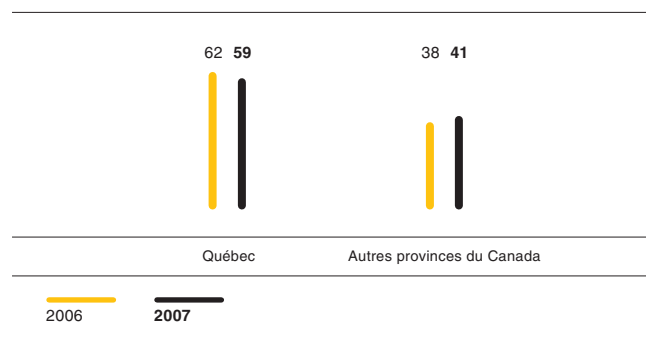


Répartition géographique

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec par l'entremise de ses succursales et centres d'affaires. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à certains autres centres d'affaires, à un vaste réseau de courtiers et conseillers financiers indépendants qui distribuent ses produits, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec des détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. Notons également que les opérations de B2B Trust sont principalement réalisées à partir de Toronto. Au 31 octobre 2007, les prêts consentis au Québec représentaient 59 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (62 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 41 %.

Répartition géographique des prêts

(en pourcentage)



Taille des prêts par emprunteur commercial

La Banque maintient la taille des prêts qu'elle octroie à un niveau cohérent avec le niveau de risque qu'elle veut assumer, conformément à ses politiques de gestion du risque de crédit.

Assurances et garanties

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2007, 45 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 50 % en 2006. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 80 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 89 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à environ 99 000 \$, comparativement à près de 93 000 \$ au terme de l'exercice financier 2006.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La valeur de ces placements doit respecter en tout temps certaines modalités des ententes de prêt.

ÉVOLUTION DES PORTEFEUILLES DE PRÊTS

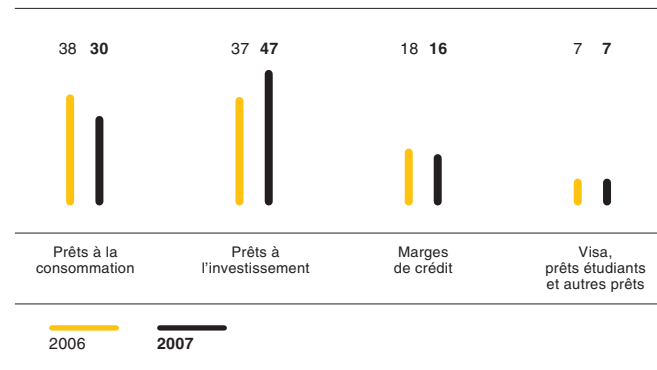
Prêts personnels

Au 31 octobre 2007, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,0 milliards \$, une hausse de 790 millions \$ par rapport au 31 octobre 2006. Cette augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust qui a continué de bénéficier des conditions favorables sur les marchés au cours des premiers trimestres, ainsi que du développement soutenu des affaires auprès de ses partenaires. Le portefeuille

de marges de crédit a également augmenté au cours de l'exercice financier pour s'établir à 807 millions \$ au 31 octobre 2007, incluant 307 millions \$ en marges de crédit hypothécaire. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente est demeuré relativement stable au cours de l'exercice financier.

Composition des prêts personnels

(en pourcentage)



Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 14, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 770 millions \$ au cours de l'exercice financier 2007. Cette performance est principalement attribuable aux conditions économiques favorables, à la vigueur du marché immobilier et à la solide performance des Services financiers aux particuliers supportée par une nouvelle force de développeurs hypothécaires mobiles, et ce, malgré une concurrence toujours soutenue.

Prêts hypothécaires résidentiels par type de propriété

(en pourcentage)

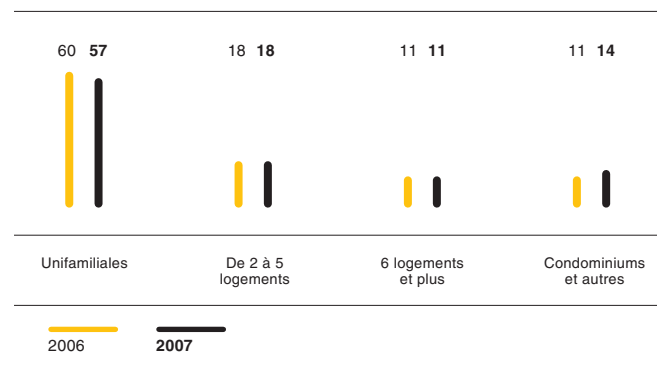


Tableau 14
Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	6 233 \$	5 986 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	1 562	1 039
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	7 795 \$	7 025 \$

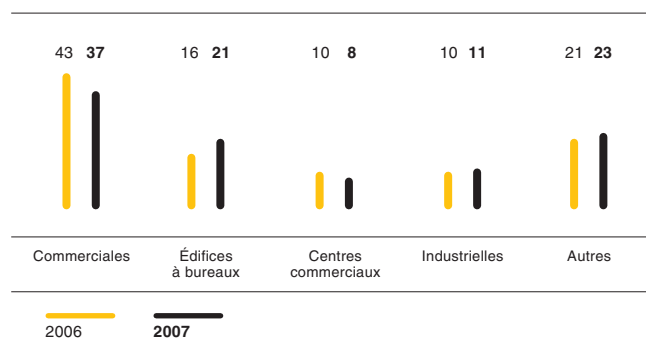
Prêts hypothécaires commerciaux

Le volume de prêts a progressé de près de 4 % par rapport à l'an dernier et s'établissait à 684 millions \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 659 millions \$ au 31 octobre 2006. La Banque demeure un acteur reconnu dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux à travers le Canada, ce qui lui a permis de participer à l'évolution favorable du marché dans l'Ouest canadien.

Au 31 octobre 2007, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 65 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 35 %, alors qu'au 31 octobre 2006, leurs parts respectives s'établissaient à 72 % et 28 %.

Prêts hypothécaires commerciaux par type de propriété

(en pourcentage)

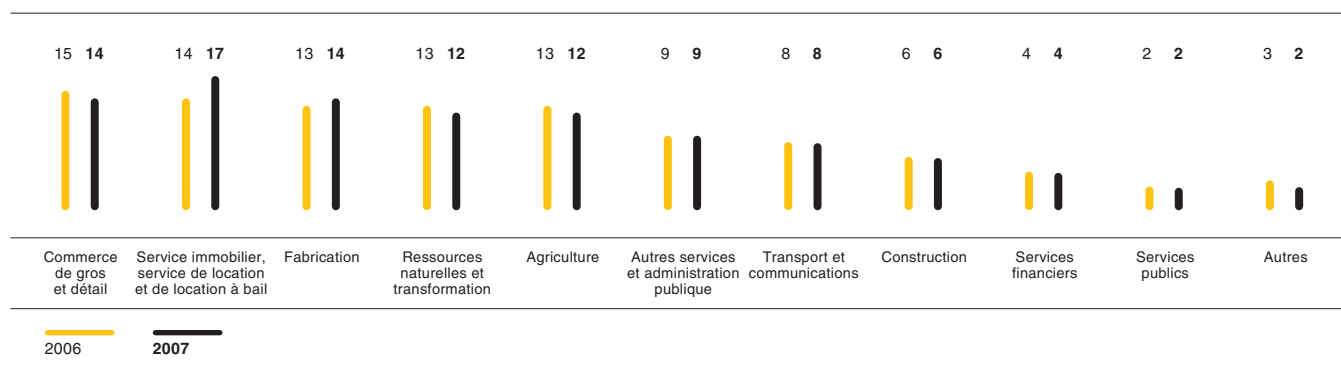


Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2007, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,7 milliard \$, en légère hausse par rapport à 2006 alors qu'il s'élevait à 1,6 milliard \$. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance du portefeuille de prêts au Québec, alors que le portefeuille de l'Ontario a diminué légèrement. Cette évolution démontre la pertinence de la stratégie de la Banque visant à concentrer ses activités dans les secteurs où elle est en mesure de se démarquer face à la concurrence.

Prêts commerciaux par industrie

(en pourcentage)



Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 130,6 millions \$ en 2006 à 103,9 millions \$ en 2007. Quant aux prêts douteux nets, ils étaient de (11,4) millions \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 5,4 millions \$ au 31 octobre 2006. L'amélioration de ces indicateurs démontre que la qualité de crédit du portefeuille de prêts demeure solide. L'excellente situation économique au Québec et au Canada au cours des dernières années a permis d'améliorer sensiblement la qualité du portefeuille. De plus, les mesures prises depuis quatre ans afin de réduire l'exposition de

la Banque à des risques de crédit importants, de même qu'une proportion plus élevée de prêts aux particuliers, ont amélioré son profil de risque. Le tableau 15 détaille les prêts douteux par portefeuille.

La provision générale s'établissait à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2007, tout comme en 2006. Elle reflète l'estimation quant aux pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux. La note 7 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

Tableau 15
Prêts douteux

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007			2006		
	Brut	Provisions spécifiques	Net	Brut	Provisions spécifiques	Net
Prêts personnels	16,2 \$	(6,0) \$	10,2 \$	16,1 \$	(5,6) \$	10,5 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	20,4	(1,4)	19,0	16,5	(3,5)	13,0
Prêts hypothécaires commerciaux	4,3	(1,5)	2,8	8,4	(3,5)	4,9
Prêts commerciaux et autres	63,0	(41,1)	21,9	89,6	(47,3)	42,3
Total	103,9 \$	(50,0) \$	53,9 \$	130,6 \$	(59,9) \$	70,7 \$
Provision générale			(65,3)			(65,3)
Total – prêts douteux nets			(11,4) \$			5,4 \$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			(0,1) %			– %

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté, passant de 13,1 milliards \$ au 31 octobre 2006 à 13,9 milliards \$ au 31 octobre 2007. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des dépôts de particuliers. Cette augmentation des dépôts a contribué au financement de la croissance des portefeuilles de prêts. Le tableau 16 présente un sommaire des différents portefeuilles.

DÉPÔTS DE PARTICULIERS

Le total des dépôts de particuliers a augmenté à 11,6 milliards \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 11,0 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette croissance provient principalement des dépôts levés par B2B Trust et en succursales. Les dépôts de particuliers en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers totalisaient 4,3 milliards \$ et 5,4 milliards \$ respectivement au 31 octobre 2007. Une forte proportion de

ceux-ci sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client. Ces dépôts constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2007, ces dépôts représentaient 83 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

DÉPÔTS D'ENTREPRISES, BANQUES ET AUTRES

Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 169 millions \$ et s'établissaient à 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2007, alors qu'ils étaient de 2,1 milliards \$ au 31 octobre 2006. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des dépôts levés auprès de municipalités, alors que les dépôts de trésorerie ont diminué.

Tableau 16
Dépôts

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007		2006	
Particuliers				
À vue et à préavis	1 891 \$	13,6 %	1 843 \$	14,1 %
À terme				
Réseau de succursales	4 315	31,1	4 221	32,2
Courtiers	5 359	38,6	4 886	37,3
	9 674	69,7	9 107	69,5
Sous-total – particuliers	11 565	83,3	10 950	83,6
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	859	6,2	832	6,4
À terme fixe	1 455	10,5	1 313	10,0
Sous-total – entreprises, banques et autres	2 314	16,7	2 145	16,4
Total – dépôts	13 879 \$	100,0 %	13 095 \$	100,0 %

AUTRES PASSIFS

La diminution de 352 millions \$ des autres passifs au cours de l'exercice financier 2007 est principalement attribuable aux engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et aux engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, lesquels dépendent des activités de négociation et des stratégies d'investissement, ainsi que de la diminution des acceptations bancaires. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par la hausse des chèques et autres effets en transit, lesquels sont liés au processus de compensation quotidien de la Banque.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Le montant des débetures subordonnées au 31 octobre 2007 était de 150 millions \$, tout comme au 31 octobre 2006. Ces débetures font partie intégrante du capital réglementaire, tel que détaillé ci-dessous, et fournissent une protection additionnelle pour les déposants de la Banque.

CAPITAUX PROPRES

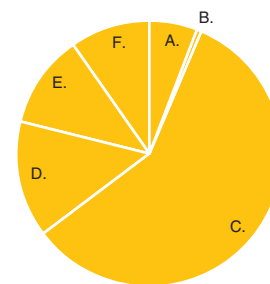
Les capitaux propres s'élevaient à 1 004,7 millions \$ au 31 octobre 2007, alors qu'ils étaient de 946,4 millions \$ au 31 octobre 2006, soit une augmentation de 58,3 millions \$ ou 6 %. Cet accroissement de valeur résulte principalement du bénéfice net de l'exercice financier, déduction faite des dividendes déclarés, de même qu'à l'ajustement positif au cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la réévaluation par la Banque des actions de la Bourse de Montréal qu'elle détenait, à la suite de son inscription initiale à la Bourse de Toronto. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, est passée de 31,18 \$ au 31 octobre 2006 à 33,34 \$ au 31 octobre 2007. Au cours de l'exercice financier

2007, la Banque a émis 190 377 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 5,3 millions \$. Au 31 octobre 2007, 23 810 813 actions ordinaires étaient en circulation.

Sources de financement

(en pourcentage)

- A. Capitaux propres 6,0 %
- B. Débetures subordonnées 0,9 %
- C. Dépôts à terme de particuliers 58,2 %
- D. Dépôts d'entreprises, banques et autres 13,9 %
- E. Dépôts à vue et à préavis de particuliers 11,4 %
- F. Titrisation 9,6 %

**Tableau 17**
Capital-actions émis et en circulation

Au 28 novembre 2007 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 815 813
Options	165 027

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque surveille étroitement la qualité de son capital puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4 % et un ratio de capital total d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues d'atteindre un ratio minimum de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. Les tableaux 18 et 19 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios, tels qu'établis par la BRI. À partir du 1^{er} novembre 2007, la Banque utilisera le nouvel accord ayant été élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle II). L'adoption de ce nouvel accord devrait renforcer légèrement les ratios de capital de la Banque.

Tableau 18
Actif pondéré en fonction des risques

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Éléments inscrits au bilan		
Liquidités	86 \$	42 \$
Valeurs mobilières	328	481
Prêts hypothécaires	2 637	2 400
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 906	5 147
Autres éléments d'actifs	476	463
Provisions générales	65	65
Total – éléments inscrits au bilan	9 498	8 598
Éléments hors bilan		
Instruments financiers dérivés	29	27
Engagements de crédit	197	77
Total – actif pondéré en fonction des risques	9 724 \$	8 702 \$

Tableau 19
Capital réglementaire – BRI

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	Variation 07/06
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	256,4 \$	250,6 \$	2 %
Surplus d'apport	0,1	0,5	(80)
Bénéfices non répartis	537,3	485,3	11
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Moins : écarts d'acquisition	(53,8)	(53,8)	–
Total – capital de première catégorie (A)	950,0	892,6	6
Capital de seconde catégorie			
Débentures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	65,3	65,3	–
Gains latents sur des titres disponibles à la vente	11,7	–	s.o.
Total – capital de seconde catégorie	227,0	215,3	5
Titrisation et autres	(45,6)	(28,5)	60
Capital réglementaire – BRI (B)	1 131,4 \$	1 079,4 \$	5 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 18) (C)	9 724,0 \$	8 702,2 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	9,8 %	10,3 %	
Ratio BRI total (B/C)	11,6 %	12,4 %	
Ratio actif/fonds propres	15,8 x	16,1 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	7,5 %	7,7 %	

DIVIDENDES

L'amélioration constante des résultats au cours des quatre dernières années, combiné à la confiance de la direction et du conseil d'administration envers la performance future de la Banque a amené le conseil à approuver une augmentation de 0,03 \$ ou 10 % du dividende trimestriel, ce qui le porte à 0,32 \$ par action ordinaire. Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires. De plus, la

déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 15 des états financiers consolidés. Pour l'exercice financier 2008, le niveau de paiement de dividende sur actions ordinaires de la Banque pourrait se situer en deçà de 40 % du bénéfice net par action afin qu'un niveau de capital optimal soit maintenu pour supporter les opérations de la Banque. Ceci s'explique en grande partie par l'augmentation de l'actif de la Banque qui requiert davantage de capital.

Tableau 20
Dividendes sur actions et ratio du dividende versé

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2007	2006	2005
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11,8 \$	11,8 \$	11,8 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	27,5 \$	27,4 \$	27,3 \$
Ratio du dividende versé	33,3 %	46,7 %	51,2 %

COTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

Tableau 21
Cotes de crédit

Au 31 octobre 2007

	DBRS	Standard & Poor's
Dépôts et dettes de premier rang	BBB	BBB
Instruments à court terme	R-2 (haut)	A-2
Débiteures subordonnées	BBB (bas)	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3	BB+

Les cotes de crédit de la Banque sont demeurées inchangées en 2007. En date du présent rapport, les agences de notation Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's présentaient respectivement des perspectives positives et stables sur les notes attribuées¹.

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit accéder aux marchés afin de se financer grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à accéder aux marchés pour obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's. Ainsi, les révisions des cotes de crédit de la Banque peuvent avoir une incidence sur le financement de ses activités et sur les exigences en matière de garanties.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles, au 31 octobre 2007, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 24 des états financiers consolidés complète cette information.

¹ Une perspective sur une note attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). En déterminant une perspective, sont considérés tous changements dans les conditions d'affaires économiques et/ou fondamentales. Une perspective n'est pas nécessairement un précurseur d'un changement à la note ou d'une éventuelle mesure à être prise. Les perspectives S&P signifient ce qui suit :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de note DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », ou « Sous revue ». La perspective aide à donner à l'investisseur une compréhension de l'opinion de DBRS au sujet de la tendance pour la note en question. Toutefois, l'investisseur ne doit pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la note est imminent.

Tableau 22
Obligations contractuelles
Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)

	2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite	Total
Dépôts à terme	5 459 \$	2 869 \$	1 539 \$	631 \$	626 \$	4 \$	11 128 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	867	–	–	–	15	47	929
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	869	–	–	–	–	–	869
Débiteures subordonnées	–	–	–	150	–	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	68	69	69	59	51	191	507
Total	7 263 \$	2 938 \$	1 608 \$	840 \$	692 \$	242 \$	13 583 \$

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Les principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, incluant les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de mener à bien certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation du réseau de succursales, la modernisation des plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 35 millions \$ à 45 millions \$ annuellement au cours des prochaines années.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre pour des clients des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan comprennent également des instruments dérivés et les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil des entités mises en place à des fins de financement.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels sous gestion reliés aux activités de titrisation. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 23 illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2007, ces éléments totalisaient 15,6 milliards \$, en hausse de 0,9 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2006.

Les actifs liés aux régimes de retraite autogérés sont demeurés relativement inchangés d'un exercice financier à l'autre. Les efforts soutenus de la Banque et de sa filiale B2B Trust ont permis de contrebalancer l'effet de concurrence accrue dans ce segment. La Banque anticipe toutefois qu'à moyen terme ces activités continueront à être influencées négativement compte tenu de l'environnement réglementaire qui encourage les intervenants à assurer la gestion de leurs régimes autogérés eux-mêmes.

Les actifs de courtage des clients ont progressé de près de 4 %, bénéficiant de la bonne performance des marchés boursiers et également des initiatives visant à accroître les opérations de courtage. Les actifs institutionnels, liés aux activités de fiducies, ont pour leur part augmenté de près de 6 % par rapport au 31 octobre 2006.

Les actifs des fonds communs de placement ont progressé de 211 millions \$ ou 15 % en 2007. Les conditions de marchés favorables et la demande soutenue pour ces produits d'épargne, de même que les initiatives relatives à la distribution de ces produits expliquent ce résultat encourageant. Notons que, depuis la cession de ses activités de gestion de fonds communs de placement à l'Industrielle Alliance au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a concentré ses efforts, par l'entremise de son réseau de succursales, dans la distribution de fonds communs de placement auprès de sa clientèle de détail.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 42 %, essentiellement en raison des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier. La gestion de ces actifs permettra à la Banque de tirer des revenus de gestion conséquents au cours des prochaines années. Les autres actifs de particuliers en fiducie ont diminué de 3 millions \$ par rapport à l'an dernier. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, lesquels sont détaillés au tableau 9 présenté à la page 28 du présent Rapport de gestion, contribuent de manière importante à la rentabilité de la Banque.

Tableau 23
Biens administrés et biens sous gestion

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	Variation 07/06
REER et FERR autogérés	8 429 \$	8 415 \$	– %
Actifs de courtage de clients	1 995	1 924	4
Institutionnels	1 824	1 725	6
Prêts hypothécaires sous gestion	1 742	1 223	42
Fonds communs de placement	1 616	1 405	15
Autres – Particuliers	30	33	(9)
Total – biens administrés et biens sous gestion	15 636 \$	14 725 \$	6 %

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque souscrit divers contrats et engagements qui se traduisent en produits dérivés.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les opérations sur produits dérivés sont mesurées en fonction des montants nominaux de référence. Toutefois, ces derniers ne sont pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Les montants nominaux de référence des produits dérivés de la Banque totalisaient 11,1 milliards \$ au 31 octobre 2007, comparativement à 12,6 milliards \$ au 31 octobre 2006. Les justes valeurs positives des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 11 millions \$ et 63 millions \$, contre 3 millions \$ et 58 millions \$ au 31 octobre 2006, tandis que les justes valeurs négatives des instruments financiers dérivés désignés comme instrument de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 18 millions \$ et 66 millions \$, comparativement à 17 millions \$ et 20 millions \$ au 31 octobre 2006.

Les notes 3 et 22 des états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les types de produits dérivés ainsi que sur leur comptabilisation.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans le but principal d'obtenir du financement, ainsi que dans une autre mesure, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération générique de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie au Canada, contre de l'argent.

La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient des meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats d'échange d'intérêts (swaps) afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle des actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Au moment de la vente des actifs, la Banque conserve certains droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires et des comptes de réserve, lesquels constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats d'échange d'intérêts visant à immuniser les structures d'accueil de certains risques de taux d'intérêt et assurer les paiements aux investisseurs. La Banque continue également d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2007, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 1 562 millions \$ et les droits conservés connexes à 57 millions \$.

Des revenus de 6,4 millions \$ ont été constatés en 2007 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 6,7 millions \$ et des revenus de gestion de 3,2 millions \$. Au cours de l'exercice, la Banque a également ajusté la valeur de certains swaps liés aux opérations de titrisation pour un montant de 2,8 millions \$ à la suite de la crise des liquidités et du crédit. La note 8 des états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur ces structures.

INCIDENCES DES PROGRAMMES DE TITRISATION SUR LES RATIOS DE CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Les cessions effectuées par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas une incidence

importante sur les ratios de capital réglementaire puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0 %. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas une incidence importante sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que continue à assumer la Banque à travers les droits conservés.

Enfin, les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital puisque la Banque ne conserve généralement pas de risque de crédit lorsqu'elle cède ce type de prêts.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 24 des états financiers consolidés donne des informations additionnelles à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 24 des états financiers consolidés, fournit des renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

Tableau 24
Engagements relatifs au crédit

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
Engagements de crédit inutilisés ⁽¹⁾	1 958 \$	2 186 \$
Lettres de crédit documentaire	15 \$	13 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	92 \$	95 \$

(1) Exclut des facilités de crédit personnelles totalisant 1 064 074 000 \$ (940 851 000 \$ au 31 octobre 2006) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 863 059 000 \$ (799 113 000 \$ au 31 octobre 2006) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

Analyse des résultats trimestriels

ANALYSE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2007

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2007, la Banque a déclaré un bénéfice net de 30,2 millions \$, ou 1,14 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 22,6 millions \$, ou 0,84 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2006. Le rendement des capitaux propres attribuables aux

actionnaires ordinaires s'établissait à 13,8 % pour le quatrième trimestre 2007, comparativement à 10,8 % pour la même période en 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 25,7 millions \$, ou 0,95 \$ dilué par action ordinaire, pour ce quatrième trimestre 2007, comparativement à 18,1 millions \$, ou 0,65 \$ dilué par action ordinaire, pour le quatrième trimestre de 2006.

Tout comme en 2006, les activités abandonnées, consécutivement à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs décrite à la page 9 du présent Rapport de gestion, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque au cours du quatrième trimestre compte tenu de la constatation d'une portion additionnelle du gain sur cession de 5,2 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2007, le revenu total s'établissait à 145,6 millions \$, comparativement à 137,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2006. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 6 %, ou 5,6 millions \$ et ce, malgré l'impact de l'augmentation du coût de financement, tel qu'il a été expliqué à la page 25 du présent Rapport de gestion. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts et aux stratégies de gestion plus rigoureuses des liquidités de la Banque. La hausse de 2,9 millions \$ des autres revenus, quant à elle, est principalement attribuable au gain découlant de la restructuration mondiale de Visa. Il convient de souligner également le gain de 3,0 millions \$ réalisé grâce à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que la perte de 2,8 millions \$ liée à la réévaluation des swaps de taux d'intérêt, tel qu'il a été expliqué à la page 26 du présent Rapport de gestion. De plus, la Banque a également comptabilisé une charge de 2,9 millions \$ afin de refléter la baisse de valeur de ses placements dans des titres émis par des conduits non bancaires couverts par « l'Entente de Montréal » au cours du quatrième trimestre 2007.

Pour le quatrième trimestre 2007, la provision pour pertes sur prêts est demeurée stable à 10 millions \$, comparativement à la même période en 2006. Ceci reflète la relative stabilité de la qualité du portefeuille au cours de l'exercice financier. Pour le quatrième trimestre 2007, les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 105,8 millions \$, comparativement à 104,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2006. Cette augmentation, par rapport à l'an dernier, est largement attribuable à la hausse de la charge de salaires liée à la croissance des opérations, de même qu'à la dépense d'amortissement plus élevée liée aux investissements technologiques. Ces augmentations ont toutefois été partiellement compensées par une diminution des taxes sur le capital découlant de réorganisations corporatives.

Pour le quatrième trimestre 2007, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 4,1 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 13,8 %. Le taux d'imposition effectif moins élevé par rapport au taux prévu par la loi (approximativement 33 %) découle du faible niveau des impôts sur les revenus de dividendes générés par le portefeuille d'actions canadiennes, ainsi que sur les bénéfices liés aux opérations d'assurance crédit, de même qu'à l'effet de la comptabilisation d'une économie d'impôts de 2,2 millions \$ découlant de la résolution de certaines expositions liées aux impôts. Pour le quatrième trimestre 2006, les impôts sur les

bénéfices s'élevaient également à 4,1 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 18,5 %. Le taux d'imposition effectif moins élevé par rapport au taux prévu par la loi (approximativement 33 %) était principalement attribuable aux retombées positives de réorganisations corporatives.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats trimestriels de la Banque devraient généralement être relativement stables d'un trimestre à l'autre, notamment à cause de la nature des opérations bancaires qui portent sur de grands volumes d'opérations peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, puisqu'il compte

un plus petit nombre de jours, les résultats du deuxième trimestre sont généralement légèrement inférieurs, le revenu net d'intérêt étant calculé sur une base quotidienne. Certaines opérations de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, dont les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent également générer de la volatilité. Enfin, les résultats peuvent être influencés, entre autres, par des transactions ou des événements particuliers, ainsi que par des changements dans l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire, incluant les politiques fiscales. Le tableau suivant présente les résultats trimestriels de 2007 et 2006.

Tableau 25
Résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

Pour les trimestres terminés les	2007				2006			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu total	145,6 \$	151,0 \$	145,7 \$	141,6 \$	137,1 \$	138,0 \$	131,0 \$	133,7 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	25,7	23,2	20,7	20,6	18,1	6,2	24,6	16,7
Bénéfice net	30,2 \$	23,2 \$	20,7 \$	20,6 \$	22,6 \$	6,2 \$	24,6 \$	17,0 \$
Résultat net par action ordinaire de base	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,84 \$	0,13 \$	0,92 \$	0,59 \$
dilué	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,84 \$	0,13 \$	0,91 \$	0,59 \$

De façon générale, le revenu total s'est amélioré d'un trimestre à l'autre principalement en raison de la croissance du revenu net d'intérêt. Cette amélioration relativement constante des revenus aurait dû se traduire par une augmentation similaire du bénéfice net. Toutefois, les éléments décrits ci-après ont eu pour conséquence de modifier la rentabilité au cours de certains trimestres.

ÉLÉMENTS AYANT EU UN IMPACT IMPORTANT SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Quatrième trimestre 2007

- Gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées, relativement à la clause de récupération basée sur les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement.
- Charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts afférents) relative à la baisse de valeur des placements adossés à des actifs.
- Gain relatifs à la restructuration de Visa de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts afférents)
- Récupération d'impôt de 2,2 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

Deuxième trimestre 2007

- Effet favorable de certains ajustements de nature fiscale de 1,6 million \$.

- Gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions \$, net des impôts sur les bénéfiques) résultant de la vente d'une partie des actions de la Bourse de Montréal que la Banque détenait.
- Perte de 4,3 millions \$ (2,9 millions \$, net des impôts afférents) issue de la cession de certaines valeurs mobilières.

Premier trimestre 2007

- Ajustements d'impôts positifs d'une valeur d'environ 0,9 million \$, liés à l'adoption de certaines modifications à l'impôt minimum des institutions financières.

Quatrième trimestre 2006

- Gain additionnel de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts afférents) comptabilisé au titre des activités abandonnées, relativement à la clause de récupération basée sur les ventes nettes annuelles de fonds communs de placement.

Troisième trimestre 2006

- Charge additionnelle d'impôts de 11,0 millions \$ découlant de l'adoption du budget fédéral 2006 qui venait réduire la valeur des actifs d'impôts futurs de la Banque.

Deuxième trimestre 2006

- Récupération d'impôts de 10,7 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

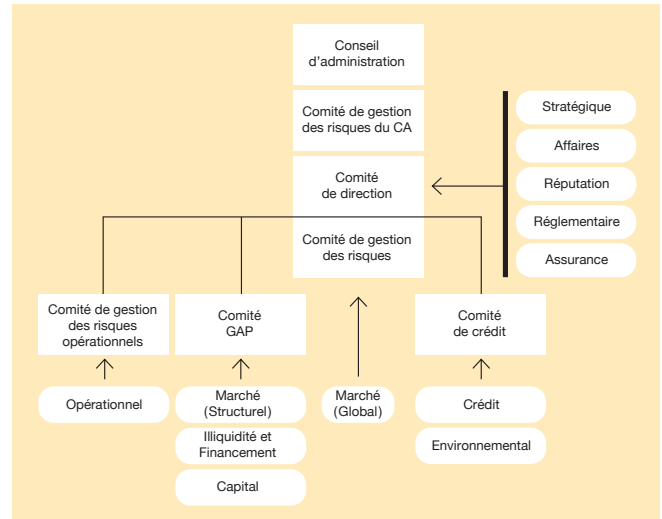
Cadre de gestion intégrée des risques

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la Banque s'est dotée d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce Cadre est de créer une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risque dans toutes les sphères d'activité de l'institution. Ces mesures comprennent essentiellement :

- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants ;
- l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes ;
- l'établissement et l'application de contrôles internes efficaces, et
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-dessous.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DE GESTION DE LA DIRECTION

Le comité de direction s'assure de la bonne mise en application du Cadre de gestion intégrée des risques. Il évalue et révisé les politiques de gestion des risques de marché, de liquidité, de gestion du capital, de crédit, opérationnels et de réputation. Il révisé par ailleurs le code de déontologie et la politique sur la conformité. Il est responsable également de mettre en place l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaire, stratégique, de réputation et d'assurance. Ce comité est dirigé par le président et chef de la direction.

Le comité de gestion du risque opérationnel (et ses sous-comités de prévention de la fraude et de sécurité et gouvernance en technologies de l'information) révisé et recommande au comité de direction l'approbation des politiques de gestion du risque opérationnel, revoit le rapport des pertes encourues de nature opérationnelle, révisé et approuve les outils d'identification et d'évaluation de la fréquence et de l'impact des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des unités d'affaires permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et enfin revoit les indicateurs de risque opérationnel.

Le comité gestion de l'actif et du passif (GAP) chapeaute les activités de gestion du risque structurel de taux d'intérêt et des autres risques de marché relatifs au bilan de l'institution et aux revenus générés par ses activités d'intermédiation financière. Ces champs d'activité couvrent les besoins de financement et de liquidités, l'évolution des éléments du bilan et de la marge nette d'intérêt, et les simulations de l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêt. Il approuve les recommandations d'opérations de couverture

en conformité avec la politique de gestion du risque structurel et les orientations en matière de structure de capital de l'institution.

Le comité de crédit interne a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques de crédit, des procédures et de la mise en place de systèmes d'information relatifs à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoir la délinquance de tous les types de prêts et d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites de ses latitudes et de s'assurer de la suffisance des provisions de pertes sur prêts.

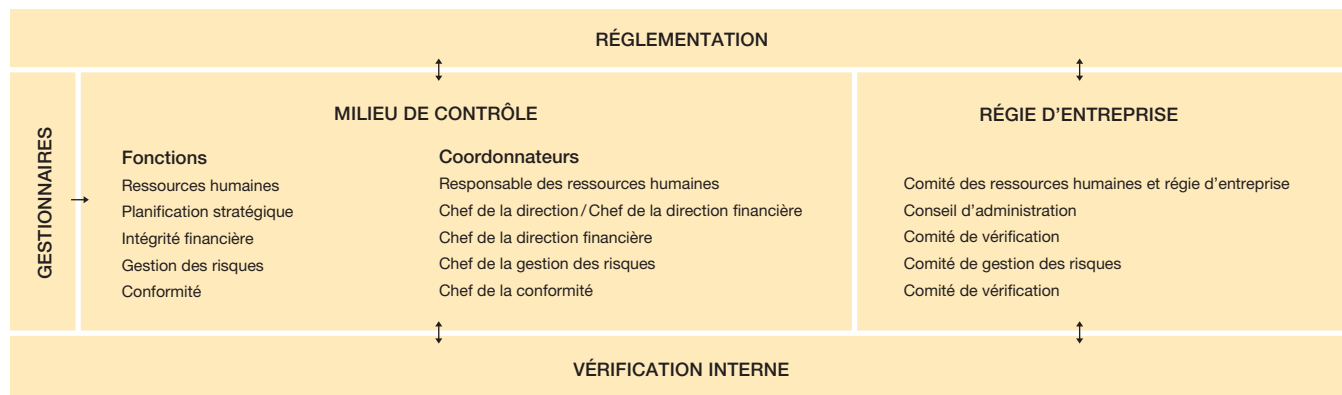
FONCTIONS DE GOUVERNANCE FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (« la Structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance favorisant la gestion intégrée des risques. La Structure est divisée en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi documentés et appliqués qui

permettent à l'institution de gérer et de contrôler ses activités commerciales et les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions: les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui sont les coordonnateurs du milieu de contrôle, et la supervision des fonctions est effectuée par les comités du conseil d'administration.

Le secteur de la vérification interne joue également un rôle clé au niveau de la structure du Cadre par la mise en place de systèmes fiables et complets visant à surveiller convenablement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Enfin, les exigences requises tant par les autorités réglementaires que par la loi font partie intégrante du Cadre de gestion des risques de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE



GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'activité, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de l'institution, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle défavorable sur les résultats de l'institution résultant de changements de facteurs reliés à l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable.

La haute direction est responsable de gérer le risque stratégique et d'affaires de la Banque. Chaque année, un processus de planification stratégique a lieu. La Banque procède alors à l'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités afin de déterminer le profil de rentabilité et de risques de ses différents secteurs d'activité. La stratégie

globale de la Banque est donc établie par la haute direction et est soumise au conseil d'administration pour son approbation.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion des risques de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit interne a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la

Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter.

Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est fortement centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond aux pertes financières que la Banque et /ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque et /ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le **risque sur actions** correspond aux pertes financières que la Banque et /ou ses filiales pourraient enregistrer suite à des fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

POLITIQUES ET NORMES

La Banque accorde une place fondamentale à la gestion efficace du risque de marché dont l'objectif premier est l'optimisation de la relation rendement / risque à l'intérieur de limites préalablement définies tenant compte du degré de risque que la Banque et ses filiales sont disposées à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque et de ses filiales en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Les politiques et limites sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration au moins sur une base annuelle, en vue de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET D'ENCADREMENT DES RISQUES DE MARCHÉ (TAUX D'INTÉRÊT, CHANGE ÉTRANGER ET ACTIONS)

L'évaluation des risques de marché à la Banque repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios-chocs ; et
- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité qui permettent d'encadrer les risques qui ne seraient pas saisis par les mesures de VAR et de scénarios-chocs.

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par la filiale Valeurs Mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie de la Banque.

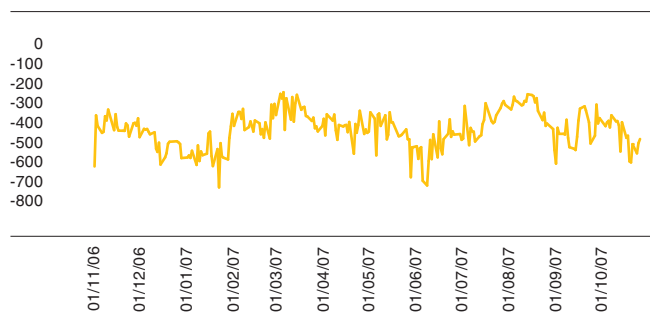
LA VALEUR À RISQUE

La Banque a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VAR pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation. La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1 %. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques.

Une valeur à risque globale est calculée pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Des valeurs à risque sont également calculées pour certains portefeuilles. Ces valeurs à risque sont comparées sur une base journalière aux limites approuvées. Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, les impacts en termes de profits et pertes de scénarios chocs sont estimés pour la majorité des portefeuilles.

Évolution journalière de la VAR du portefeuille de négociation sur les 12 derniers mois

(en milliers de \$ canadiens)



ACTIVITÉS DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, de rachat des dépôts et les engagements hypothécaires. La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion des risques structurels approuvée par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif, qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et l'avoir des actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à un mouvement à la hausse soudain et soutenu de 1 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2007, une telle majoration aurait ainsi entraîné une baisse d'environ 4,0 millions \$ du revenu net avant impôts sur les 12 mois suivants et aurait eu des retombées négatives de 29,1 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Ces résultats reflètent une gestion qui vise à bénéficier des mouvements des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds fixés. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2007 est présentée à la note 23 des états financiers consolidés.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des lignes d'affaires et des filiales de gérer proactivement le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. La vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration de la Banque.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'ADOPTION DE POLITIQUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

LA CUEILLETTE DES DONNÉES DE PERTES OPÉRATIONNELLES

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'IDENTIFICATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

L'ÉVALUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus ou pour un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'actions sont produits pour atténuer les risques décelés.

LA GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

La gestion du risque opérationnel signifie notamment de prendre la décision d'accepter, de contrôler, d'éviter ou de transférer certains risques et de mettre en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, notamment par la participation à un programme d'assurances corporatives, et par l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. Notons qu'en 2007, un plan de préparation à une éventuelle pandémie a été intégré au plan de continuité. Par ailleurs, un comité de prévention de la fraude composé des responsables de sécurité et de représentants des lignes d'affaires se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en matière de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

LA PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LE RISQUE OPÉRATIONNEL

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les informations sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grande ligne d'affaires.

RISQUE LIÉ À LA GESTION DU CAPITAL

Le risque lié à la gestion du capital correspond à l'incidence éventuelle défavorable pour la Banque de ne pas maintenir un capital adéquat pour soutenir ses opérations.

Le capital de la Banque se compose des actions ordinaires, des bénéfiques non répartis, du surplus d'apport, des actions privilégiées, des débentures subordonnées et, dans une certaine mesure, du cumul des autres éléments du résultat étendu. Le capital est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La gestion serrée du capital contribue à sa rentabilité puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis.

La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque. Elle a pour politique de maintenir ses ratios de capital statutaire conforme aux règles définies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux objectifs que la Banque s'est fixés.

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Des rapports de suivi des ratios de capital statutaire sont présentés trimestriellement au comité de gestion de l'actif et du passif, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

NOUVEL ACCORD DE BÂLE

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2007. Cet accord repose sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tient compte davantage des risques réels et permet le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément aux politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies dans ses politiques de gestion. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

Un plan d'urgence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, règles, règlements, pratiques établies ou normes déontologiques en vigueur. La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont un impact jugé important sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, ainsi que les mandats, échéanciers et rapports de conformité. Les rapports de conformité sont présentés au Président et chef de la direction, au comité de direction, puis au comité de vérification du conseil d'administration.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE CRÉDIT

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes susceptibles de se produire lorsque les hypothèses liées à un produit d'assurance et à l'établissement des primes diffèrent des résultats réels.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme auquel participent des représentants de la Banque et des experts dans le domaine des assurances.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières de devoir remettre en un état environnemental sain les actifs de la Banque ou ceux repris de nos clients.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré à l'intérieur du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne le risque lié aux actifs de la Banque, il incombe principalement au secteur Gestion immobilière.

GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements touchant la Banque de façon directe ou indirecte, affecte éventuellement l'image qu'ont les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toutes autres parties prenantes de la Banque et que cela ait un impact négatif sur ses revenus, ses opérations et dans une certaine mesure sur la valeur de la Banque.

Souvent issu d'une gestion inadéquate des autres risques, le risque de réputation peut être associé à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les opérations sont, du point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation est un bien essentiel pour assurer le développement de l'entreprise, maintenir le lien de confiance avec les clients et le grand public et optimiser la valeur pour les actionnaires, et par conséquent un atout important du point de vue stratégique.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à cet effet. D'autres politiques et comités le soutiennent aussi dans la gestion des menaces potentielles pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la réputation.

Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le Rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction qui assure une communication appropriée de cette information. Une politique de divulgation de l'information encadre ce processus de divulgation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires ainsi que dans les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières. Le comité de divulgation s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation et voient à ce que les informations importantes relatives aux opérations sont communiquées en temps opportun.

Le président et chef de la direction et le premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque ont évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2007, sont efficaces et fournissent une assurance raisonnable de l'intégralité et de la fiabilité de l'information financière.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier 2007, la direction de la Banque a procédé à l'évaluation de la conception du contrôle interne à

l'égard de l'information financière devant mener à l'attestation réglementaire des documents annuels. L'équipe de projet dédiée au processus d'attestation financière a documenté et évalué la conception des contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces travaux ont permis au président et chef de la direction et au premier vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate.

CHANGEMENTS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales conventions et estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes. Toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Les provisions dépendent notamment de l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière

significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 des états financiers consolidés et à la rubrique Gestion du risque de crédit, à la page 45 du présent Rapport de gestion.

La direction a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide la provision de 65,3 millions \$ au 31 octobre 2007. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2007, le solde des écarts d'acquisition s'élève à 53,8 millions \$ et ce montant est entièrement attribué au secteur Services financiers aux particuliers.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction de la Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Cette évaluation repose sur un certain nombre d'estimations importantes, dont notamment les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eue l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée en 2007 et en 2006. Le montant des pertes de valeur, le cas échéant, serait présenté dans les frais autres que d'intérêt du secteur Services financiers aux particuliers, à la rubrique Autres.

Pour plus de renseignements sur les écarts d'acquisition, se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

La direction soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur significative n'a été comptabilisée en 2007 et en 2006.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière importante.

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction comptabilise à leur juste valeur la plupart de ses instruments financiers, incluant les instruments financiers dérivés. La variation de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, est généralement constatée aux résultats à la rubrique Autres revenus. La juste valeur correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours, la direction utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, aux courbes de rendement et aux facteurs de volatilité.

Étant donné l'importance du jugement dans l'établissement du calcul pour l'estimation de certaines justes valeurs, celles-ci peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette. Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés. De l'information additionnelle est également présentée à la page 25 du présent Rapport de gestion relativement à l'effet de la crise des liquidités et du crédit ayant affectée les marchés financiers depuis la fin de juillet 2007.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du

personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2007, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 70,3 millions \$ (98,1 millions \$ en 2006) quant aux régimes de retraite et de 15,5 millions \$ (15,8 millions \$ en 2006) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 5,75 % au 31 octobre 2007 et 5,35 % au 31 octobre 2006. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour les exercices financiers terminés les 31 octobre 2007 et 2006. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,4 % en 2007 (10 % en 2006). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 26 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2007, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

Tableau 26
Analyse de sensibilité
(en millions de dollars)

	Effet possible d'une variation de 0,25 %	
	Obligation	Coût
Taux d'actualisation	12,6 \$	1,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,7 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. De plus, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Pour des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts, consulter la note 18 aux états financiers consolidés.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

La détermination du gain initial, dans ces circonstances, dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la direction doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement anticipé, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

La note 8 des états financiers consolidés, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La section sur les arrangements hors bilan, à la page 40 du présent Rapport de gestion fournit également de plus amples informations sur ces transactions.

Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 57 millions \$ au 31 octobre 2007.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

Incidence de l'adoption des normes comptables portant sur les instruments financiers en 2007

Le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté prospectivement les normes comptables intitulées Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation (3855), Instruments financiers–informations à fournir et présentation (3861), Couvertures (3865) et Résultat étendu (1530). Ces nouvelles normes sont venues améliorer l'information financière relative aux instruments financiers et modifier certains aspects relatifs à la comptabilité de couverture. Compte tenu de la nature des opérations de la Banque, l'application de ces normes a eu une incidence importante sur les états financiers et sur certains processus et systèmes d'information. Ces modifications visaient également à harmoniser les normes canadiennes aux PCGR américains et aux Normes internationales d'information financière (IFRS). L'incidence de l'adoption des nouvelles normes pour la Banque est présentée en détail à la note 4 des états financiers consolidés.

L'adoption de ces chapitres a eu pour principales conséquences :

- De préciser la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, notamment le classement des valeurs mobilières dans de nouvelles catégories d'actifs financiers et leur base d'évaluation ;

- De modifier l'application de la comptabilité de couverture et l'information à fournir lorsqu'elle est appliquée ;
- D'introduire de nouvelles règles concernant certains gains et pertes qui doivent être cumulés temporairement hors du résultat net.

L'effet initial de l'adoption des nouvelles normes sur l'avoir des actionnaires de la Banque est toutefois demeuré relativement peu important.

Modifications de conventions comptables à venir

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital, le chapitre 3862, Instruments financiers–informations à fournir, et le chapitre 3863, Instruments financiers–présentation. La Banque appliquera ces nouvelles normes à compter du 1^{er} novembre 2007.

Le chapitre 1535 détaille les informations à fournir relativement (i) aux objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, (ii) à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, (iii) à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de défaut à ces exigences.

Les chapitres 3862 et 3863 détaillent l'ensemble des obligations d'information et des règles de présentation applicables aux instruments financiers, remplaçant le chapitre 3861, Instruments financiers–informations à fournir et présentation. Ces nouvelles normes apportent d'avantage d'informations sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Banque est exposée et la façon dont elle gère ces risques.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a dévoilé un plan stratégique qui prévoit, notamment, que les entités ayant l'obligation publique de rendre des comptes devront effectuer un passage vers un ensemble unique de normes de qualité élevée reconnues mondialement, à savoir, les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards–IFRS). Selon le plan du CNC, toujours sujet à des modifications, ce nouvel ensemble de normes sera appliqué à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2011. Des informations relativement à la transition et aux incidences anticipées devront être incluses aux états financiers des deux exercices précédents l'adoption.

États financiers consolidés

Aux 31 octobre 2007 et 2006

- 55 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 56 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- 57 Bilan consolidé
- 58 État consolidé des résultats
- 59 État consolidé du résultat étendu
- 59 État consolidé de la variation des capitaux propres
- 60 État consolidé des flux de trésorerie
- 61 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Banque Laurentienne du Canada. Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre le rendement de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque Laurentienne du Canada de même que les autres informations financières du Rapport annuel ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques*. Ils contiennent nécessairement des éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. L'information financière comprise dans le Rapport annuel est conforme à celle contenue dans les états financiers.

La direction est responsable de la mise en place des systèmes comptables visant à produire l'information financière, dont notamment les états financiers dressés selon les PCGR du Canada. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis et conçus pour assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, le suivi des latitudes accordées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie, les contrôles budgétaires et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés respectent les exigences réglementaires et par une fonction de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel qui assure la maîtrise adéquate des risques, la documentation de ceux-ci et la mesure de leur impact financier. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le Surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que celle-ci respecte les dispositions de la *Loi sur les banques*, notamment celles portant sur la protection des déposants et des actionnaires de la Banque.

Les vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le Surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et du Rapport de gestion qui figurent dans le Rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers consolidés, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque.

Réjean Robitaille
Le président et chef de la direction

Montréal, Canada
Le 3 décembre 2007

Robert Cardinal
Le premier vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de la Banque Laurentienne du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2007 et 2006, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2007 et 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young P. N. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 3 décembre 2007

Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	Notes	2007	2006
ACTIF			
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		65 245 \$	70 907 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		283 255	98 722
Valeurs mobilières	6 et 24		
Disponibles à la vente		917 676	–
Détenues à des fins de transaction		1 086 958	1 675 058
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		669 745	–
Placement		–	1 567 222
		2 674 379	3 242 280
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	24	540 304	802 546
Prêts	7, 8 et 24		
Personnels		4 958 176	4 168 026
Hypothécaires résidentiels		6 232 778	5 985 656
Hypothécaires commerciaux		684 625	659 014
Commerciaux et autres		1 556 831	1 476 977
		13 432 410	12 289 673
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(115 322)	(125 153)
		13 317 088	12 164 520
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		111 891	149 818
Immobilisations corporelles	9	137 691	111 291
Actif au titre d'instruments financiers dérivés		62 745	96 980
Actifs d'impôts futurs	18	86 534	101 048
Écarts d'acquisition	10	53 790	53 790
Autres actifs incorporels	10	14 114	15 333
Autres éléments d'actif	11	439 810	388 724
		906 575	916 984
		17 786 846 \$	17 295 959 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	12		
Particuliers		11 564 530 \$	10 949 473 \$
Entreprises, banques et autres		2 314 178	2 145 028
		13 878 708	13 094 501
Autres			
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		868 675	1 077 009
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	24	928 987	1 100 385
Acceptations		111 891	149 818
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		70 851	81 807
Autres éléments de passif	13	773 053	696 019
		2 753 457	3 105 038
Débitures subordonnées	14	150 000	150 000
Capitaux propres			
Actions privilégiées	15	210 000	210 000
Actions ordinaires	15	256 445	251 158
Surplus d'apport	16	105	518
Bénéfices non répartis		537 254	485 334
Actions de trésorerie	15 et 16	–	(590)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	4	877	–
		1 004 681	946 420
		17 786 846 \$	17 295 959 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

L. Denis Desautels O.C., FCA
Le président du conseil

Réjean Robitaille
Le président et chef de la direction

État consolidé des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Notes	2007	2006
Revenu d'intérêt			
Prêts		837 092 \$	755 009 \$
Valeurs mobilières		58 000	70 446
Dépôts auprès d'autres banques		13 802	11 721
		908 894	837 176
Frais d'intérêt			
Dépôts		466 867	438 335
Autres éléments de passif		44 089	28 920
Débitures subordonnées		7 738	12 714
		518 694	479 969
Revenu net d'intérêt		390 200	357 207
Autres revenus			
Frais et commissions sur prêts et dépôts		88 703	84 615
Revenus tirés des activités de courtage		32 359	31 418
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		19 286	15 206
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		13 406	10 637
Revenus d'assurance crédit		12 557	12 578
Revenus de régimes enregistrés autogérés		9 652	10 515
Revenus de titrisation	8	6 418	9 972
Gains sur cessions et sur modification de participation	5	4 000	931
Autres		7 345	6 728
		193 726	182 600
Revenu total		583 926	539 807
Provision pour pertes sur prêts	7	40 000	40 000
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux		229 290	213 583
Frais d'occupation de locaux et technologie		111 559	108 151
Autres		86 561	89 081
		427 410	410 815
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices		116 516	88 992
Impôts sur les bénéfices	18	26 394	23 436
Bénéfice découlant des activités poursuivies		90 122	65 556
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	5	4 423	4 776
Bénéfice net		94 545 \$	70 332 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		11 966	11 766
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		82 579 \$	58 566 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
de base		23 678	23 605
dilué		23 728	23 649
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies	19		
de base		3,30 \$	2,28 \$
dilué		3,29 \$	2,28 \$
Résultat net par action ordinaire			
de base		3,49 \$	2,48 \$
dilué		3,48 \$	2,48 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en milliers de dollars)	Notes	2007
Bénéfice net		94 545 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	4	
Variation des gains et pertes latents sur les titres disponibles à la vente		15 333
Reclassement aux résultats des gains et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente		(1 581)
Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		5 677
		19 429
Résultat étendu		113 974 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	Notes	2007	2006
Actions privilégiées	15		
Solde au début et à la fin de l'exercice		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	15		
Solde au début de l'exercice		251 158	249 633
Émissions au cours de l'exercice		5 287	1 525
Solde à la fin de l'exercice		256 445	251 158
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice		518	73
Attribution d'actions en vertu de l'entente visant l'octroi d'actions lié à la performance		(590)	–
Rémunération à base d'actions	16	177	445
Solde à la fin de l'exercice		105	518
Bénéfices non répartis			
Solde déjà établi au début de l'exercice		485 334	454 124
Effet de l'adoption de la nouvelle convention comptable sur les instruments financiers, net des impôts sur les bénéfices	4	(3 185)	–
Solde redressé au début de l'exercice		482 149	454 124
Bénéfice net		94 545	70 332
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(11 966)	(11 766)
Actions ordinaires		(27 474)	(27 356)
Solde à la fin de l'exercice		537 254	485 334
Actions de trésorerie			
Solde au début de l'exercice		(590)	(590)
Attribution d'actions	15	590	–
Solde à la fin de l'exercice		–	(590)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	4		
Solde au début de l'exercice		–	–
Effet de l'adoption de la nouvelle convention comptable sur les instruments financiers, net des impôts sur les bénéfices		(18 552)	–
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		19 429	–
Solde à la fin de l'exercice		877	–
CAPITAUX PROPRES		1 004 681 \$	946 420 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Notes	2007	2006
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
	94 545 \$	70 332 \$
Bénéfice net		
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
	40 000	40 000
	(6 683)	(6 161)
	(63)	29
	(5 185)	(5 714)
5	(4 000)	(931)
	1 812	-
	-	1 421
	23 959	8 036
	28 612	27 193
	238 213	(590 977)
	10 813	1 605
	34 235	46 473
	6 748	40 224
	(10 956)	(23 519)
	15 293	61 309
	467 343	(330 680)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
	784 207	(602 437)
	(208 334)	350 946
	(171 398)	1 040 320
	-	150 000
	-	(150 000)
	5 287	1 525
	(39 440)	(39 122)
	370 322	751 232
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
	-	(12 881 435)
	-	13 168 669
	(6 888 907)	-
	7 224 590	-
	(2 095 543)	(1 150 389)
	262 242	(294 473)
	892 035	631 896
	(54 481)	(43 002)
	1 270	423
	(184 533)	161 069
5	-	(140)
	(843 327)	(407 382)
	(5 662)	13 170
	70 907	57 737
	65 245 \$	70 907 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :		
	518 456 \$	440 922 \$
	6 871 \$	18 832 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2007 et 2006 (Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.)

1 > Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offre des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

2 > Normes de présentation

Les états financiers consolidés de la Banque ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF), les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR.

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses concernant principalement l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

2.1 > PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés.

La Banque consolide également les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. En général, une EDDV est une entité 1) qui dispose d'un montant de capitaux propres insuffisant pour financer ses principales activités sans un soutien financier additionnel, 2) dont les détenteurs des capitaux propres n'ont pas le pouvoir, collectivement, de prendre des décisions importantes concernant ses activités ou ont des droits de vote disproportionnés, ou 3) dont les détenteurs des capitaux propres n'ont pas, collectivement, l'obligation d'assumer les pertes prévues ou le droit de recevoir les rendements résiduels prévus générés par ses activités. Si l'une de ces caractéristiques est présente, l'entité doit appliquer les règles de consolidation propres aux EDDV, et la consolidation repose sur les droits variables, et non sur la détention d'actions comportant droits de vote en circulation de l'entité. Les droits variables s'entendent des droits contractuels, des droits de propriété ou des autres intérêts financiers dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de l'actif net de celle-ci. Le principal bénéficiaire consolide une EDDV. On entend par principal bénéficiaire, l'entreprise détenant les droits variables qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels, tels que définis. Lorsque la Banque détient un droit variable significatif dans une EDDV qu'elle n'a pas consolidée, certaines informations portant sur la nature, l'objet, la taille et les activités de l'EDDV doivent également être fournies.

2.2 > NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2007

Le sommaire des principales conventions comptables utilisées afin de préparer les états financiers consolidés est présenté ci-après. Ces conventions comptables ont été appliquées de façon constante, sauf en ce qui a trait à l'adoption, le 1^{er} novembre 2006, des normes comptables intitulées *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation (3855)*, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation (3861)*, *Couvertures (3865)* et *Résultat étendu (1530)*. La Banque a adopté ces nouvelles normes de manière prospective. Par conséquent, les états financiers présentés à des fins de comparaison n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions transitoires prévues. Le sommaire des principales conventions comptables reflète les exigences de ces nouvelles normes. Un sommaire des anciennes normes qui s'appliquaient pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 est également présenté à la fin de la note 3 des états financiers consolidés. L'incidence de l'adoption des nouvelles normes pour la Banque est présentée à la note 4 des états financiers consolidés.

2 > Normes de présentation (suite)

2.3 > RECLASSEMENT DES REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE COURTAGE

Les données des autres revenus pour 2006 ont été ajustées afin de refléter la présentation des résultats des activités de courtage à leur montant brut, alors qu'auparavant, ils étaient présentés nets des commissions et des frais autres que d'intérêt. L'effet des montants retraités se détaille comme suit :

	2006
Ajustements pour 2006	
Autres revenus–Activités de courtage	9 132 \$
Frais autres que d'intérêt–Salaires et avantages sociaux	7 871 \$
Frais autres que d'intérêt–Frais d'occupation de locaux et technologie	1 261 \$

2.4 > MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL ET INFORMATION À FOURNIR ET PRÉSENTATION CONCERNANT LES INSTRUMENTS FINANCIERS.

Le 1^{er} décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers–informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers–présentation*. La Banque complète actuellement l'analyse de l'incidence de ces normes sur la divulgation en vue de leur application pour l'exercice débutant le 1^{er} novembre 2007.

Le chapitre 1535 détaille les informations à fournir relativement (i) aux objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, (ii) à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, (iii) et à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de défaut à ces exigences.

Les chapitres 3862 et 3863 détaillent l'ensemble des obligations d'information et des règles de présentation applicables aux instruments financiers, remplaçant le chapitre 3861, *Instruments financiers–informations à fournir et présentation*. Ces nouvelles normes exigent la divulgation d'informations additionnelles sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Banque est exposée et la façon dont elle gère ces risques.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a dévoilé un plan stratégique qui prévoit, notamment, que les entités ayant l'obligation publique de rendre des comptes devront effectuer un passage vers un ensemble unique de normes de qualité élevée reconnues mondialement, à savoir, les *Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards–IFRS)*. Selon le plan du CNC, toujours sujet à des modifications, ce nouvel ensemble de normes sera appliqué à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2011. Des informations relativement à la transition et aux incidences anticipées devront être incluses aux états financiers des deux exercices précédents l'adoption.

3 > Sommaire des principales conventions comptables

3.1 > INSTRUMENTS FINANCIERS

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les instruments financiers acquis en vue de leur revente à court terme et les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert sont classés comme détenus à des fins de transaction.

Les instruments détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et latents sont constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les instruments financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant détenus à des fins de transaction si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes ; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation de la performance se font sur la base de la juste valeur, en conformité avec une stratégie de placement ou de gestion des risques établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de l'entité ; ou

- vise un contrat qui contient au moins un dérivé incorporé modifiant de manière sensible les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat; et
- lorsqu'il est possible de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction.

Les instruments désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et latents sont constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés aux instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance et dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Les actifs disponibles à la vente sont acquis pour une période indéfinie et peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des changements de taux d'intérêt, de taux de change ou de prix d'instruments de capitaux propres.

Ces actifs sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. À l'exception des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, les actifs disponibles à la vente sont réévalués à la juste valeur et les gains latents et les pertes latentes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'ils sont réalisés, les gains latents et pertes latentes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. S'il existe une indication objective d'une dépréciation se traduisant par une baisse durable de la juste valeur d'un actif disponible à la vente, la perte latente est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés à l'acquisition d'instruments financiers disponibles à la vente et d'autres passifs financiers initialement différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif en fonction de l'instrument auquel ils se rattachent.

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que des prêts et des créances, qu'une entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs financiers sont comptabilisés en date de règlement au coût amorti. La Banque n'a désigné aucun actif financier comme détenu jusqu'à l'échéance, au 31 octobre 2007.

VALEURS ACQUISES EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET ENGAGEMENTS

AFFÉRENTS À DES VALEURS VENDUES EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et des dates prédéterminés. Ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts ou d'emprunts garantis et sont inscrites au bilan consolidé aux montants initiaux d'achat ou de vente des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts encourus sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

PRÊTS

Les prêts sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif et sont présentés au bilan déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné. Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les commissions reçues et honoraires de montage relatifs aux prêts, y compris les charges de restructuration et de renégociation, sont imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts. Les frais d'origination et autres frais payés sont imputés en réduction du revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais perçus en raison du remboursement anticipé de prêts sont inclus dans le revenu d'intérêt lorsque les prêts sont réglés.

Prêts douteux

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. Les prêts sont aussi classés à titre de prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement. Tous les prêts, dont les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sont classés comme prêts douteux, à moins qu'ils soient garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, d'une province ou d'un organisme

3 > Sommaire des principales conventions comptables (suite)

du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme prêts douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes sur cartes de crédit sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, moyennant la radiation totale ou partielle du prêt et/ou la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont constatés à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et si, de l'avis de la direction de la Banque, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut recouvrer son statut de prêt régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Biens saisis

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont mesurés initialement à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, sous la rubrique autres éléments d'actif. L'écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté à même la provision pour pertes sur prêts. Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est constatée à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont inclus dans les autres revenus et les frais autres que d'intérêt. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal des affaires.

Tout écart entre la valeur comptable du prêt et sa juste valeur est constaté à l'état des résultats à même la provision pour pertes sur prêts.

Provisions cumulatives pour pertes

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés suffisants pour absorber toutes les pertes probables de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées du montant imputé à la provision pour pertes sur prêts à l'état des résultats et réduites du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et que le recouvrement d'autres sommes est peu probable.

Provisions spécifiques pour pertes sur prêts

Des provisions spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément identifiés et à d'autres groupes de prêts homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux créances des portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts hypothécaires et de prêts investissements faisant parti du portefeuille de prêts personnels sont déterminées prêt par prêt lors de la révision périodique des portefeuilles. Ces pertes sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent aux prêts. Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties ou les prix de marché observables pour les prêts sont utilisés. Les pertes liées aux autres prêts personnels classés à titre de prêts douteux, sauf pour celles découlant des soldes de cartes de crédit, sont établies en fonction de l'expérience de radiation des dernières années lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis plus de 90 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est établie; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

Provisions générales pour pertes sur prêts

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes sur prêts ayant été encourues dans les portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

La provision générale, estimée à partir du profil de pertes historiques, et ajustée pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit, est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette estimation tient compte des conditions économiques et de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

ACCEPTATIONS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTIONS

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un déboursé, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

TITRISATION DE PRÊTS

La Banque cède des blocs de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux à des structures d'accueil admissibles ou à des fiducies. Ces cessions sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

À la date de la cession, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge lors de la vente, et constate le gain ou la perte réalisé à la vente dans les autres revenus.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées, tels que des comptes de réserve, une ou plusieurs tranches de titres subordonnés, des droits de gestion et des marges d'intérêt excédentaire. Le gain ou la perte réalisé à la vente dépend en partie de la juste valeur des droits conservés à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés : pertes sur créances, taux de remboursement par anticipation, courbe des taux d'intérêt et taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les comptes de réserve et les marges d'intérêt excédentaire associés à ces opérations sont initialement comptabilisés à leur juste valeur comme actif disponible à la vente ou désigné comme étant détenus à des fins de transaction.

Le cas échéant, les tranches de titres subordonnés conservées sont comptabilisées dans les valeurs mobilières en fonction de l'intention de la Banque soient comme actifs disponibles à la vente, actifs détenus jusqu'à l'échéance ou actifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti par imputation aux résultats sur la durée des prêts cédés.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COUVERTURES

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises et, à l'occasion, dans les activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Tous les instruments financiers dérivés sont constatés dans les autres éléments d'actif ou de passif à la juste valeur, y compris les instruments financiers dérivés intégrés dans des instruments financiers ou d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont immédiatement constatées dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie, dont les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Le revenu ou les frais d'intérêt liés aux instruments dérivés sont comptabilisés dans les frais d'intérêt à l'état consolidé des résultats.

Lorsque des instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque instrument financier dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Le cas échéant, la Banque documente la relation de couverture en bonne et due forme, y compris le type de couverture, soit la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, l'identification de l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera utilisée. L'instrument financier dérivé doit être grandement efficace pour compenser les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes.

Pour ces relations de couverture, les variations de juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont constatées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers, moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des éléments couverts, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié, la comptabilité de couverture cesse, de manière prospective. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert lié à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité

3 > Sommaire des principales conventions comptables (suite)

de couverture cesse également, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est alors immédiatement constaté dans les autres revenus.

Couverture de flux de trésorerie

Les opérations de couverture de flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la portion inefficace de la couverture sont constatées immédiatement à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées à l'état consolidé des résultats, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats.

S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse, de manière prospective. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu relatives à une relation de couverture de flux de trésorerie qui cesse d'être efficace sont reclassées à l'état consolidé des résultats, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu connexes sont alors immédiatement reclassées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus.

Autres considérations

Il demeure toujours possible de désigner les instruments financiers dérivés, pour lesquels la Banque a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture, à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la nouvelle désignation, toute juste valeur antérieurement constatée au bilan consolidé est amortie par imputation aux autres revenus sur la durée résiduelle de l'instrument financier dérivé.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou sur une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des données provenant de marchés observables. Dans le cas d'instruments financiers liés à des opérations de titrisation, les techniques d'évaluation comprennent des données non observables relatives au taux de remboursement anticipé et au taux de perte sur créances.

Après la constatation initiale, les justes valeurs d'instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs sont généralement fondées sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent, entre autres, les prix de marché actuels, les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont généralement déterminées au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent certaines données observables, dont notamment les prix de marché actuels et les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Les instruments financiers dérivés liés à des opérations de titrisation peuvent également comprendre des données non observables.

DÉPÔTS

Les dépôts sont comptabilisés au coût selon la méthode du taux effectif. La dépense d'intérêt sur les dépôts est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et autres honoraires sont ajoutés à la dépense d'intérêt sur la durée des dépôts.

Contrats de dépôts indexés sur action

Certaines obligations de dépôt, comme les certificats de placements garantis indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Ces obligations comportent un instrument dérivé intégré devant être bifurqué. Par conséquent, comme tout instrument financier dérivé, il est comptabilisé à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. L'obligation de dépôt, excluant le dérivé intégré, est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux effectif. L'obligation de dépôt, incluant le dérivé intégré, est présentée au bilan consolidé sous la rubrique des dépôts de particuliers.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débetures subordonnées sont comptabilisées au coût selon la méthode du taux effectif. La dépense d'intérêt sur les débetures subordonnées est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et autres honoraires sont ajoutés à la dépense d'intérêt sur la durée des débetures subordonnées.

3.2 > IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant.

	Méthodes	Taux/période
Locaux	Solde dégressif	5%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20%
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3 à 10 ans

Les gains et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont constatés dans les autres revenus.

3.3 > CHARGES REPORTÉES**REVENUS ET FRAIS AU COURS DE LA PÉRIODE DE PRÉ-EXPLOITATION**

Les frais directement rattachés à l'ouverture de nouvelles succursales sont généralement capitalisés au cours de la période de pré-exploitation. De l'avis de la Banque, la période de pré-exploitation s'étend à la période de six mois suivant l'ouverture des succursales. Les revenus rattachés à ces succursales, pendant cette même période, sont déduits des frais reportés. Le montant net des dépenses reportées est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur une période de cinq ans.

3.4 > ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation potentielle est identifiée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, qui ne dépasse généralement pas 15 ans, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement réalisée. Lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs, les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont ramenés à leur juste valeur.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats des périodes au cours desquelles les baisses de valeur se produisent.

3.5 > AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**RÉGIMES DE RETRAITE**

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes offre également un volet à cotisations déterminées. Les cotisations sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

Pour les régimes à prestations déterminées, la Banque comptabilise ses obligations issues des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relative aux prestations de retraite est basée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des hypothèses les plus probables, selon la direction, en ce qui a trait à l'évolution future des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à leur juste valeur. Le rendement prévu de l'actif du régime est calculé en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché en vertu de laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont prises en compte sur une période de trois ans. Les coûts constatés au titre des prestations déterminées comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, du coût des services passés et des gains ou pertes actuariels, e) des gains ou pertes découlant d'événements spéciaux, et f) la variation de la provision pour moins-value.

3 > Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu de ces actifs, selon les hypothèses les plus probables de la direction ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le gain actuariel net ou la perte actuarielle nette est amorti si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de 9 à 11 ans en 2007 selon les régimes (de 9 à 11 ans en 2006).

Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes à prestations déterminées est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par les régimes à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts à cette date, variant de 10 à 16 ans.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations versées et est inclus dans les autres éléments d'actif ou les autres éléments de passif.

Pour le volet à cotisations déterminées, le coût constaté correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

AUTRES RÉGIMES

La Banque offre à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient de certains avantages d'assurance-santé et d'assurance-vie. Le coût de ces avantages est constaté au cours de la carrière active des salariés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire, d'une part, sur l'espérance de vie des retraités pour les avantages postérieurs au départ à la retraite, qui correspond à 20 ans et, d'autre part, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts pour les avantages postérieurs à l'emploi, qui était de 13 ans.

3.6 > IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts futurs liés aux pertes fiscales et autres écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Une provision pour moins-value est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

3.7 > RÉSULTATS NET PAR ACTION ORDINAIRE

La Banque calcule le résultat de base par action ordinaire en divisant le bénéfice net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents, ainsi que les primes sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en supposant que le produit reçu de la levée d'options, dont le prix de levée est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour l'exercice, est utilisé pour racheter des actions ordinaires à ce cours moyen.

3.8 > RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Depuis le 1^{er} novembre 2002, la Banque utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions octroyées à la haute direction. Pour ces nouvelles attributions, la Banque constate la juste valeur des attributions comme augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport s'y rapportant, au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont levées, le produit reçu, ainsi que le montant du surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions ordinaire. La valeur des options attribuées est estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en utilisant les meilleures estimations de la direction. Pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes selon lesquelles aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés et toute contrepartie versée par les employés à la suite de la levée d'options est créditée au capital-actions ordinaire.

Pour les droits à la plus-value des actions, réglés en espèces, l'excédent du cours de l'action sur le prix de levée, revu sur une base continue, est constaté aux résultats au cours de la période d'acquisition des droits.

La charge de rémunération relative aux attributions à base d'actions dans le cadre d'un programme d'octroi d'actions lié à la performance, correspond à la juste valeur des actions au moment de l'octroi et elle est constatée au cours de la période d'acquisition des droits.

La charge de rémunération liée au programme d'unités d'actions restreintes est comptabilisée aux résultats de façon similaire aux droits à la plus-value des actions, au cours de la période d'acquisition des droits.

Les cotisations de la Banque liées au programme d'achat d'actions des employés sont constatées comme charge de rémunération.

3.9 > BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

3.10 > CONVERSION DE DEVISES

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes réalisés et latents résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus, à l'exception des gains latents et pertes latentes résultant de la conversion d'instruments financiers disponibles à la vente, lesquels sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

3.11 > TRÉSORERIE

La trésorerie correspond à l'encaisse et aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques. L'encaisse comprend les billets de banque et les pièces de monnaie.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ANTÉRIEURES À L'ADOPTION DES CHAPITRES 3855, 3865 ET 1530.

Conformément aux dispositions transitoires, les chapitres *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation (3855)*, *Couvertures (3865)* et *Résultat étendu (1530)* ont été appliqués de façon prospective le 1^{er} novembre 2006. Par conséquent, l'information financière relative à l'exercice terminé le 31 octobre 2006 n'a pas été redressée et est donc basée sur les conventions comptables qui étaient en vigueur pour cette période. Les conventions comptables décrites précédemment étaient généralement conformes aux normes comptables en vigueur pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, à l'exception des principaux éléments décrits ci-après.

VALEURS MOBILIÈRES

La Banque comptabilisait ses valeurs mobilières dans les portefeuilles de placement ou de négociation selon l'intention de la direction.

Le portefeuille de placement incluait les valeurs mobilières initialement acquises dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance ou jusqu'à ce que les conditions de marché rendent d'autres placements plus attrayants. Les valeurs mobilières à échéance fixe étaient comptabilisées au coût non amorti. Les autres valeurs mobilières étaient comptabilisées au coût. Les gains et les pertes sur cession de valeurs mobilières, ainsi que les dépréciations nécessaires pour refléter les baisses de valeur durables étaient comptabilisés dans les autres revenus. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus étaient inclus dans le revenu d'intérêt.

Le portefeuille de négociation (maintenant libellé "valeurs mobilières détenues à des fins de transaction" aux fins des soldes comparatifs du bilan consolidé) incluait les valeurs mobilières acquises en vue de leur revente à court terme. Ces valeurs mobilières étaient comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres étaient comptabilisés dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné ainsi que les dividendes reçus étaient inclus dans le revenu d'intérêt.

COUVERTURE

Lorsque la Banque déterminait que la comptabilité de couverture était appropriée, une relation de couverture était désignée et documentée comme couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie. L'élément de couverture devait avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité était généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques. Aucune inefficacité n'était reconnue à l'état des résultats. L'élément de couverture pouvait également être un actif ou passif financier non dérivé.

Lorsque l'élément de couverture s'avérait efficace pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, le gain ou la perte non réalisé lié à cet instrument financier était reporté dans les autres éléments d'actif ou de passif. Le gain ou la perte reporté était constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où étaient constatés les revenus et frais connexes découlant de l'élément couvert.

Lorsque l'élément de couverture ne répondait plus aux conditions de couverture efficace ou s'il était vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cessait d'être appliquée, et ce, de manière prospective. Le gain ou la perte reporté était constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influait sur les résultats. La comptabilité de couverture cessait aussi d'être appliquée au moment de la vente de l'élément couvert ou de sa liquidation avant l'échéance prévue, auquel cas, le gain ou la perte reporté était constaté dans les autres revenus.

4 > Incidence de l'adoption des chapitres 3855, 3865 et 1530

Le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté prospectivement les nouveaux chapitres *Instruments financiers–Comptabilisation et évaluation* (3855), *Couvertures* (3865) et *Résultat étendu* (1530). L'adoption de ces chapitres a eu pour principales conséquences : a) la création du nouvel état du résultat étendu ; b) le reclassement des valeurs mobilières dans les nouvelles catégories d'actifs financiers ; c) le reclassement des soldes au bilan consolidé afin de refléter les nouvelles normes comptables relatives à la comptabilité de couverture.

a) État du résultat étendu

Le chapitre 1530, *Résultat étendu*, exige la présentation d'un état consolidé du résultat étendu et du montant cumulé des autres éléments du résultat étendu sous une rubrique distincte des capitaux propres du bilan consolidé. L'état consolidé du résultat étendu présente le bénéfice net, de même que les autres éléments du résultat étendu : les gains et pertes latents sur les instruments financiers disponibles à la vente, la portion efficace des variations de juste valeur des instruments dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie et le solde à reclasser à l'état consolidé des résultats découlant de relations de couverture de flux de trésorerie interrompues.

b) Reclassement des valeurs mobilières dans les nouvelles catégories d'actifs financiers

Les titres du portefeuille de placement ont été reclassés dans les nouvelles catégories d'actifs financiers suivantes :

- *Titres disponibles à la vente* – La réévaluation reflétant les gains latents et pertes latentes sur ces titres a donné lieu à une réduction du cumul des autres éléments du résultat étendu de 3 906 000 \$ (2 620 000 \$, nets des impôts).
- *Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction* – La réévaluation reflétant les gains latents et les pertes latentes sur ces titres a donné lieu à une augmentation du solde des bénéfices non répartis d'ouverture de 1 581 000 \$ (1 061 000 \$, nets des impôts).

Aucun titre du portefeuille de placement n'a été reclassé parmi les *titres détenus jusqu'à l'échéance*, ou transféré dans le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction.

Le tableau ci-dessous résume les reclassements apportés au portefeuille de placement à la suite de l'application initiale du chapitre 3855.

(en milliers de dollars)	Soldes au bilan consolidé avant l'application initiale du chapitre 3855, tels que publiés au 31 octobre 2006		Soldes au bilan consolidé après l'application initiale du chapitre 3855, au 1 ^{er} novembre 2006	
	Portefeuille de placement	Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction (A)	Titres désignés disponibles à la vente (B)	Total des titres détenus à des fins autres que de transaction ⁽¹⁾ (A+B)
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	1 277 679 \$	13 796 \$	1 260 467 \$	1 274 263 \$
par des provinces	2 674	–	2 672	2 672
Autres titres d'emprunt	196 312	165 720	30 818	196 538
Actions privilégiées	56 556	–	56 678	56 678
Actions ordinaires et autres	34 001	–	35 049	35 049
	1 567 222 \$	179 516 \$	1 385 684 \$	1 565 200 \$

(1) Ces montants comprennent les gains latents et les pertes latentes non antérieurement constatés dans le portefeuille de placement au 31 octobre 2006.

Les titres du portefeuille de négociation ont été reclassés dans les portefeuilles de valeurs mobilières à des fins de transaction sans incidence sur les soldes du bilan consolidé d'ouverture.

c) Reclassement des soldes au bilan consolidé afin de refléter les nouvelles normes comptables relatives à la comptabilité de couverture

Couvertures de justes valeurs

Les gains et pertes reportés relatifs à des relations de couverture de juste valeur ont été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Les variations antérieures de juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert ont aussi été comptabilisées dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis, moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts au bilan consolidé. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis puisqu'elles se compensaient au 1^{er} novembre 2006.

Couverture de flux de trésorerie

L'adoption du chapitre 3865 a donné lieu à une réduction du cumul des autres éléments du résultat étendu de 23 750 000 \$ (15 932 000 \$, nets des impôts), correspondant à la perte latente nette liée à des swaps de taux d'intérêts désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie de 14 075 000 \$ (9 442 000 \$, net des impôts) et à des pertes reportées de 9 675 000 \$ (6 490 000 \$, nets des impôts) provenant de relations de couverture ayant été interrompues antérieurement et devant être amorties.

Cessation de relation de couverture impliquant des éléments de couverture autres que des dérivés et inefficacité cumulative des relations de couverture

En vertu du chapitre 3865, les relations de couverture de juste valeur à l'égard de valeurs mobilières dont l'élément de couverture n'est pas un instrument financier dérivé ne sont plus permises. De plus, l'inefficacité cumulative des relations de couverture doit être mesurée, et la portion inefficace des variations de juste valeur est constatée à l'état consolidé des résultats. Relativement à ces éléments, l'adoption du chapitre 3865 a donné lieu à une réduction de 6 337 000 \$ (4 246 000 \$, nets des impôts) du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des soldes d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu.

RAPPROCHEMENT DU SOLDE D'OUVERTURE DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en milliers de dollars)

Solde des bénéfices non répartis tel que publié au 31 octobre 2006, avant l'application initiale des chapitres 3855, 3865 et 1530	485 334 \$
Ajustements, net des impôts sur les bénéfices:	
Valeurs mobilières désignées comme étant détenues à des fins de transaction	1 061
Opérations de couverture pour lesquelles la comptabilité de couverture n'est plus appropriée et autres éléments	(4 246)
Total des ajustements	(3 185)
Solde des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2006, après l'application initiale des chapitres 3855, 3865 et 1530	482 149 \$

RAPPROCHEMENT DU SOLDE D'OUVERTURE DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)

Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2006, avant l'application initiale des chapitres 3855, 3865 et 1530	– \$
Ajustements, nets des impôts sur les bénéfices:	
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 620)
Comptabilité de couverture	(15 932)
Total des ajustements	(18 552)
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu en date du 1^{er} novembre 2006, après l'application initiale des chapitres 3855, 3865 et 1530	(18 552) \$

Autres informations concernant les relations de couverture

Au cours de l'année terminée le 31 octobre 2007, les portions inefficaces des variations cumulatives de juste valeur des instruments de couverture comptabilisées dans l'état consolidé des résultats étaient de (14 000) \$ relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie, et de (526 000) \$ relativement aux relations de couverture de juste valeur.

Le montant net des pertes reportées présenté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2007, que la Banque prévoit reclasser à l'état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois, s'élève à 7 687 000 \$.

La durée maximale des relations de couverture du risque de flux de trésorerie liées à des opérations futures était de 5 ans au 31 octobre 2007.

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)

	2007		
	Montants avant impôts sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices	Montants nets des impôts sur les bénéfices
Gains et pertes latents sur les titres disponibles à la vente			
Gains et pertes latents provenant de l'exercice	17 508 \$	(2 175) \$	15 333 \$
Moins: reclassement aux résultats de gains et pertes réalisés au cours de l'exercice	(1 249)	(332)	(1 581)
Variation des gains et pertes latents sur les titres disponibles à la vente de l'exercice	16 259	(2 507)	13 752
Gains et pertes sur les produits dérivés désignés			
comme couverture de flux de trésorerie de l'exercice	8 586	(2 909)	5 677
Autres éléments du résultat étendu	24 845 \$	(5 416) \$	19 429 \$

4 > Incidence de l'adoption des chapitres 3855, 3865 et 1530 (suite)

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)

2007

	Couverture de flux de trésorerie	Titres disponibles à la vente	Cumul des éléments du résultat étendu
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$	- \$
Effet de l'adoption de la nouvelle convention comptable, net des impôts	(15 932)	(2 620)	(18 552)
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	5 677	13 752	19 429
Solde à la fin de l'exercice	(10 255) \$	11 132 \$	877 \$

5 > Cessions et modification de participation**2007****RESTRUCTURATION DE VISA**

Le 3 octobre 2007, à la suite de la conclusion de la restructuration de Visa, la Banque a reçu des actions de Visa inc., une nouvelle entité englobant l'ensemble des opérations mondiales de Visa, en échange de sa participation dans l'ancienne structure canadienne de la société.

Conformément au chapitre 3831 *Opérations non-monétaires* du Manuel de l'ICCA, la Banque a mesuré ses actions de Visa nouvellement acquises à leur juste valeur et a comptabilisé un gain de 4 000 000 \$ (3 347 000 \$, net des impôts) dans les autres revenus. Comme ces actions ne sont pas échangées sur un marché actif, la juste valeur a été déterminée en se basant sur la valeur estimée de Visa inc.

Les actions de Visa inc ont été classées comme disponibles à la vente.

2006**CESSION DE LA FILIALE CORPORATION FINANCIÈRE BROME INC.**

Le 31 décembre 2005, la Banque a complété la cession de sa participation de 51 % dans Corporation financière Brome inc. Le prix de vente net, réglé en espèces, s'est élevé à 3 853 000 \$ pour un gain de 931 000 \$ (931 000 \$, net des impôts). À la date de la cession, l'actif total cédé totalisait 32 170 000 \$, incluant de l'encaisse pour un montant de 3 993 000 \$. L'ensemble des opérations cédées était présenté dans le secteur Services financiers aux entreprises. Le gain résultant de la cession a été attribué entièrement à ce secteur. La contribution au bénéfice net de ces opérations n'était pas significative.

2005**CESSION DE LA COENTREPRISE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC.**

Le 31 décembre 2004, Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (Industrielle Alliance) a acquis la totalité des actions de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. de la Banque. La cession a permis de reconnaître un gain initial de 5 377 000 \$ (5 213 000 \$, net des impôts afférents) à titre de bénéfice découlant des activités abandonnées, et un montant de 26 217 000 \$ à titre de gain reporté relatif à certaines clauses de récupération.

Clauses de récupération

En vertu d'une clause de récupération, la Banque devait rembourser à Industrielle Alliance un montant de 5 185 000 \$ (4 423 000 \$, net des impôts afférents) annuellement, au cours des cinq années suivant la cession, advenant que les ventes nettes de fonds communs de placement n'atteignent pas 50 000 000 \$ au cours des périodes de douze mois terminées le 31 décembre de chacune de ces années. Le produit de disposition relatif au niveau de vente des trois premières années a été constaté aux résultats au terme des exercices terminés les 31 octobre 2007, 2006 et 2005, compte tenu du niveau des ventes nettes à ces dates par rapport au niveau des ventes devant être atteint au 31 décembre de chaque année. La portion résiduelle du prix de vente, ayant été reportée, sera constatée aux résultats au cours des deux prochaines années lorsque les conditions de vente nette seront considérées comme étant atteintes. À la fin de la période de six ans se terminant le 31 décembre 2010, si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 290 000 000 \$, les montants qui auraient été remis à Industrielle Alliance en vertu de cette clause de récupération seraient remboursés à la Banque. Un paiement final de 8 300 000 \$ serait par ailleurs versé à la Banque au terme des cinq premières années de l'entente si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 350 000 000 \$. Compte tenu de cette prime, le prix de vente total relatif à la cession serait porté à 76 095 000 \$. Le gain relatif à ce paiement final sera reconnu aux résultats lorsque les conditions seront considérées comme étant atteintes.

En vertu d'une clause distincte de récupération, la Banque devait rembourser jusqu'à 1 015 000 \$ à Industrielle Alliance si les actifs sous gestion institutionnels le 31 décembre 2005 n'atteignaient pas un niveau prédéterminé. En date du 31 octobre 2005, la Banque avait reporté un revenu de 300 000 \$ relativement à cette clause. Compte tenu du niveau des actifs sous gestion le 31 décembre 2005, la Banque a reconnu, à cette date, un gain additionnel de 187 000 \$ (124 000 \$, net des impôts afférents) relativement à cette clause.

Investissements sous forme de mises de fonds initiales dans des fonds communs de placement

Au moment de la cession, la Banque détenait également un investissement sous forme de mise de fonds initiale dans des fonds communs de placement. En 2006, la Banque a complété la cession de cet investissement et a comptabilisé un revenu de 300 000 \$ (200 000 \$, net des impôts afférents) afin de constater les gains nets réalisés.

Le gain initial et les variations de valeurs des investissements sous forme de mises de fonds initiales dans des fonds communs de placement ont été attribués au secteur Autres. Le revenu constaté relativement à la clause de récupération portant sur le niveau des ventes nettes de fonds communs de placement a été attribuée au secteur Services financiers aux particuliers.

6 > Valeurs mobilières

ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES

PORTFEUILLE DE TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

						2007
	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Sans échéance \$	Total \$	Rendement ⁽¹⁾ %
Valeurs émises ou garanties						
par le Canada	562 599	200 360	-	-	762 959	4,3
Autres titres d'emprunt	2 898	7 119	9 773	1 904	21 694	5,5
Actions privilégiées	-	-	-	71 845	71 845	3,6
Actions ordinaires et autres	-	-	-	61 178	61 178	3,0
	565 497	207 479	9 773	134 927	917 676	4,2

(1) Rendement basé sur le coût amorti des titres disponibles à la vente.

PORTFEUILLE DE TITRES DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

						2007
	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Sans échéance \$	Total \$	
Valeurs émises ou garanties						
par le Canada	190 441	52 296	81 565	-	324 302	
par des provinces	76 119	103 696	169 311	-	349 126	
par des corps municipaux	4 205	27 715	52 937	-	84 857	
Autres titres d'emprunt	63 882	55 107	82 924	6 561	208 474	
Actions ordinaires et autres	-	-	-	40 814	40 814	
Titres hypothécaires	8 230	45 512	25 643	-	79 385	
	342 877	284 326	412 380	47 375	1 086 958	

Titres détenus à des fins de transaction

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, un gain net de 6 429 000 \$ a été constaté dans le revenu de négociation relativement à des titres détenus à des fins de transaction.

Titres adossés à des actifs

Le 31 octobre 2007, la Banque détenait, dans le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction, des investissements totalisant 16 350 000 \$ en titres adossés à des actifs de conduits non bancaires couverts par la « Proposition de Montréal ». À la suite de la crise des liquidités et du crédit affectant la papier commercial adossé à des actifs, la Banque a ajusté la juste valeur de ses investissements et a comptabilisé une perte de 2 088 000 \$ (1 413 000 \$ net des impôts).

La Banque détenait également, dans le portefeuille de titres disponibles à la vente, des investissements totalisant 4 898 000 \$ en titres adossés à des actifs de ces conduits. Une baisse de valeur durable de 800 000 \$ (539 000 \$ net des impôts) des titres de ce portefeuille a été comptabilisée aux résultats, à l'égard de ces titres.

Ces titres ne sont pas échangés dans un marché actif depuis la mi-août 2007. Par conséquent, la Banque a utilisé des techniques d'évaluation retenant les informations publiques pertinentes sur les conditions du marché et d'autres facteurs et hypothèses qu'un intervenant sur le marché aurait considérés pour évaluer la juste valeur de tels investissements.

6 > Valeurs mobilières (suite)

Il demeure des incertitudes relativement à la juste valeur des actifs sous-jacents à ces investissements, au montant et au moment de l'encaissement des flux monétaires ainsi qu'à l'issue du processus de restructuration lié à la « Proposition de Montréal » qui pourraient donner lieu à de nouveaux ajustements à la valeur des investissements de la Banque, lesquels seraient reflétés aux résultats.

PORTEFEUILLE DE TITRES DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

	2007				
	Moins de 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Sans échéance \$	Total \$
Valeurs émises ou garanties					
par le Canada	88 880	439 554	-	-	528 434
par des provinces	-	12 418	-	-	12 418
Autres titres d'emprunt	10 692	51 580	7 509	-	69 781
Actions ordinaires et autres	-	-	-	59 112	59 112
	99 572	503 552	7 509	59 112	669 745

Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, une perte nette de 1 408 000 \$ a été constatée dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement à des titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

	2006			
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Rendement ⁽¹⁾ %	Total \$
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	1 277 679	1 274 263	3,8	741 845
par des provinces	2 674	2 672	4,2	474 744
par des corps municipaux	-	-	-	103 966
Autres titres d'emprunt	196 312	196 538	5,2	193 579
Actions privilégiées	56 556	56 678	4,8	-
Actions ordinaires et autres	34 001	36 049	3,7	73 638
Titres hypothécaires	-	-	-	87 286
	1 567 222	1 566 200	4,1	1 675 058

(1) Rendement basé sur la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

La classification ci-dessus est établie d'après l'échéance contractuelle des titres.

Les valeurs mobilières libellées en dollars américains totalisent 32 616 000 \$ (103 556 000 \$ en 2006).

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS

PORTEFEUILLE DE TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

	2007			
	Coût amorti	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	763 172 \$	35 \$	248 \$	762 959 \$
Autres titres d'emprunt	22 364	57	727	21 694
Actions privilégiées	73 561	113	1 829	71 845
Actions ordinaires et autres	48 307	14 586	1 715	61 178
	907 404 \$	14 791 \$	4 519 \$	917 676 \$

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

2006

	Valeur comptable	Gains non réalisés	Pertes non réalisées	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	1 277 679 \$	1 600 \$	5 016 \$	1 274 263 \$
par des provinces	2 674	6	8	2 672
Autres titres d'emprunt	196 312	1 411	1 185	196 538
Actions privilégiées	56 556	550	428	56 678
Actions ordinaires et autres	34 001	2 194	146	36 049
	1 567 222 \$	5 761 \$	6 783 \$	1 566 200 \$

Au 31 octobre 2007, les pertes non réalisées de 4 519 000 \$ portaient principalement sur des actions privilégiées et des actions ordinaires. Ces baisses de valeurs découlent de la baisse des marchés au cours des derniers mois de l'exercice, ainsi qu'aux diminutions des taux d'intérêt. La Banque a déterminé que les baisses de la juste valeur étaient temporaires. Ces baisses de valeurs sont incluses au cumul des autres éléments du résultat étendu.

7 > Prêts

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

2007

	Montant brut des prêts	Montant brut des prêts douteux	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total des provisions
Prêts personnels	4 958 176 \$	16 237 \$	6 039 \$	28 446 \$	34 485 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 232 778	20 395	1 419	5 144	6 563
Prêts hypothécaires commerciaux	684 625	4 342	1 532	4 144	5 676
Prêts commerciaux et autres	1 556 831	62 964	41 082	27 516	68 598
	13 432 410 \$	103 938 \$	50 072 \$	65 250 \$	115 322 \$

2006

	Montant brut des prêts	Montant brut des prêts douteux	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total des provisions
Prêts personnels	4 168 026 \$	16 100 \$	5 659 \$	28 475 \$	34 134 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 985 656	16 501	3 479	5 139	8 618
Prêts hypothécaires commerciaux	659 014	8 393	3 472	2 662	6 134
Prêts commerciaux et autres	1 476 977	89 603	47 293	28 974	76 267
	12 289 673 \$	130 597 \$	59 903 \$	65 250 \$	125 153 \$

Les prêts libellés en dollars américains totalisent 35 802 000 \$ (54 605 000 \$ en 2006).

En 2007, les biens saisis destinés à la vente s'élèvent à 4 521 000 \$ (1 269 000 \$ en 2006) et le montant de l'annulation des provisions spécifiques y étant associées, à néant (néant en 2006).

7 > Prêts (suite)

PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

					2007	2006
	Prêts personnels	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts commerciaux et autres	Total des provisions spécifiques	Total des provisions spécifiques
Solde en début d'exercice	5 659 \$	3 479 \$	3 472 \$	47 293 \$	59 903 \$	64 556 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	27 682	1 249	228	10 841	40 000	40 000
Radiations ⁽¹⁾	(32 342)	(3 359)	(2 232)	(17 518)	(55 451)	(49 068)
Recouvrements	5 040	50	64	466	5 620	4 826
Provision pour pertes sur prêts résultant de la cession d'une filiale (note 5)	-	-	-	-	-	(411)
Solde en fin d'exercice	6 039 \$	1 419 \$	1 532 \$	41 082 \$	50 072 \$	59 903 \$

(1) Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2007 et 2006.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

					2007	2006
	Prêts personnels	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts commerciaux et autres	Total des provisions spécifiques	Total des provisions spécifiques
Solde en début d'exercice	28 475 \$	5 139 \$	2 662 \$	28 974 \$	65 250 \$	65 250 \$
Variation au cours de l'exercice	(29)	5	1 482	(1 458)	-	-
Solde en fin d'exercice	28 446 \$	5 144 \$	4 144 \$	27 516 \$	65 250 \$	65 250 \$

8 > Titrisation de prêts**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS**

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), par la création de titres hypothécaires. Également, la Banque titrise des prêts hypothécaires conventionnels. Les gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions, sont constatés dans les autres revenus.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation réalisées par la Banque :

	2007	2006
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	850 955 \$	631 896 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	26 547	14 375
Passif de gestion	(6 540)	(4 401)
Compte de réserve	8 495	15 582
Autres	(10 561)	(3 646)
	868 896	653 806
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus ⁽¹⁾	862 637	647 645
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	6 259 \$	6 161 \$

(1) Dont 524 098 000 \$ de prêts assurés par la SCHL (51 289 000 \$ en 2006).

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés se détaillent comme suit :

HYPOTHÈSES CLÉS

	2007	2006
Taux de remboursement anticipé	26 %	17 %
Taux d'actualisation	4,67 %	4,83 %
Taux de pertes sur créances	0,05 %	0,05 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés de 18 166 000 \$ (12 450 000 \$ en 2006). L'amortissement relatif aux passifs de gestion imputé aux résultats est de 3 199 000 \$ (2 495 000 \$ en 2006).

Au cours de l'exercice la Banque a également revu à la baisse de 2 750 000 \$ la valeur de certains swaps de taux d'intérêts ayant été contractés dans le cadre de cessions de prêts hypothécaires résidentiels, à la suite de la crise des liquidités et du crédit, affectant le papier commercial adossé à des actifs. Cet ajustement a été imputé à l'encontre des revenus de titrisation.

Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Les droits relatifs aux intérêts excédentaires des opérations de titrisation effectuées après le 1^{er} novembre 2006 ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, un gain net de 1 013 000 \$ a été constaté dans le revenu de titrisation relativement à ces droits.

Le tableau suivant présente la valeur des droits conservés, ainsi que la sensibilité de la juste valeur de ces droits à des changements défavorables immédiats de 10 % et de 20 % dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés aux 31 octobre 2007 et 2006.

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS À DES CHANGEMENTS DÉFAVORABLES

	2007	2006
Juste valeur des droits conservés	56 502 \$	42 153 \$
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	27	26
Taux de remboursement anticipé	24 %	19 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	1 070 \$	606 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	2 086 \$	1 187 \$
Taux de pertes sur créances ⁽¹⁾	0,05 %	0,06 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	73 \$	68 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	145 \$	135 \$
Taux d'actualisation	4,8 %	4,3 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	252 \$	160 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	501 \$	318 \$

(1) Pertes prévues sur prêts hypothécaires résidentiels conventionnels seulement. Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou atténuer les fluctuations attribuables aux variations dans les hypothèses.

L'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 1 561 901 000 \$ à la fin de l'exercice (1 039 427 000 \$ à la fin de l'exercice 2006).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX

Au cours de l'exercice, la Banque a titrisé des hypothèques commerciales pour 40 338 000\$, générant un gain de 424 000 \$. La Banque n'a pas conservé de droits et obligations relativement à ces hypothèques commerciales.

9 > Immobilisations corporelles

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	271 \$	– \$	271 \$	651 \$
Locaux	2 718	1 096	1 622	2 082
Améliorations locatives	58 878	32 090	26 788	22 703
Matériel et mobilier	77 863	64 646	13 217	11 528
Matériel informatique et logiciels	362 153	266 360	95 793	74 327
	501 883 \$	364 192 \$	137 691 \$	111 291 \$

9 > Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement de l'exercice imputé à l'état consolidé des résultats est de 26 874 000 \$ (25 052 000 \$ en 2006).

Le poste Matériel informatique et logiciels comprend un montant de 13 590 000 \$ (26 790 000 \$ en 2006) relatif à des projets en développement qui ne font pas l'objet d'amortissement.

10 > Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition sont rattachés au secteur d'activité Services financiers aux particuliers.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Relations contractuelles et relations avec des clients	18 278 \$	4 164 \$	14 114 \$	15 333 \$

Les autres actifs incorporels consistent en des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations avec des clients et sont amortis sur une période de 15 ans. L'amortissement des autres actifs incorporels imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice est de 1 219 000 \$ (1 219 000 \$ en 2006).

La Banque soumet annuellement les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à un test de dépréciation. Aucune réduction de valeur n'a été constatée pour 2007 et 2006.

11 > Autres éléments d'actif

	2007	2006
Chèques et autres effets en transit	160 530 \$	112 442 \$
Frais différés liés à l'origination de prêts et dépôts	70 944	80 008
Intérêts courus à recevoir	61 459	72 272
Actifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	64 361	44 490
Actif au titre des prestations constituées (note 17)	43 367	36 940
Débiteurs, frais payés d'avance et autres	39 149	42 572
	439 810 \$	388 724 \$

12 > Dépôts

	2007				2006
	Dépôts à vue	Dépôts sur préavis	Dépôts à terme	Total	Total
Particuliers	102 726 \$	1 788 150 \$	9 673 654 \$	11 564 530 \$	10 949 473 \$
Entreprises, banques et autres	753 764	105 810	1 454 604	2 314 178	2 145 028
	856 490 \$	1 893 960 \$	11 128 258 \$	13 878 708 \$	13 094 501 \$

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait du client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 268 340 000 \$ (245 027 000 \$ en 2006) et les dépôts libellés en d'autres devises, principalement en euros, s'élèvent à 1 639 000 \$ (3 608 000 \$ en 2006).

La Banque a désigné certains dépôts d'un montant nominal de 73 815 000 \$ comme étant détenus à des fins de transaction. La différence entre le montant que la Banque serait tenue de payer par contrat, aux détenteurs à l'échéance et la valeur comptable de ces dépôts de 73 069 000 \$ est de 746 000 \$ au 31 octobre 2007.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, une perte nette de 443 000 \$ a été constatée dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement à ces dépôts.

13 > Autres éléments de passif

	2007	2006
Intérêts courus à payer	458 475 \$	451 727 \$
Chèques et autres effets en transit	178 409	131 675
Passifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	29 475	24 790
Gain reporté lié à la vente de BLCER (note 5)	10 369	15 554
Passif au titre des prestations constituées (note 17)	12 611	11 430
Créditeurs, frais courus et autres (note 18)	83 714	60 843
	773 053 \$	696 019 \$

14 > Débentures subordonnées

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou toute annulation des débentures subordonnées est sujet à l'approbation du Surintendant des institutions financières du Canada.

Émises et en circulation aux 31 octobre

Échéance	Série	Taux d'intérêt	Particularités	2007	2006
Janvier 2016	10	4,90 %	Remboursables au pair à partir de janvier 2011 ; taux à être révisé en janvier 2011 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,65 %.	150 000 \$	150 000 \$
				150 000 \$	150 000 \$

Le 1^{er} juin 2006, la Banque a remboursé par anticipation la totalité de ses débentures à 6,50 %, série 9, échéant en 2011, d'un montant nominal de référence de 150 000 000 \$, plus les intérêts courus non versés jusqu'à la date de remboursement.

Le 23 janvier 2006, la Banque a émis des débentures subordonnées de série 10, échéant en janvier 2016, d'une valeur totale de 150 000 000 \$.

15 > Capital-actions

AUTORISÉ

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

ÉMIS ET EN CIRCULATION AUX 31 OCTOBRE

	2007				2006		
	Dividendes par action ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 9	1,500 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$
Série 10	1,312	4 400 000	110 000	5 775	4 400 000	110 000	5 775
Total des actions privilégiées		8 400 000	210 000 \$	11 775 \$	8 400 000	210 000 \$	11 775 \$
Actions ordinaires	1,160 \$	23 810 813	256 445 \$	27 480 \$	23 620 436	251 158 \$	27 379 \$
Actions de trésorerie		–	– \$	(6) \$	(20 000)	(590) \$	(23) \$

(1) Dividendes sur actions privilégiées non cumulatifs

15 > Capital-actions (suite)

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

CONDITIONS LIÉES AUX ACTIONS

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 décembre 2006, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 décembre 2006, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 10, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 juin 2009, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2013, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 juin 2009, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

ACTIONS ORDINAIRES

ÉMISSIONS D'ACTIONS ORDINAIRES

Au cours de l'exercice, 190 377 actions ordinaires (63 891 actions en 2006) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 5 287 000 \$ (1 525 000 \$ en 2006).

ACTIONS DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice 2005, 20 000 actions ordinaires avaient été acquises sur les marchés relativement aux obligations en vertu d'un programme d'octroi d'actions lié à la performance. Ces actions étaient présentées au titre d'actions de trésorerie, en diminution des capitaux propres. Les objectifs ayant été atteints au cours de l'exercice 2007, les actions ont été réattribuées.

RESTRICTIONS SUR LE VERSEMENT DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la Banque de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la Banque violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du Surintendant des institutions financières du Canada à l'égard du capital ou des liquidités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires est également assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut en aucun cas verser de dividendes sur les actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

GESTION DU CAPITAL

Capital attribuable aux actionnaires ordinaires

Le capital attribuable aux actionnaires ordinaires se compose des actions ordinaires, des bénéfices non répartis, du surplus d'apport et du cumul des autres éléments du résultat étendu. La gestion du capital contribue à la rentabilité de la Banque puisque celui-ci est alloué aux secteurs clés pour lesquels on a défini des objectifs et des critères de rentabilité précis. La Banque vise à conserver un niveau optimal de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement concurrentiel et intéressant, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque.

Capital réglementaire

Le capital réglementaire de la Banque se compose principalement du capital attribuable aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées et des débiteures subordonnées. Le capital réglementaire est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La Banque a pour politique de maintenir ses ratios de capital réglementaire conforme aux règles définies par le BSIF. Au cours de l'exercice 2007, la Banque s'est conformée à ces exigences.

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Les ratios de capital réglementaire sont présentés à la direction mensuellement. Des rapports de suivi des ratios de capital réglementaire sont également présentés trimestriellement au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le capital réglementaire se détaillait comme suit aux 31 octobre 2007 et 2006 :

	2007	2006	Variation
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	256 445 \$	250 568 \$	5 877 \$
Surplus d'apport	105	518	(413)
Bénéfices non répartis	537 254	485 334	51 920
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000	–
Moins : écarts d'acquisition	(53 790)	(53 790)	–
Total – capital de première catégorie	950 014	892 630	57 384
Capital de seconde catégorie			
Débtentures subordonnées	150 000	150 000	–
Provisions générales	65 250	65 250	–
Gains latents sur des titres disponibles à la vente	11 698	–	11 698
Total – capital de seconde catégorie	226 948	215 250	11 698
Titrisation et autres	(45 525)	(28 469)	(17 056)
Capital réglementaire	1 131 437 \$	1 079 411 \$	52 026 \$

16 > Rémunération à base d'actions

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions qui s'adresse à la haute direction de la Banque et de ses filiales. En vertu de ce régime, le prix d'exercice des options visant l'achat d'actions ordinaires, ne doit pas être inférieur au prix du marché immédiatement avant la date de l'attribution.

Le droit de levée des options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'attribution.

Au 31 octobre 2007, la Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2006), en vue de l'exercice éventuel des options d'achat d'actions, dont 119 160 (139 960 en 2006) étaient toujours disponibles.

Au cours de l'exercice 2007, la Banque a octroyé 50 000 options d'achat d'actions avec un prix d'exercice de 29,47 \$, à une juste valeur de 4,55 \$ chacune. Une charge de 104 675 \$ a été comptabilisée relativement à cet octroi au cours de l'exercice 2007, à la rubrique salaires et avantages sociaux.

La juste valeur de ces options a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes :

	2007
Taux d'intérêt sans risque	4,10 %
Durée de vie prévue des options	7 ans
Volatilité prévue	19,60 %
Dividendes prévus	4,00 %

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en cours pour les exercices terminés les 31 octobre :

	2007		2006	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré par option
En cours au début de l'exercice	339 604	27,79 \$	429 037	27,40 \$
Octroyées	50 000	29,47 \$	–	– \$
Exercées	(190 377)	27,77 \$	(63 891)	23,88 \$
Annulées	(29 200)	31,50 \$	(25 542)	30,97 \$
En cours à la fin de l'exercice	170 027	27,67 \$	339 604	27,79 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	120 027	26,92 \$	339 604	27,79 \$

16 > Rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation et pouvant être levées au 31 octobre 2007.

Fourchette des prix de levée	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix de levée moyen pondéré par option	Nombre d'options en cours	Prix de levée moyen pondéré par option
19,37 \$–22,08 \$	26 143	1,92	20,28 \$	26 143	20,28 \$
27,08 \$–27,65 \$	19 000	0,17	27,36 \$	19 000	27,36 \$
27,74 \$–31,80 \$	124 884	5,93	29,27 \$	74 884	29,13 \$
	170 027			120 027	

AUTRES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPVA) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPVA peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPVA et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPVA s'acquiert sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de 10 ans. Au 31 octobre 2007, il y avait 644 318 DPVA (621 756 en 2006) en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 29,93 \$ (27,24 \$ en 2006), dont 206 506 (283 212 en 2006) pouvaient être exercés en fin d'exercice. Au 31 octobre 2007, la durée résiduelle moyenne pondérée des DPVA était de 7,33 ans (5,84 ans en 2006). Afin de réduire la volatilité des frais de rémunération du régime des DPVA, la Banque a conclu, au cours de l'exercice 2007, des contrats de swaps à rendement total dont la valeur est liée au cours des actions de la Banque. Les changements dans la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement les coûts de rémunération liés aux DPVA au cours de la période pendant laquelle les swaps étaient en vigueur. Au 31 octobre 2007, la juste valeur de ces swaps était négative de 166 000 \$ (nil en 2006) et était présentée au bilan avec les instruments financiers dérivés. Au cours de l'exercice, une charge de 1 987 000 \$ (177 000 \$ en 2006) a été comptabilisée comme des frais de rémunération du personnel relativement à ce régime, net de l'effet de la couverture mise-en-place.

En 2006, la Banque a mis en place un programme d'unités d'actions restreintes, pour certains membres de la haute direction. Le programme prévoit que 50 % de la prime annuelle autrement payable à l'employé admissible, en vertu du programme de rémunération incitative à court terme de la Banque, pourra être retenue et convertie, au gré de l'employé, en unités d'actions restreintes entièrement acquises. La Banque s'engage à contribuer un montant additionnel d'unités d'actions restreintes égal à 60 % de la prime retenue. Ces unités additionnelles d'actions restreintes s'acquiert au terme de la période de trois ans suivant leur attribution. Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque qui est converti en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats de façon similaire aux droits à la plus-value des actions, sur la période au cours de laquelle ces droits s'acquiert. En janvier 2007, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 613 000 \$ (854 000 \$ en 2006) a été convertie en 19 979 unités d'actions restreintes entièrement acquises (24 382 unités en 2006). La Banque a contribué pour 11 987 unités d'actions restreintes additionnelles en 2007 (14 629 unités en 2006). Au cours de l'exercice, une dépense de 1 246 000 \$ (un revenu de 28 000 \$ en 2006) a été comptabilisée relativement à ce régime.

En 2005, la Banque a mis en place une entente visant l'octroi d'actions lié à la performance. En vertu de ce programme, 20 000 actions ordinaires de la Banque, d'une valeur de 29,50 \$ chacune, ont été attribuées. Les droits sur ces actions s'acquiert sur une période de 16 mois se terminant le 1^{er} janvier 2007, compte tenu de l'atteinte de certains objectifs de rendement. Les 20 000 actions ordinaires ont été attribuées en janvier 2007, les objectifs ayant été atteints. Au cours de l'exercice, une charge de 74 000 \$ (445 000 \$ en 2006) a été comptabilisée relativement à ce régime.

La Banque offre également un régime d'achat d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différées dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ de l'administrateur. Au 31 octobre 2007, il y avait 20 704 (19 623 en 2006) unités en circulation d'une valeur totale de 905 000 \$ (570 000 \$ en 2006). La charge au titre de la rémunération comptabilisée au cours de l'exercice relativement à ce régime a été de 413 000 \$ (99 000 \$ en 2006).

Au cours de l'exercice 2006, la Banque a mis en place un programme d'achat d'actions pour les employés. En vertu de ce programme, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leur salaire brut par année sous forme de retenue salariale. La Banque verse une somme égale à 30 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année. Les cotisations de la Banque sont acquises par l'employé deux ans après chaque contribution de l'employé. Les cotisations de la Banque, totalisant 239 000 \$ au cours de l'exercice 2007 (113 000 \$ en 2006), sont comptabilisées à la rubrique Salaires et avantages sociaux. La valeur moyenne des actions acquises en vertu de ce programme était de 34,46 \$ au cours de l'exercice 2007 (29,13 \$ en 2006).

Au cours de l'exercice 2007, la Banque a approuvé un nouveau programme d'intéressement à moyen terme destiné à certains membres de la haute direction. Le programme prévoit l'octroi d'unités d'action de performance calculées en fonction d'un certain pourcentage du salaire du membre participant. Les droits sur ces unités seront acquis après 3 ans en fonction des critères suivants : 50 % uniquement en fonction du passage du temps et 50 % en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers communiqués lors de l'octroi. Les dividendes accumulés tout au long de cette période seront réinvestis en unités d'action additionnelles. Aucun octroi n'a été effectué en 2007.

17 > Avantages sociaux futurs

DESCRIPTION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés, à prestations déterminées. Un de ces régimes prévoit un volet à cotisations déterminées. Ceux-ci garantissent à la plupart des salariés le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite.

La Banque offre également à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance-santé et d'assurance-vie.

TOTAL DES PAIEMENTS EN ESPÈCES

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2007, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à son régime à cotisations déterminées, s'est élevé à 27 623 000 \$ (17 329 000 \$ en 2006).

DATES DES ÉVALUATIONS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 octobre de chaque année. Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées en date du 31 décembre 2006. Les prochaines évaluations actuarielles obligatoires aux fins de capitalisation pour les régimes capitalisés doivent être effectuées en date du 31 décembre 2009.

OBLIGATIONS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	362 174 \$	32 802 \$	346 363 \$	25 584 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	9 878	–	9 385	52
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	19 615	1 479	18 790	1 153
Prestations versées	(14 260)	(2 132)	(15 612)	(1 576)
Cotisations des employés	2 676	–	2 583	–
Coût des services passés	–	–	666	–
Pertes actuarielles (gain)	(17 491)	565	(1)	7 589
Autres	150	–	–	–
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	362 742 \$	32 714 \$	362 174 \$	32 802 \$

17 > Avantages sociaux futurs (suite)

ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Variation de la juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	291 381 \$	- \$	267 078 \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	24 659	-	24 170	-
Cotisations de la Banque	22 278	-	12 945	-
Cotisations des employés	2 676	-	2 583	-
Prestations versées	(14 014)	-	(15 395)	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	326 980 \$	- \$	291 381 \$	- \$

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION DE CAPITALISATION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX ET DES MONTANTS INSCRITS DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur des actifs des régimes	326 980 \$	- \$	291 381 \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées	362 742	32 714	362 174	32 802
Situation de capitalisation-déficit	(35 762)	(32 714)	(70 793)	(32 802)
Obligation transitoire non amortie	56	10 192	320	11 012
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	3 221	-	3 864	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	70 294	15 469	98 126	15 783
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	37 809 \$	(7 053) \$	31 517 \$	(6 007) \$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments d'actif	43 367 \$	- \$	36 940 \$	- \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments de passif	5 558 \$	7 053 \$	5 423 \$	6 007 \$

RÉPARTITION DES ACTIFS DES RÉGIMES EN POURCENTAGE ⁽¹⁾

Catégorie d'actifs	2007	2006
	Titres de capitaux propres	56 %
Titres d'emprunt et autres	44	49
Total	100 %	100 %

(1) Selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 octobre de chaque année.

Les actifs des régimes ne comprennent aucun titre de capitaux propres de la Banque aux 31 octobre 2007 et 2006.

RÉGIMES DONT L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES EXCÈDE LES ACTIFS

Les montants relatifs à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés s'établissaient comme suit à la fin de l'exercice :

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	348 463 \$	32 714 \$	347 243 \$	32 802 \$
Juste valeur des actifs des régimes	305 970	-	272 368	-
Situation de capitalisation-déficit	(42 493) \$	(32 714) \$	(74 875) \$	(32 802) \$

COMPOSANTES DES COÛTS DE L'EXERCICE CONSTATÉS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	9 878 \$	– \$	9 385 \$	52 \$
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	19 615	1 479	18 790	1 153
Rendement réel des actifs des régimes	(24 659)	–	(24 170)	–
Pertes actuarielles (gain) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(17 491)	564	(1)	7 589
Autres	150	–	666	–
Éléments des coûts au titre des avantages sociaux futurs avant la prise en compte de leur échéance à long terme	(12 507)	2 043	4 670	8 794
Excédent du rendement réel par rapport au rendement prévu	4 035	–	6 031	–
Report de montants au cours de l'exercice :				
Gain actuariel (pertes) sur l'obligation au titre des prestations constituées	17 491	(564)	1	(7 589)
Coût des services passés	–	–	(666)	–
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Coût des prestations au titre des services passés	643	–	643	–
Pertes actuarielles	6 305	878	7 892	486
Obligation transitoire	264	821	264	821
Rajustements visant à tenir compte de l'échéance à long terme des coûts au titre des avantages sociaux futurs	28 738	1 135	14 165	(6 282)
Total des coûts constatés au titre des régimes à prestations déterminées	16 231	3 178	18 835	2 512
Coût total constaté au titre du volet à cotisations déterminées	2 968	–	2 591	–
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	19 199 \$	3 178 \$	21 426 \$	2 512 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Moyenne pondérée des hypothèses				
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre :				
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice	5,75 %	5,75 %	5,35 %	5,35 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 octobre :				
Taux d'actualisation, pour l'exercice	5,35 %	5,35 %	5,35 %	5,35 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %	–	7,25 %	–
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

17 > Avantages sociaux futurs (suite)

TAUX TENDANCIELS HYPOTHÉTIQUES DU COÛT DES SOINS DE SANTÉ AUX 31 OCTOBRE:

	2007	2006
Taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé	9,4 %	10 %
Niveau vers lequel le taux devrait baisser graduellement et auquel il devrait se maintenir par la suite	4 %	4 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2016	2016

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-santé. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2007 :

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des frais d'intérêt	137 \$	(115) \$
Obligation au titre des prestations constituées	2 382 \$	(2 001) \$

18 > Impôts sur les bénéfices**ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS**

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit :

	2007	2006
Immobilisations	71 075 \$	82 667 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts	21 889	33 386
Produits dérivés	4 920	-
Impôts minimum des institutions financières recouvrable	587	1 825
Report prospectifs de pertes fiscales	16 343	14 865
Actifs incorporels	-	1 545
Revenu reporté	1 741	2 655
Autres écarts temporaires	935	-
	117 490	136 943
Actifs aux titres des prestations constituées-régimes de retraites	(9 833)	(8 342)
Charges reportées	(15 246)	(19 241)
Titrisation et valeurs mobilières	(5 877)	(5 607)
Autres écarts temporaires	-	(2 705)
	(30 956)	(35 895)
Actifs d'impôts futurs, montant net	86 534 \$	101 048 \$

Les reports prospectifs de pertes fiscales, au 31 octobre 2007, sont constitués de pertes fiscales fédérales de 58 484 000 \$ (51 379 000 \$ en 2006) qui peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable futur. Ces pertes viennent à échéance entre 2010 et 2027. L'impôt minimum des institutions financières recouvrable est récupérable sur une période de trois ans lorsque le seuil d'impôt minimum est dépassé et vient à échéance en 2009.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices s'établissent comme suit :

	2007	2006
État consolidé des résultats		
Activités poursuivies		
Charge d'impôts exigibles	3 196 \$	16 338 \$
Charge (économie) d'impôts futurs		
Résorption (création) des écarts temporaires	23 933	(1 504)
Changements des taux d'imposition	(735)	8 602
	23 198	7 098
	26 394	23 436
Activités abandonnées		
Charge d'impôts futurs	761	938
	27 155 \$	24 374 \$
État consolidé de la variation des capitaux propres		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	4 710 \$	2 564 \$
Économie d'impôts futurs	(4 561)	(2 573)
	149 \$	(9) \$

RAPPROCHEMENT AVEC LES TAUX PRÉVUS PAR LA LOI

Le rapprochement entre la charge d'impôts relativement aux activités poursuivies et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi, s'établit comme suit :

	2007		2006	
	Montant		Montant	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	38 419 \$	33,0 %	29 280 \$	32,9 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Résolution de divers risques fiscaux	(3 338)	(2,9)	(11 300)	(12,7)
Changements des taux d'imposition	(735)	(0,7)	8 602	9,7
Effet du rapatriement de bénéfices liés à des activités étrangères	-	-	4 520	5,1
Économies d'impôts non préalablement comptabilisées				
liées à l'impôt minimum des institutions financières	-	-	(2 750)	(3,2)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(3 869)	(3,4)	(1 061)	(1,2)
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(3 552)	(3,0)	(2 441)	(2,7)
Autres	(531)	(0,3)	(1 414)	(1,6)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats	26 394 \$	22,7 %	23 436 \$	26,3 %

En 2007, l'économie nette résultant de changements aux taux d'imposition, présentée ci-dessus, comprend un gain de 900 000 \$ lié à l'adoption, en décembre 2006, des mesures fiscales visant à hausser le seuil d'assujettissement de l'impôt minimum des institutions financières à 1 milliard \$, ainsi qu'à une charge liée à la révision des périodes au cours desquelles les écarts temporaires se résorberont.

En 2006, la charge nette résultant de changements aux taux d'imposition de 8 602 000 \$, présentée ci-dessus, est attribuable au gain de 2 398 000 \$ lié aux augmentations du taux d'imposition au Québec pour les exercices 2006 et suivants, ainsi qu'à la charge de 11 000 000 \$ résultant des réductions du taux fédéral d'imposition pour les exercices 2008 et suivants.

Les bénéfices d'assurance crédit générés à l'étranger sont généralement assujettis à l'impôt uniquement lors du rapatriement au Canada. Au 31 octobre 2005, comme la Banque n'avait pas l'intention de rapatrier les bénéfices accumulés avant le 1^{er} novembre 2003, aucun impôt n'avait été constaté à leur égard. À la suite de certaines modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu qui incitaient la Banque à rapatrier les bénéfices d'assurance crédit générés à l'étranger, la Banque a constaté des impôts sur ces bénéfices entre le 1^{er} novembre 2003 et le 27 juillet 2006.

18 > Impôts sur les bénéfices (suite)

Le 27 juillet 2006, la Banque a rapatrié la presque totalité des bénéfices accumulés à cette date, incluant les bénéfices accumulés avant le 1^{er} novembre 2003. En 2006, cette transaction a généré une charge d'impôt additionnelle de 4 520 000 \$.

Puisque la direction de la Banque ne prévoit pas le rapatriement des bénéfices accumulés après le 27 juillet 2006, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard. Les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués était rapatriée, sont estimés à 4 389 000 \$ au 31 octobre 2007 (837 000 \$ au 31 octobre 2006).

19 > Résultat par action ordinaire

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se détaille comme suit :

	2007	2006
Résultat par action ordinaire de base		
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	90 122 \$	65 556 \$
Bénéfice net découlant des activités abandonnées ⁽¹⁾	4 423	4 776
Bénéfice net	94 545	70 332
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	11 966	11 766
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	78 156 \$	53 790 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 677 794	23 605 077
Résultat par action ordinaire de base		
Activités poursuivies	3,30 \$	2,28 \$
Activités abandonnées	0,19	0,20
Total	3,49 \$	2,48 \$
Résultat par action ordinaire dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	78 156 \$	53 790 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 677 794	23 605 077
Options d'achat d'actions dilutives et autres	50 562	43 741
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 728 356	23 648 818
Résultat par action ordinaire dilué		
Activités poursuivies	3,29 \$	2,28 \$
Activités abandonnées	0,19	0,20
Total	3,48 \$	2,48 \$
Nombre moyen d'options d'achat d'actions n'ayant pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué ⁽²⁾	22 551	60 510

(1) Se référer à la note 5.

(2) Ce nombre moyen d'options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de ces exercices.

Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires au gré de la Banque. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat par action ordinaire dilué, puisque la Banque a la possibilité d'effectuer le règlement au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et que l'expérience passée démontre que les règlements antérieurs se sont faits au comptant.

20 > Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis aux conditions du marché pour des risques similaires. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2%, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Le solde des prêts consentis en vertu de tels contrats s'établit comme suit :

	2007	2006
Prêts hypothécaires	526 \$	112 \$
Autres prêts	9 759	14 324
	10 285 \$	14 436 \$

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, dont notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties non-liées.

21 > Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit, dont ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation d'instruments financiers, incluant les portefeuilles de prêts et de dépôts, les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés, des contrôles ont été mis en place, notamment des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque. Ces mesures visent à optimiser le ratio rendement / risque dans toutes les sphères d'activité. Les principaux risques auxquels la Banque est exposée sont décrits ci-dessous.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Les politiques et limites ayant été fixées visent à circonscrire l'exposition au risque de marché découlant des activités de négociation, de placement, de financement et de gestion de l'actif et du passif.

RISQUE DE CRÉDIT

L'utilisation d'instruments financiers peut entraîner un risque de crédit correspondant au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit visent à apprécier les risques auxquels la Banque doit faire face. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions, et la tarification en fonction du risque. En ce qui concerne la diversification, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. La Banque suit rigoureusement et systématiquement ses portefeuilles d'instruments financiers tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est généralement géré en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limite et de surveillance que celles qui sont appliquées aux autres opérations de crédit. De plus, la Banque négocie des accords généraux de compensation de dérivés avec les contreparties avec lesquelles elle contracte. Ces accords réduisent le risque de crédit, dans l'éventualité de défaillance, en permettant la compensation de toutes les opérations avec une contrepartie donnée.

21 > Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque au titre des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes. Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où le coût de remplacement d'une ou de plusieurs opérations est positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur en cas de manquement. Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les instruments financiers dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le Comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec les politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour être en mesure de respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles. La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies dans les politiques de gestion établies par la Banque. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette. Un plan d'urgence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

22 > Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que décrits ci-après.

Les différents instruments financiers dérivés compris dans les tableaux suivants sont comme suit :

- i) Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou flottant dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux devises différentes sur une période donnée.
- ii) Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt futur devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence avec une échéance précise débutant à une date ultérieure donnée.
- iii) Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'accord est conclu. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.
- iv) Les contrats à terme normalisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v) Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un cours stipulé à l'avance.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le potentiel de gain ou de perte lié aux risques de crédit ou de marché de ces instruments.

MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

(en millions de dollars)

Montant nominal	Durée jusqu'à l'échéance					2007
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Contrats désignés comme couverture	Autres contrats ⁽¹⁾
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 022 \$	5 868 \$	128 \$	9 018 \$	6 327 \$	2 691 \$
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	39	-	-	39	-	39
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	819	-	-	819	-	819
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	22	-	22	-	22
Contrats à terme	720	11	-	731	-	731
Options achetées	66	-	-	66	-	66
Options vendues	66	-	-	66	-	66
Contrats sur actions et indices boursiers						
	152	134	10	296	10	286
	4 884 \$	6 035 \$	138 \$	11 057 \$	6 337 \$	4 720 \$

(en millions de dollars)

Montant nominal	Durée jusqu'à l'échéance					2006
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Contrats désignés comme couverture	Autres contrats ⁽¹⁾
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 223 \$	6 180 \$	18 \$	9 421 \$	3 982 \$	5 439 \$
Options achetées	154	-	-	154	-	154
Options vendues	14	-	-	14	-	14
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	71	-	-	71	-	71
Options achetées	15	-	-	15	-	15
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	1 006	5	-	1 011	-	1 011
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	23	-	23	23	-
Contrats à terme	484	7	-	491	-	491
Options achetées	674	-	-	674	-	674
Options vendues	590	-	-	590	-	590
Contrats sur actions et indices boursiers						
	57	79	1	137	-	137
	6 288 \$	6 294 \$	19 \$	12 601 \$	4 005 \$	8 596 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

22 > Instruments financiers dérivés (suite)

RÉPARTITION DES SWAPS DÉSIGNÉS COMME ÉLÉMENTS DE COUVERTURE, PAR CATÉGORIE

Le tableau suivant indique la répartition des swaps de la Banque entre les swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie et les swaps désignés comme éléments de couverture de juste valeur.

Les swaps désignés comme éléments de couverture sont utilisés principalement pour gérer l'appariement du bilan de la Banque et minimiser la volatilité future du revenu net d'intérêt. La valeur de ces swaps peut varier de façon importante. Par conséquent, les variations de valeur des swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie pourraient entraîner des variations significatives du cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres.

	31 octobre 2007		1 ^{er} novembre 2006	
	Montant nominal	Juste valeur Montant net	Montant nominal	Juste valeur Montant net
Contrats désignés comme instruments de couverture				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps servant de couverture de flux de trésorerie	3 891 000 \$	(4 748) \$	3 822 000 \$	(13 830) \$
Swaps servant de couverture de juste valeur	2 436 000	(784)	130 000	220
	6 327 000 \$	(5 532) \$	3 952 000 \$	(13 610) \$

RISQUE DE CRÉDIT

(en millions de dollars)

	2007			2006		
	Coût de remplacement ⁽¹⁾	Équivalent- crédit ⁽²⁾	Montant pondéré en fonction des risques ⁽³⁾	Coût de remplacement	Équivalent- crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	20 \$	51 \$	10 \$	15 \$	47 \$	9 \$
Options achetées	-	-	-	1	1	-
Contrats de change						
Swaps de devises	15	21	4	5	10	3
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	-	1	-	-	1	-
Contrats à terme	7	9	4	1	4	2
Options achetées	1	2	1	-	6	2
Contrats sur actions et indices boursiers						
	31	43	9	39	48	10
	74 \$	127 \$	28 \$	61 \$	117 \$	26 \$

(1) Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

(2) Comprend i) le total de la valeur de remplacement positive de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel.

(3) Selon les lignes directrices émises par le Surintendant des institutions financières du Canada.

La note 21 aux états financiers consolidés fourni de l'information additionnelle sur le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés et la façon dont il est évalué.

23 > Instruments financiers

Les montants indiqués aux tableaux ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après.

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il n'existe cependant pas de marché pour une part importante des instruments financiers de la Banque. En conséquence, pour ces instruments, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il peut être nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Ces hypothèses reflètent les risques inhérents aux instruments financiers.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS

(en millions de dollars)

	2007			2006		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)	Valeur comptable	Juste valeur	Écart favorable (défavorable)
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs						
d'intérêts auprès d'autres banques	65 \$	65 \$	– \$	71 \$	71 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts						
auprès d'autres banques	283	283	–	99	99	–
Valeurs mobilières	2 674	2 674	–	3 242	3 241	(1)
Valeurs acquises en vertu						
de conventions de revente	540	540	–	803	803	–
Prêts	13 317	13 316	(1)	12 165	12 213	48
Engagements de clients						
en contrepartie d'acceptations	112	112	–	150	150	–
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	53	53	–	59	59	–
Autres éléments d'actif	135	135	–	133	133	–
Passif						
Dépôts	13 879	13 901	(22)	13 095	13 148	(53)
Engagements afférents à des						
valeurs vendues à découvert	869	869	–	1 077	1 077	–
Engagements afférents à des valeurs vendues						
en vertu de conventions de rachat	929	929	–	1 100	1 100	–
Acceptations	112	112	–	149	149	–
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	71	71	–	82	82	–
Autres éléments de passif	751	751	–	677	677	–
Débitures subordonnées	150	150	–	150	152	(2)

MÉTHODES ET HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR L'ESTIMATION DES JUSTES VALEURS DES INSTRUMENTS FINANCIERS**Instruments financiers évalués à la valeur comptable**

La juste valeur de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières est fondée sur les cours du marché; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à partir des cours de titres semblables.

Prêts

La juste valeur des prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu, aux taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont négociés en Bourse. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociables hors cote est calculée selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, selon une analyse de la valeur actualisée nette ou selon un modèle d'établissement des prix approprié qui tient compte des cours en vigueur et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, de la courbe des rendements et des facteurs de volatilité. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée à l'actif ou au passif au titre d'instruments financiers dérivés, selon le cas.

23 > Instruments financiers (suite)

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités. La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Débitures subordonnées

La juste valeur des débitures subordonnées est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des émissions similaires ou sur les taux offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Autres actifs et passifs

La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)

	2007		
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant net
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	11 \$	(17) \$	(6) \$
AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	9	(7)	2
Contrats de change			
Swaps de devises	15	(6)	9
Swaps simultanée de taux d'intérêt et de devises	-	(4)	(4)
Contrats à terme	7	(17)	(10)
Options achetées	1	-	1
Options vendues	-	(1)	(1)
Contrats sur actions et indices boursiers	31	(32)	(1)
TOTAL	74 \$	(84) \$	(10) \$

(en millions de dollars)

	2006		
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant net
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	3 \$	(17) \$	(14) \$
AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	12	(14)	(2)
Options achetées	1	-	1
Options vendues	-	(1)	(1)
Contrats de change			
Swaps de devises	5	(1)	4
Contrats à terme	1	(4)	(3)
Contrats sur actions et indices boursiers	39	-	39
TOTAL	61 \$	(37) \$	24 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et taux moyens effectifs des instruments financiers au bilan et hors bilan de la Banque.

(en millions de dollars)

2007

	Taux flottant	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	1 248 \$	1 012 \$	95 \$	556 \$	17 \$	95 \$	3 023 \$
Rendement réel		4,4 %	3,6 %	3,9 %	6,2 %		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	540	-	-	-	-	-	540
Prêts	5 314	813	1 946	4 785	222	237	13 317
Rendement réel		6,3 %	6,0 %	6,0 %	6,9 %		
Autres éléments d'actif	-	-	-	-	-	907	907
Total	7 102	1 825	2 041	5 341	239	1 239	17 787
Rendement réel		5,3 %	5,9 %	5,8 %	6,9 %		
Passif et capitaux propres							
Dépôts	505	1 958	3 933	7 006	4	473	13 879
Rendement réel		3,0 %	3,6 %	3,3 %	- %		
Éléments de trésorerie	1 340	395	-	15	47	-	1 797
Rendement réel		4,6 %	- %	4,1 %	4,3 %		
Autres éléments de passif	-	29	85	118	-	724	956
Rendement réel		3,8 %	4,0 %	4,0 %	- %		
Débetures et capitaux propres	-	-	-	360	-	795	1 155
Rendement réel		- %	- %	2,0 %	- %		
Total	1 845	2 382	4 018	7 499	51	1 992	17 787
Rendement réel		3,3 %	3,6 %	3,3 %	4,0 %		
Swaps, montant net	-	(6 172)	3 005	3 284	(117)	-	-
Écart de sensibilité	5 257	(6 729)	1 028	1 126	71	(753)	-
Écart cumulatif	5 257 \$	(1 472) \$	(444) \$	682 \$	753 \$	- \$	- \$

(en millions de dollars)

2006

	Taux flottant	De 0 à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	6 584 \$	1 448 \$	1 961 \$	5 799 \$	260 \$	1 244 \$	17 296 \$
Rendement réel		5,3 %	6,0 %	5,5 %	6,7 %		
Passif et capitaux propres							
Dépôts	2 396	2 101	3 734	7 126	33	1 906	17 296
Rendement réel		3,0 %	3,5 %	3,1 %	6,3 %		
Swaps, montant net	-	(3 444)	1 668	1 776	-	-	-
Écart de sensibilité	4 188	(4 097)	(105)	449	227	(662)	-
Écart cumulatif	4 188 \$	91 \$	(14) \$	435 \$	662 \$	- \$	- \$

Les actifs, passifs et capitaux propres sont présentés à la date d'échéance ou à la date de leur réévaluation contractuelle, selon la plus rapprochée des deux, tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimés, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts et les dépôts dont le taux n'est pas indexé sur un taux spécifique et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux du marché sont classés selon l'évolution historique de leur sensibilité.
- Les débetures dont le taux peut être révisé à une date ultérieure sont classées selon la date de réévaluation du taux ; celles dont le taux n'est pas révisable sont classées selon leur date d'échéance.
- Les actions privilégiées sont classées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables, ou selon l'intention de la direction.

23 > Instruments financiers (suite)

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties engagées dans des activités similaires sont situées dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres pourrait nuire à leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre :

	2007	2006
Québec	59 %	62 %
Autres provinces du Canada	41 %	38 %
Total	100 %	100 %

Aucun type d'industrie n'a représenté plus de 3 % (3 % en 2006) du total des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

GARANTIES DÉTENUES

Près de 45 % du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque est assuré auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 80 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des immeubles de bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Certaines garanties sont également détenues pour les prêts personnels et commerciaux, selon les pratiques bancaires normales.

24 > Engagements et garanties

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients.

Les engagements de crédit représentent la tranche non utilisée des crédits que la Banque s'engage à rendre disponible sous certaines conditions, soit sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit, pour un montant et une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquels elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces engagements sont contractés pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliés sans qu'on y ait recours.

	2007	2006
Engagements de crédit ⁽¹⁾	1 958 383 \$	2 185 535 \$
Lettres de crédit documentaire	15 203 \$	12 902 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1 064 074 000 \$ (940 851 000 \$ au 31 octobre 2006) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 863 059 000 \$ (799 113 000 \$ au 31 octobre 2006) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

GARANTIES

LETTRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN ET GARANTIES D'EXÉCUTION

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements de clients qui ne pourraient pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux garanties obtenues à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'est élevé à 91 689 000 \$ au 31 octobre 2007 (94 775 000 \$ en 2006).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de permettre à certains clients de se protéger des fluctuations des taux de change, la Banque vend des options de vente (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi de devises à un prix déterminé d'avance. La durée de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces dérivés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces dérivés, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'est élevé à 52 187 000 \$ au 31 octobre 2007 (278 892 000 \$ en 2006).

VALEURS ACQUISES EN VERTU DE CONVENTION DE REVENTE

Au 31 octobre 2007, un montant totalisant 456 943 000 \$ (779 328 000 \$ en 2006) des valeurs acquises en vertu de conventions de revente était donnée en garantie dans le cadre d'engagement afférents à des valeurs vendues à découvert.

AUTRES TYPES D'ENTENTES D'INDEMNISATION

Dans le cours normal de ses activités, la Banque accorde des ententes d'indemnisation à des contreparties liées à certaines transactions telles que des contrats d'achat, des ententes de services et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à dédommager les contreparties des coûts encourus en raison de changements de lois et de règlements (y compris en ce qui concerne l'impôt) ou en raison de litiges ou de sanctions légales que pourrait subir la contrepartie à la suite de transactions. La Banque indemnise également les administrateurs et les dirigeants, dans les limites permises par la loi, s'ils font l'objet de certaines réclamations parce qu'ils sont, ou ont été, administrateurs ou dirigeants à la demande de la Banque. Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient selon le cas. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles ententes d'indemnisation et aucune provision spécifique n'est constituée afin de couvrir des pertes potentielles.

ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit :

	Locaux	Contrats de services informatiques	Autres	Total
2008	20 582 \$	43 140 \$	4 665 \$	68 387 \$
2009	19 478	45 555	3 895	68 928
2010	17 788	48 060	3 126	68 974
2011	13 718	43 029	2 171	58 918
2012	9 647	39 166	2 171	50 984
Par la suite	19 204	167 659	4 342	191 205
Total	100 417 \$	386 609 \$	20 370 \$	507 396 \$

Comme le définissent les contrats de services importants, la Banque peut y mettre fin dans certaines circonstances.

NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne en garantie des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. Le tableau suivant détaille les garanties accordées :

	2007	2006
Actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement	268 453 \$	382 856 \$
Actifs donnés en garantie pour les engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	928 987	1 100 385
Valeurs mobilières	1 197 440 \$	1 483 241 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	79 363	—
	1 276 803 \$	1 483 241 \$

25 > Entités à détenteurs de droits variables

La Banque analyse les droits qu'elle détient dans certaines entités afin de déterminer si celles-ci rencontrent la définition d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), et si la Banque en est le principal bénéficiaire et doit les consolider. Les éléments suivant constituent un sommaire des EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits significatifs.

La Banque titrise ses propres actifs par l'intermédiaire de conduits de titrisation à vendeur exclusif et de conduits de titrisation à vendeur multiple, qui sont normalement considérés comme étant des EDDV. Ces conduits ne sont pas consolidés, puisque ces structures d'accueil admissibles sont spécifiquement exclues du champ d'application ou puisque la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire. La note 8 présente de plus amples détails relativement aux opérations effectuées avec ces entités.

La Banque utilisait, jusqu'à la terminaison du programme en 2007, une fiducie de rémunération détenant de ses propres actions à des fins de couverture économique de son obligation envers certains employés en vertu d'un programme de rémunération à base d'actions. Cette fiducie était consolidée puisque la Banque en était le principal bénéficiaire.

26 > Éventualités

LITIGES

La Banque et ses filiales sont engagées dans diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites en dommages-intérêts, notamment à l'égard du rôle d'une de ses filiales à titre de fiduciaire dans ses opérations d'administration de portefeuilles ainsi que de demandes d'autorisation de recours collectifs concernant l'imposition de certains frais bancaires. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

27 > Information sectorielle

La Banque offre ses services par le biais de quatre secteurs d'activité : les Services financiers aux particuliers, les Services financiers aux entreprises, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL).

Les Services financiers aux particuliers couvrent toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie.

Les Services financiers aux entreprises offrent le financement commercial et des financements plus importants au sein de syndicats bancaires, ainsi que du financement hypothécaire commercial, du crédit-bail, de l'affacturage et d'autres services.

Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des particuliers par le truchement d'intermédiaires financiers et d'institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur VMBL comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables aux secteurs susmentionnés.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement institutionnels qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

2007

	Services financiers aux particuliers ⁽²⁾	Services financiers aux entreprises	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres ⁽⁴⁾	Total
Revenu net d'intérêt	268 503 \$	61 618 \$	80 977 \$	1 961 \$	(22 859) \$	390 200 \$
Autres revenus ⁽³⁾	108 647	21 197	11 510	37 617	14 755	193 726
Revenu total	377 150	82 815	92 487	39 578	(8 104)	583 926
Provision pour pertes sur prêts	25 586	10 367	4 047	–	–	40 000
Frais autres que d'intérêt	297 033	36 396	42 383	30 655	20 943	427 410
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54 531	36 052	46 057	8 923	(29 047)	116 516
Impôts sur les bénéfices (récupération)	14 014	12 077	15 577	1 836	(17 110)	26 394
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	40 517	23 975	30 480	7 087	(11 937)	90 122
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 423	–	–	–	–	4 423
Bénéfice (perte) net(te)	44 940 \$	23 975 \$	30 480 \$	7 087 \$	(11 937) \$	94 545 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	8 722 727 \$	2 465 275 \$	3 123 334 \$	1 503 601 \$	1 044 668 \$	16 859 605 \$

2006

	Services financiers aux particuliers	Services financiers aux entreprises ⁽⁵⁾	B2B Trust	Valeurs mobilières Banque Laurentienne	Autres ⁽⁴⁾	Total
Revenu net d'intérêt	259 091 \$	59 166 \$	73 606 \$	1 018 \$	(35 674) \$	357 207 \$
Autres revenus	95 139	22 762	12 633	31 751	20 315	182 600
Revenu total	354 230	81 928	86 239	32 769	(15 359)	539 807
Provision pour pertes sur prêts	23 047	11 136	5 817	–	–	40 000
Frais autres que d'intérêt	287 158	36 705	43 657	27 463	15 832	410 815
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	44 025	34 087	36 765	5 306	(31 191)	88 992
Impôts sur les bénéfices (récupération)	13 873	11 417	12 473	1 458	(15 785)	23 436
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	30 152	22 670	24 292	3 848	(15 406)	65 556
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 422	–	–	–	354	4 776
Bénéfice (perte) net(te)	34 574 \$	22 670 \$	24 292 \$	3 848 \$	(15 052) \$	70 332 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	8 206 159 \$	2 260 638 \$	2 713 829 \$	1 506 531 \$	2 004 321 \$	16 691 478 \$

(1) Les éléments d'actif et de passif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

(2) Les résultats de l'exercice 2007 incluent le gain de 4 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts) provenant de la restructuration mondiale de Visa (note 5).

(3) Au cours de l'exercice 2007, le premier appel public à l'épargne de la Bourse de Montréal a déclenché la réévaluation des actions détenues par la Banque pour un montant de 21,7 millions \$ (18,2 millions \$, net des impôts) dans les autres éléments du résultat étendu. Une partie de la position a, par la suite, été vendue et un gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions, nets des impôts) a été reclassé aux autres revenus dans le secteur VMML. De même, une perte sur cession de valeurs mobilières de 4,3 millions \$ a été encourue et est présentée dans le secteur Autres.

(4) Le taux d'impôt effectif en 2007 et en 2006 a été influencé par certains éléments – voir la note 18 relative aux impôts sur les bénéfices.

(5) Les résultats du premier trimestre 2006 incluent une contribution au bénéfice net de 0,05 million \$ provenant de Corporation financière Brome inc. pour les deux mois précédant la cession de la filiale, ainsi que le gain de 0,93 million \$ résultant de cette cession (note 5).

Rétrospective – bilan consolidé

Non vérifiée, aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	Variation annuelle moyenne 07/03
ACTIF						
Liquidités						
Encaisse et dépôts non productifs						
d'intérêts auprès d'autres banques	65 245 \$	70 907 \$	57 737 \$	47 681 \$	54 772 \$	4 %
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	283 255	98 722	259 791	280 751	668 152	(19)
Chèques et autres effets en transit, montant net	-	-	-	-	111 809	(100)
	348 500	169 629	317 528	328 432	834 733	(20)
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	1 615 695	2 019 524	1 775 372	1 834 369	1 497 689	2
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	446 401	581 384	556 727	698 510	1 025 828	(19)
Autres valeurs mobilières	612 283	641 372	608 307	469 596	547 359	3
	2 674 379	3 242 280	2 940 406	3 002 475	3 070 876	(3)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente						
	540 304	802 546	508 073	1 133 920	882 036	(12)
Prêts						
Personnels	4 958 176	4 168 026	3 907 320	3 638 991	3 646 070	8
Hypothécaires résidentiels	6 232 778	5 985 656	5 806 853	5 509 022	5 274 128	4
Hypothécaires commerciaux	684 625	659 014	595 946	604 085	705 101	(1)
Commerciaux et autres	1 556 831	1 476 977	1 539 893	1 542 760	1 571 491	-
	13 432 410	12 289 673	11 850 012	11 294 858	11 196 790	5
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(115 322)	(125 153)	(129 806)	(140 042)	(163 177)	(8)
	13 317 088	12 164 520	11 720 206	11 154 816	11 033 613	5
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	111 891	149 818	145 629	144 830	235 286	(17)
Immobilisations corporelles	137 691	111 291	93 793	94 490	114 479	5
Autres éléments d'actif	656 993	655 875	781 349	748 513	566 745	4
	906 575	916 984	1 020 771	987 833	916 510	-
	17 786 846 \$	17 295 959 \$	16 506 984 \$	16 607 476 \$	16 737 768 \$	2 %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Particuliers	11 564 530 \$	10 949 473 \$	10 575 416 \$	10 454 368 \$	10 508 592 \$	2 %
Entreprises, banques et autres	2 314 178	2 145 028	3 121 522	2 456 672	2 784 357	(5)
	13 878 708	13 094 501	13 696 938	12 911 040	13 292 949	1
Autres						
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	1 797 662	2 177 394	786 128	1 511 481	1 142 909	12
Acceptations	111 891	149 818	145 629	144 830	235 286	(17)
Autres éléments de passif	843 904	777 826	815 049	902 848	751 484	3
	2 753 457	3 105 038	1 746 806	2 559 159	2 129 679	7
Débitures subordonnées						
	150 000	150 000	150 000	250 525	400 000	(22)
Passif lié aux actions privilégiées						
	-	-	-	-	100 000	(100)
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale						
	-	-	-	-	41 827	(100)
Capitaux propres						
Actions privilégiées	210 000	210 000	210 000	210 000	100 000	20
Actions ordinaires	256 445	251 158	249 633	248 593	246 813	1
Surplus d'apport	105	518	73	-	-	s.o.
Bénéfices non répartis	537 254	485 334	454 124	428 159	426 500	6
Actions de trésorerie	-	(590)	(590)	-	-	s.o.
Cumul des autres éléments du résultat étendu	877	-	-	-	-	s.o.
	1 004 681	946 420	913 240	886 752	773 313	7
	17 786 846 \$	17 295 959 \$	16 506 984 \$	16 607 476 \$	16 737 768 \$	2 %

Rétrospective – état consolidé des résultats

Non vérifiée, pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2007	2006	2005	2004	2003	Variation annuelle moyenne 07/03
Prêts	837 092 \$	755 009 \$	682 591 \$	690 789 \$	870 519 \$	(1) %
Valeurs mobilières	58 000	70 446	59 744	57 546	76 502	(7)
Dépôts auprès d'autres banques	13 802	11 721	7 864	9 807	11 658	4
Revenu d'intérêt	908 894	837 176	750 199	758 142	958 679	(1)
Dépôts	466 867	438 335	425 473	443 260	551 389	(4)
Autres éléments de passif	44 089	28 920	(17 164)	12 690	36 322	5
Débitures subordonnées	7 738	12 714	16 199	27 184	27 742	(27)
Passif lié aux actions privilégiées	–	–	–	7 814	7 750	(100)
Frais d'intérêt	518 694	479 969	424 508	490 948	623 203	(4)
Revenu net d'intérêt	390 200	357 207	325 691	267 194	335 476	4
Autres revenus	193 726	182 600	184 304	206 083	293 255	(10)
Revenu total	583 926	539 807	509 995	473 277	628 731	(2)
Provision pour pertes sur prêts	40 000	40 000	40 000	40 000	54 000	(7)
Salaires et avantages sociaux	229 290	213 583	198 687	188 830	210 328	2
Frais d'occupation de locaux et technologie	111 559	108 151	108 968	105 915	130 133	(4)
Autres	86 561	89 081	82 229	82 108	107 854	(5)
Frais autres que d'intérêt	427 410	410 815	389 884	376 853	448 315	(1)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	116 516	88 992	80 111	56 424	126 416	(2)
Impôts sur les bénéfices	26 394	23 436	24 488	14 637	38 757	(9)
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	90 122	65 556	55 623	41 787	87 659	1
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	–	–	–	1 916	3 640	(100)
Bénéfice découlant des activités poursuivies	90 122	65 556	55 623	39 871	84 019	2
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 423	4 776	9 659	–	–	s.o.
Bénéfice net	94 545 \$	70 332 \$	65 282 \$	39 871 \$	84 019 \$	3 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	11 966 \$	11 766 \$	12 030 \$	8 606 \$	6 095 \$	18 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	82 579 \$	58 566 \$	53 252 \$	31 265 \$	77 924 \$	1 %
Dividendes sur actions ordinaires	27 474 \$	27 356 \$	27 287 \$	27 248 \$	27 164 \$	– %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) de base	23 678	23 605	23 525	23 485	23 416	– %
dilué	23 728	23 649	23 552	23 521	23 457	– %
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies de base	3,30 \$	2,28 \$	1,85 \$	1,33 \$	3,33 \$	– %
dilué	3,29 \$	2,28 \$	1,85 \$	1,33 \$	3,32 \$	– %
Résultat net par action ordinaire de base	3,49 \$	2,48 \$	2,26 \$	1,33 \$	3,33 \$	1 %
dilué	3,48 \$	2,48 \$	2,26 \$	1,33 \$	3,32 \$	1 %
Dividendes par action ordinaire	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	– %
Ratio du dividende versé	33,3 %	46,7 %	51,2 %	87,1 %	34,9 %	
Valeur comptable par action ordinaire	33,34 \$	31,18 \$	29,85 \$	28,78 \$	28,73 \$	4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %	8,2 %	7,8 %	4,6 %	12,4 %	
(en pourcentage de l'actif moyen)						
Revenu net d'intérêt	2,31 %	2,14 %	1,99 %	1,64 %	1,81 %	
Autres revenus	1,15 %	1,09 %	1,13 %	1,26 %	1,58 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,24 %	0,24 %	0,24 %	0,24 %	0,29 %	
Frais autres que d'intérêt	2,54 %	2,46 %	2,39 %	2,31 %	2,42 %	
Bénéfice découlant des activités poursuivies	0,53 %	0,39 %	0,34 %	0,24 %	0,45 %	
Bénéfice net	0,56 %	0,42 %	0,40 %	0,24 %	0,45 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,49 %	0,35 %	0,33 %	0,19 %	0,42 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	16 860 \$	16 691 \$	16 328 \$	16 327 \$	18 548 \$	(2) %
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 289	3 238	3 180	3 125	3 159	1 %
Nombre de succursales	157	158	157	153	155	– %
Nombre de guichets automatiques	338	325	313	293	284	4 %

Faits saillants trimestriels

Non vérifiés, pour les trimestres terminés les
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2007				2006			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu d'intérêt	240 163 \$	231 617 \$	217 397 \$	219 717 \$	218 751 \$	218 943 \$	200 757 \$	198 725 \$
Frais d'intérêt	142 433	129 850	121 891	124 520	126 669	127 451	115 073	110 776
Revenu net d'intérêt	97 730	101 767	95 506	95 197	92 082	91 492	85 684	87 949
Autres revenus	47 892	49 275	50 165	46 394	44 977	46 533	45 300	45 790
Revenu total	145 622	151 042	145 671	141 591	137 059	138 025	130 984	133 739
Provision pour pertes sur prêts	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Frais autres que d'intérêt	105 757	108 373	108 951	104 329	104 818	103 245	99 989	102 763
Bénéfice découlant des activités poursuivies								
avant impôts sur les bénéfices	29 865	32 669	26 720	27 262	22 241	24 780	20 995	20 976
Impôts sur les bénéfices (récupération)	4 130	9 491	6 067	6 706	4 105	18 624	(3 610)	4 317
Bénéfice découlant des activités poursuivies	25 735	23 178	20 653	20 556	18 136	6 156	24 605	16 659
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 423	-	-	-	4 422	-	30	324
Bénéfice net	30 158 \$	23 178 \$	20 653 \$	20 556 \$	22 558 \$	6 156 \$	24 635 \$	16 983 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	2 996 \$	2 990 \$	2 990 \$	2 990 \$	2 811 \$	2 986 \$	2 987 \$	2 982 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	27 162 \$	20 188 \$	17 663 \$	17 566 \$	19 747 \$	3 170 \$	21 648 \$	14 001 \$
(en pourcentage de l'actif moyen)								
Revenu net d'intérêt	2,26 %	2,39 %	2,34 %	2,27 %	2,19 %	2,16 %	2,11 %	2,10 %
Autres revenus	1,11 %	1,16 %	1,23 %	1,11 %	1,07 %	1,10 %	1,11 %	1,10 %
Provision pour pertes sur prêts	0,23 %	0,23 %	0,25 %	0,24 %	0,24 %	0,24 %	0,25 %	0,24 %
Frais autres que d'intérêt	2,44 %	2,54 %	2,67 %	2,49 %	2,49 %	2,43 %	2,46 %	2,46 %
Bénéfice net	0,70 %	0,54 %	0,51 %	0,49 %	0,54 %	0,15 %	0,61 %	0,41 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,63 %	0,47 %	0,43 %	0,42 %	0,47 %	0,07 %	0,53 %	0,34 %
Actif moyen (en millions de dollars)	17 170 \$	16 920 \$	16 734 \$	16 610 \$	16 679 \$	16 832 \$	16 675 \$	16 579 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,8 %	10,5 %	9,7 %	9,4 %	10,8 %	1,7 %	12,5 %	7,9 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)								
de base	23 783	23 662	23 638	23 627	23 616	23 613	23 612	23 580
dilué	23 843	23 728	23 685	23 656	23 639	23 644	23 673	23 640
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies								
de base	0,96 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,65 \$	0,13 \$	0,92 \$	0,58 \$
dilué	0,95 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,65 \$	0,13 \$	0,91 \$	0,58 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,84 \$	0,13 \$	0,92 \$	0,59 \$
dilué	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,84 \$	0,13 \$	0,91 \$	0,59 \$
Dividendes par action ordinaire	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Valeur comptable par action ordinaire	33,34 \$	32,50 \$	31,95 \$	31,49 \$	31,18 \$	30,63 \$	30,78 \$	30,15 \$
Cours de l'action-Ciôture	43,70 \$	38,00 \$	32,24 \$	30,60 \$	29,05 \$	30,45 \$	32,58 \$	35,15 \$
Dividendes sur actions ordinaires	6 904 \$	6 866 \$	6 856 \$	6 848 \$	6 843 \$	6 843 \$	6 835 \$	6 835 \$
(en millions de dollars)								
Actif au bilan	17 787 \$	18 011 \$	17 809 \$	17 177 \$	17 296 \$	17 062 \$	17 307 \$	16 742 \$
Actif pondéré en fonction des risques	9 724 \$	9 575 \$	8 991 \$	8 816 \$	8 702 \$	8 533 \$	8 612 \$	8 450 \$
Capital de première catégorie-BRI	950 \$	927 \$	912 \$	899 \$	893 \$	879 \$	883 \$	868 \$
Capital réglementaire-BRI	1 131 \$	1 110 \$	1 108 \$	1 087 \$	1 079 \$	1 067 \$	1 193 \$	1 192 \$
Ratio BRI de première catégorie	9,8 %	9,7 %	10,1 %	10,2 %	10,3 %	10,3 %	10,3 %	10,3 %
Ratio BRI total	11,6 %	11,6 %	12,3 %	12,3 %	12,4 %	12,5 %	13,9 %	14,1 %
Ratio actif/fonds propres	15,8 x	16,3 x	16,2 x	15,9 x	16,1 x	16,1 x	14,6 x	14,1 x

Régie d'entreprise

Tant aujourd'hui que par le passé, la bonne régie d'entreprise est un élément important dans la gestion des activités de la Banque Laurentienne. En 1987, elle a été notamment la première institution financière à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction. En outre, ses pratiques de régie d'entreprise sont parmi les plus exemplaires.

Tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et chef de la direction, sont des administrateurs indépendants et non liés à la direction. La détermination de cette indépendance est établie en fonction d'une série de critères, définis par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise qui s'appliquent à l'évaluation de chaque administrateur quel que soit le comité sur lequel il siège.

Le conseil d'administration exerce essentiellement un rôle de surveillance quant à la gestion de l'activité commerciale et des affaires internes de la Banque. Les délibérations du conseil se terminent généralement par une période de discussion sans la présence de la direction. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration s'engagent à agir conformément aux normes définies dans le *Code de conduite des administrateurs*, couvrant notamment la conduite générale de l'administrateur, sa contribution aux travaux du conseil et des comités, les transactions d'initiés, conflits d'intérêt et autres situations pouvant compromettre son indépendance.

Le conseil d'administration a délégué certaines de ses responsabilités et fonctions à trois comités dont les membres sont choisis dans ses rangs. Le comité de vérification, le comité de gestion des risques et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise présentent des rapports écrits et verbaux sur leurs travaux au conseil d'administration, sur une base continue. De plus, ces comités présentent aux actionnaires un rapport sur leurs travaux dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du comité de vérification consiste à aider le conseil d'administration dans son rôle de surveillance de l'intégrité des états financiers de la Banque, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles internes, des compétences et de l'indépendance du vérificateur externe, du rendement de la fonction de vérification interne et du vérificateur externe, et de la conformité de la Banque aux exigences légales et réglementaires. Pour se faire, le conseil a nommé des administrateurs répondant aux critères d'indépendance et possédant les connaissances financières appropriées. De plus, le comité rencontre, sur une base périodique, le vérificateur interne et externe sans la présence de la direction.

Plus spécifiquement, ses responsabilités comprennent :

À l'égard du vérificateur externe : recommander la nomination ou la destitution du vérificateur externe ; s'assurer de sa compétence, de son indépendance et de la suffisance de ses ressources et réviser son mandat et sa rémunération ; surveiller ses travaux et examiner son rendement ;

À l'égard des états financiers et rapports : surveiller l'intégrité et la qualité des états financiers et s'assurer que les pratiques comptables de l'institution sont prudentes et convenables ; réviser les états financiers annuels et trimestriels, les rapports de gestion et les communiqués concernant les résultats annuels et trimestriels, la notice annuelle et tout relevé précisé par les autorités réglementaires avant leur publication ;

À l'égard de la fonction de vérification interne : s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la vérification interne, et approuver son mandat ; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes ;

À l'égard des contrôles internes : s'assurer que la direction mette en place des systèmes appropriés de contrôles internes et d'information de gestion ; revoir, évaluer et approuver ces systèmes et s'assurer de leur intégrité et de leur efficacité ; s'assurer que la direction établisse des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables interne ou de la vérification ;

À l'égard de la conformité : s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la conformité ; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes ;

À l'égard des organismes de surveillance : effectuer le suivi des constatations et recommandations des organismes de surveillance.

LE COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

En plus de s'acquitter des obligations réglementaires en matière de révision de transactions avec les apparentés de la Banque, le comité de gestion des risques s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat et efficace de gestion des risques importants, qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risque de crédit, de marché, d'illiquidité et de financement, opérationnel, lié à la gestion du capital, réglementaire et de réputation. Le comité est composé d'administrateurs indépendants dont les travaux comprennent des discussions avec les personnes responsables des activités de surveillance (le vérificateur interne ainsi que le chef de la gestion des risques et le chef de la conformité) sans la présence de la direction.

À cet effet, le comité doit s'assurer que la direction identifie les principaux risques de l'entreprise et mette en place des systèmes permettant de les mesurer et de les gérer adéquatement et s'assurer de l'intégrité et de l'efficacité de ces systèmes ; réviser la philosophie de risque global et la tolérance au risque ; s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du dirigeant responsable de la gestion intégrée des risques et approuver son mandat ; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes ; approuver les prêts qui aux termes des politiques de crédit sont du ressort du comité et examiner la qualité du portefeuille de prêts et la suffisance des provisions pour pertes ; s'assurer que la direction

adopte un processus visant à déterminer le niveau approprié de capital pour la Banque en fonction des risques assumés; réviser le code de déontologie et le code de confidentialité applicable aux dirigeants et employés et s'assurer de son respect.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise est investi de fonctions en matière de ressources humaines et de régie d'entreprise. Il est composé d'administrateurs indépendants dont un seul est à la tête d'une société publique. Certains éléments de son mandat font l'objet de discussions sans la présence de membres de la direction.

En matière de ressources humaines, les responsabilités du comité comprennent :

À l'égard de la gestion des ressources humaines : réviser annuellement le processus de gestion de la performance et évaluer son efficacité; s'assurer que la direction mette en place un plan favorisant l'embauche, la rétention et la motivation de personnel qualifié;

À l'égard des cadres supérieurs : réviser les nominations de cadres supérieurs; approuver la fixation des objectifs des membres du comité de direction et évaluer l'atteinte de leurs objectifs; s'assurer que les cadres supérieurs agissent avec intégrité et créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de la Banque;

À l'égard de la rémunération : réviser le cadre de rémunération globale (incluant les régimes d'intéressement, les avantages sociaux et les régimes de retraite) pour les cadres supérieurs, visant à favoriser l'atteinte des objectifs d'affaires de la Banque, ainsi que les modalités principales de rémunération et autres conditions de travail applicables aux autres employés et cadres de la Banque;

À l'égard des régimes de retraite : s'assurer que la direction mette en place les mécanismes de contrôles internes appropriés visant une gestion adéquate des régimes de retraite.

En matière de régie d'entreprise, les responsabilités du comité comprennent :

À l'égard du président et chef de la direction : recommander au conseil la nomination du président et chef de la direction ou recommander de mettre fin à ses services; réviser les objectifs du président et chef de la direction, son évaluation, sa rémunération et ses conditions de travail; mettre en place un processus de succession pour le président et chef de la direction;

À l'égard du conseil et des comités : réviser les règles applicables en matière de régie d'entreprise et s'assurer de leur respect; réviser les fonctions du conseil d'administration, sa composition, sa rémunération et le nombre de ses membres; réviser la constitution, la composition et les fonctions des comités; réviser le code de conduite pour les membres du conseil et s'assurer de son respect; assurer la formation continue des membres du conseil; approuver des critères servant à évaluer l'indépendance des membres du conseil et évaluer périodiquement l'indépendance de chacun des membres du conseil; procéder à l'évaluation du conseil et de ses membres; assurer le recrutement des nouveaux membres du conseil pour être soumis à l'élection par les actionnaires et veiller à leur orientation et à leur intégration;

À l'égard de la divulgation publique : veiller à ce que les actionnaires soient bien informés au sujet des affaires de la Banque et traiter tout différend important qui pourrait surgir entre la Banque et ses actionnaires.

Le texte complet des fonctions du conseil d'administration et de chacun des comités, ainsi que les rapports des comités, se retrouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Conseil d'administration

L. Denis Desautels O.C., FCA (2001)

Ottawa ON
Président du conseil
Banque Laurentienne du Canada
Cadre en résidence
École de gestion
de l'Université d'Ottawa

Pierre Michaud C.M. (1990)

Montréal QC
Vice-président du conseil
Banque Laurentienne du Canada
Président du conseil Provigo inc.

Lise Bastarache (2006)

Candiac QC
Administratrice de sociétés
et économiste

Jean Bazin C.R. (2002)

Île-des-sœurs, Verdun QC
Avocat-conseil
Fraser Milner Casgrain s.r.l.

Richard Bélanger (2003)

Lac-Beauport QC
Président
Groupe Toryvel inc.

Ève-Lyne Biron (2003)

Candiac QC
Présidente et chef de la direction
Laboratoire Médical Biron inc.

Isabelle Courville (2007)

Dorval QC
Présidente
Hydro-Québec TransÉnergie

Pierre Genest (2006)

Québec QC
Président du conseil
SSQ, société d'assurance-vie inc.

Georges Hébert (1990)

Ville Mont-Royal QC
Président
Proslys-Tec inc.

Veronica S. Maidman (2001)

Toronto ON
Présidente du conseil,
Conseil consultatif
Equifax Canada inc.

Carmand Normand (2004)

North Hatley QC
Président exécutif du conseil
Addenda Capital Inc.

Réjean Robitaille (2006)

La Prairie QC
Président et chef de la direction
Banque Laurentienne du Canada

Jonathan I. Wener C.M. (1998)

Hampstead QC
Président du conseil
Gestion Canderel inc.

Comité de direction

Réjean Robitaille

Président et chef de la direction

Au service de la Banque Laurentienne depuis 1988, Monsieur Robitaille a acquis une vaste connaissance de l'entreprise pour y avoir occupé des fonctions très diversifiées, dont celles de premier vice-président et trésorier (2000 à 2003) et de vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers (2003 à 2005). Il a occupé le poste de vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers et aux entreprises d'août 2005 à juin 2006, et était à ce titre responsable des trois lignes d'affaires suivantes : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et B2B Trust. Il a par la suite été nommé premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation en juin 2006, avant d'accéder au poste de président et chef de la direction de la Banque en décembre 2006.

Luc Bernard

Vice-président exécutif

Services financiers aux particuliers et aux PME

Monsieur Bernard s'est joint à la Banque Laurentienne en 2001 comme premier vice-président, Marketing et Gestion de produits. Il a été promu vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers en août 2005. Depuis février 2007, il est aussi responsable du secteur PME Québec. Expert reconnu dans le domaine du marketing, il avait auparavant dirigé sa propre firme dans ce secteur, et occupé des postes de direction dans différentes entreprises, notamment dans le secteur financier. Il détient un MBA et est membre associé de l'Institut d'assurance du Canada.

François Desjardins

Vice-président exécutif de la Banque et
Président et chef de la direction de B2B Trust

Diplômé en administration des affaires de HEC Montréal, Monsieur Desjardins est à l'emploi de la Banque depuis 1991. Il en connaît à fond les rouages, ayant occupé divers postes au sein de plusieurs secteurs. En 1999, il a accédé au poste de vice-président, Services financiers en direct, avec notamment la responsabilité des centres d'appels, des sites Internet, des cartes de crédit et de débit, et du réseau de guichets automatiques. En 2002, on lui confie la responsabilité additionnelle de la gestion des projets technologiques pour la ligne d'affaires Services financiers aux particuliers. Il a été nommé président et chef de la direction de B2B Trust en juin 2004.

Bernard Piché

Premier vice-président exécutif

Trésorerie, marchés financiers et courtage

Monsieur Piché apporte à la Banque une expérience diversifiée, acquise autant au Canada qu'à l'étranger. Sa vaste connaissance de l'économie, de la trésorerie et des marchés financiers est un atout pour l'organisation, à laquelle il s'est joint en 1994 à titre de premier vice-président, Trésorerie et courtage, pour devenir l'année suivante président et chef de la direction de BLC Valeurs mobilières. En 2000, il est nommé co-chef de l'exploitation et chef de la direction financière de B2B Trust, avant d'en assumer la présidence de septembre 2002 à juillet 2004. La Banque Laurentienne lui confie alors le poste de premier vice-président exécutif, Trésorerie, marchés financiers et courtage.

Lorraine Pilon

Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives et Secrétaire

Avocate de formation, Madame Pilon s'est jointe à la Banque en 1990 au sein du secteur des Affaires juridiques. Elle a rapidement gravi les échelons, grâce à son expertise liée au secteur bancaire et à son sens aigu des affaires. Madame Pilon a sous sa responsabilité plusieurs secteurs : Affaires juridiques et conformité, Secrétariat, Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs, Vérification interne et Sécurité.

Robert Cardinal

Premier vice-président exécutif

Finances, administration et développement stratégique et chef de la direction financière

Comptable agréé de formation, M. Cardinal est à l'emploi de la Banque depuis 1991. Ses compétences et son intégrité lui ont valu une série de promotions au sein de l'organisation. Après avoir occupé diverses vice-présidences, il est nommé en 2001 premier vice-président exécutif, Finances, contrôle et développement stratégique, fonction qui a été élargie en 2004 pour devenir celle de premier vice-président exécutif, Finances, administration et développement stratégique. Il supervise l'ensemble des opérations de la Banque touchant les finances, la fiscalité, les services administratifs, la gestion intégrée des risques, les technologies de l'information, ainsi que la gestion immobilière et l'approvisionnement.

Comité de planification

Dana Ades-Landy

Première vice-présidente,
Comptes majeurs,
Services financiers
aux entreprises

Marcel Beaulieu

Vice-président,
Gestion des produits

Yassir Berbiche

Premier vice-président
et trésorier

Louise Bourassa

Première vice-présidente,
Services administratifs

Denise Brisebois

Première vice-présidente,
Ressources humaines

Gladys Caron

Vice-présidente,
Affaires publiques,
communications et relations
avec les investisseurs

Daniel Desjardins

Vice-président,
Financement commercial,
Québec

Jean-François Doyon

Vice-président,
Vérification interne
et sécurité corporative

Philippe Duby

Premier vice-président,
Gestion immobilière et
chef de la direction
informatique

Richard Fabre

Vice-président, Services
financiers aux particuliers,
Région Nord-ouest du Québec

Guy Filiatrault

Vice-président,
Financement en milieu
de vente

Stéphane Gagnon

Vice-président, Marketing

William Galbraith

Vice-président,
Développement des affaires,
Financement commercial,
Ontario

Michel Garneau

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Québec et
Est du Québec

Michel Gendron

Vice-président,
Comptes majeurs,
Services financiers
aux entreprises

Paul Hurtubise

Premier vice-président,
Financement commercial
et immobilier

Claude Jobin

Vice-président, Crédit

Diane Lafresnaye

Vice-présidente,
Finances et administration,
B2B Trust

Rick C. Lane

Vice-président,
Financement immobilier,
Ontario et Ouest du Canada

André Lopresti

Vice-président
et chef comptable

Simon Lussier

Premier vice-président,
Institutionnel Actions,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Sylvain Malo

Vice-président,
Services financiers en direct

Louis Marquis

Premier vice-président, Crédit

Pierre Minville

Premier vice-président,
Gestion intégrée des risques,
fusions et acquisitions

Mary Ann Mooney

Vice-présidente,
Opérations, B2B Trust

Marc Paradis

Premier vice-président,
Planification stratégique
et contrôle

Yves Ruest

Vice-président,
Finances et administration,
chef des finances et
responsable en chef
de la conformité,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Claude Sasseville

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Montréal Centre

Al Spadaro

Vice-président,
Développement des affaires,
B2B Trust

Eva Stamadianos

Vice-présidente,
Ressources humaines et
chef de la gestion des risques,
B2B Trust

Michel C. Trudeau

Président et
chef de la direction,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Riccardo Magini

Premier vice-président*,
Services aux particuliers,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

* Titre sujet à l'approbation des
organismes d'auto réglementation

Succursales

Alma

500, rue Sacré-Cœur O.

Amos

1, 1^{re} Avenue O.

Baie Comeau

600, boul. Lafèche

Belœil

546, boul. Sir-Wilfrid-Laurier

Blainville

1356, boul. Curé-Labelle
9, boul. de la Seigneurie

Boisbriand

2250, boul. du Faubourg

Boucherville

999, boul. Montarville

Brossard

1635, boul. Rome

Campbell's Bay

148, rue Front

Chambly

1495, rue Brassard

Côte St-Luc

5479, avenue Westminster

Châteauguay

111, boul. Saint-Jean Baptiste

Chibougamau

530, 3^e Rue

Dolbeau-Mistassini

1372, boul. Wallberg

Dollard-des-Ormeaux

4057, montée Saint-Jean
3500, boul. des Sources

Dorval

325, avenue Dorval

Drummondville

571, boul. Saint-Joseph

Fort Coulonge

532, rue Baume

Gatineau

139, boul. de l'Hôpital
75, du Plateau
770, boul. Saint-Joseph

Granby

40, rue Évangéline

Grand-Mère

531, 6^e Avenue

Grenville

240, rue Principale

Joliette

373, rue Notre-Dame

Kirkland

3876, boul. St-Charles

Lachute

470, rue Principale O.

La Prairie

995, boul. Taschereau

Laval

928, Autoroute Chomedey O.
233, boul. Curé-Labelle
3387, boul. Dagenais O.
510, boul. des Laurentides
750, rue Montrose
3870, boul. Notre-Dame
1899, boul. René-Laennec
1995, boul. Saint-Martin O.
4600, boul. Samson

Longueuil

2836, chemin Chambly
4, rue Saint-Charles E.
6250, boul. Cousineau
5925, boul. Payer
3700, boul. Taschereau

Maniwaki

111, boul. Desjardins

Mascouche

848, montée Masson

Mont Laurier

476, rue de la Madone

Montréal

4945, rue Beauvien E.
6593, rue Beauvien E.
4155, rue Bélanger E.
5900, rue Bélanger E., Saint-Léonard
290, rue Chabanel O.
8262, boul. Champlain, Lasalle
4135, rue D'Amiens, Montréal N.
6225, avenue Darlington
865, boul. Décarie, Saint-Laurent
5159, boul. Décarie
88, boul. Don Quichotte
885, rue Fleury E.
2200, rue Fleury E.
10451, boul. Gouin O.,
Pierrefonds-Roxboro
5501, boul. Henri-Bourassa E., Montréal N.
8595, rue Hochelaga
136, boul. Jacques-Bizard, Île Bizard
7050, rue Jarry E., Anjou
4725, rue Jarry E., Saint-Léonard
10, rue Jean-Talon E.
5355, rue Jean-Talon E., Saint-Léonard
555, rue Jean-Talon O.
6651, boul. Joseph-Renaud, Anjou
9095, rue Lajeunesse
8410, boul. Langelier, Saint-Léonard
6525, boul. Léger, Montréal-Nord
6500, avenue de Lorimier
2937, rue Masson
8646, boul. Maurice-Duplessis,
Rivière des Prairies
6270, boul. Monk
1981, avenue McGill College
1100, avenue du Mont Royal E.
8787, boul. Newman, Lasalle
1675, rue Notre-Dame, Lachine
3720, rue Ontario E.
7705, avenue Papineau

5059, avenue du Parc

1430, rue Poirier, Saint-Laurent

1100, boul. René-Lévesque O.

1155, rue Sainte-Catherine E.

8090, rue Saint-Denis

391, rue Saint-Jacques

4080, rue Saint-Jacques

3730, boul. Saint-Laurent

7192, boul. Saint-Michel

8930, boul. Saint-Michel

2490, rue de Salaberry

1805, rue Sauvé O.

801, rue Sherbrooke E.

6615, rue Sherbrooke E.

12050, rue Sherbrooke E.

5651, rue Sherbrooke O.

1291, boul. Shevchenko, Lasalle

6640 av. Somerled

1447, avenue Van Horne, Outremont

4790, avenue Van Horne

5501, avenue Verdun, Verdun

8945, boul. Viau, Saint-Léonard

4214, rue Wellington, Verdun

Murdochville

601, 5^e Rue

New Carlisle

168, boul. Gérard-D.-Lévesque

New Richmond

228, boul. Perron

Nicolet

92, place 21 mars

Ottawa

1021, Cyrille Road

Paspébiac

120, boul. Gérard-D.-Lévesque

Port Daniel

10, Route 132

Québec

999, rue de Bourgogne
510, boul. Charest E.
1221, Charles-Albanel
580, Grande Allée E.
8000, boul. Henri-Bourassa
2600, boul. Laurier
2700, boul. Laurier
1275, Chemin Sainte-Foy
3930, boul. Wilfrid-Hamel O.
3323, boul. du Carrefour
1350, boul. Lebourneuf

Repentigny

150, boul. Iberville
910A, boul. Iberville

Rimouski

320, rue Saint-Germain E.

Roberval

773, boul. Saint-Joseph

Rosemère

401, boul. Labelle

Rouyn-Noranda

24, rue Perreault E.

Saguenay

1611, boul. Talbot, Chicoutimi
3460, boul. Saint-François, Jonquières
1220, avenue du Port, La Baie

Saint-Bruno de Montarville

1354, rue Roberval

Saint-Constant

400, Route 132

Sainte-Marie-de-Beauce

16, rue Notre-Dame N.

Sainte-Thérèse-de-Blainville

95, boul. Curé-Labelle

Saint-Eustache

569, boul. Arthur-Sauvé

Saint-Georges

11400, 1^{re} Avenue

Saint-Hyacinthe

5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu

605, Pierre-Caisse

Saint-Jérôme

900, boul. Grignon

Saint-Lambert

400, avenue Victoria

Saint-Raymond

300, rue Saint-Joseph

Sept-Îles

770, boul. Laure

Sherbrooke

2637, rue King O.
4857, boul. Bourque, Rock Forest

Sorel-Tracy

831, route Marie-Victorin

Terrebonne

1090, boul. Moody

Thetford Mines

222, boul. Frontenac O.

Trois-Rivières

425, rue des Forges
4450, boul. des Forges

Val d'Or

872, 3^e Avenue

Vaudreuil-Dorion

43, Cité des Jeunes

Valleyfield

187, Victoria

Victoriaville

1073, boul. Jutras E.

Westmount

4848, rue Sherbrooke O.

Bureaux

B2B Trust

Calgary
2635-37^e avenue NE
Bureau 203

Halifax
2059, Saskville Dr.

Montréal
1981 avenue McGill College
Bureau 1675

Toronto – Siège social
130, rue Adelaide O.
Bureau 200

Vancouver
1124, avenue Lonsdale
Bureau 405

BLC Services financiers inc.

Montréal – Siège social
1981, avenue McGill College
20^e étage

Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.
1^{er} étage

BLC Trust

Toronto – Siège social
130, rue Adelaide O.
Bureau 200

Montréal
1981, avenue McGill College
20^e étage
555, rue Chabanel O.
Bureau 520

Financement agricole

Drummondville
571, boul. Saint-Joseph

Granby
40, rue Évangéline

Lachute
470, rue Principale

Saint-Hyacinthe
5915, rue Martineau

Saint-Jean-sur-Richelieu
605, boul. Pierre-Caisse

Sainte-Marie-de-Beauce
16, rue Notre-Dame N.

Victoriaville
1073, boul. Jutras E.

Financement commercial

Drummondville
571, boul. Saint-Joseph

Gatineau
770, boul. Saint-Joseph

Kitchener
10, rue Duke O.

Laval
1995, boul. St-Martin O.
2^e étage

Longueuil
4, rue St-Charles E.

Mississauga
989 chemin Derry E.
Bureau 303

Montréal
255, boul. Crémazie E.
Bureau 1100

Montréal – Comptes majeurs
1981, avenue McGill College
Bureau 1670

Montréal E.
6625, Sherbrooke E.
Bureau 203

Québec
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

Saguenay
1611, boul. Talbot
Bureau 100

Sherbrooke
2637, rue King O.

Thornhill
8500, rue Leslie
Bureau 100

Financement immobilier

Calgary
1122-4^e Rue sud O.
Bureau 450

Kitchener
10, rue Duke O.
Bureau 100

Montréal
1981, avenue McGill College
Mezzanine

Ottawa
1021, chemin Cyrville
Bureau 9

Toronto
130, rue Adelaide O.
3^e étage

Vancouver
700, rue West Georgia
Bureau 603

Gestion privée

Montréal
1981, avenue McGill College
Mezzanine Tour Sud

Micro-entreprises

Alma
500, rue Sacré-Cœur O.

Chicoutimi
1611, boul. Talbot
Bureau 100

Montréal
255, rue Crémazie E.
Bureau 1100

Québec
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

Services internationaux

Markham (Ontario)
11, Allstate Parkway
Bureau 430

Montréal
1981, avenue McGill College
Bureau 1750

Trust La Laurentienne du Canada Inc.

Montréal – Siège social
1981, avenue McGill College

Montréal
425, boul. de Maisonneuve O.
1^{er} étage
555, rue Chabanel O.
Bureau 520

Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

Saguenay
1611, boul. Talbot
Secteur Chicoutimi

Cornwall
55, rue Water O.
Bureau 385

Drummondville
645, boul. Saint-Joseph
Bureau 100

Granby
20, Place du Lac

Kamouraska
622, rue Elzéar

Kirkland
3876, boul. Saint Charles

Laval
2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 500

Longueuil
1111, rue Saint-Charles O.
Bureau 350

Montréal – Siège social
1981, avenue McGill College
Bureau 100

Québec
2505, boul. Laurier
Bureau 100

Saint-Jean-sur-Richelieu
100, rue Richelieu
Bureau 150

Saint-Hyacinthe
1870, Saint-Antoine

Toronto
130, rue Adelaide O.

Sainte-Thérèse-de-Blainville
212, boul. Labelle
Bureau 102

Principales filiales

au 31 octobre 2007

Dénomination sociale	Lieu du siège social	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque ⁽¹⁾ (en milliers de dollars)	Pourcentage des actions avec droit de vote que détient la Banque
B2B Trust	Toronto, Canada	224 767 \$	100 %
Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Montréal, Canada	71 376 \$	100 %
BLC Trust	Toronto, Canada	47 627 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	25 824 \$	100 %
BLC Services financiers inc.	Montréal, Canada	2 213 \$	100 %
BLC Gestion de placements inc.	Montréal, Canada	149 910 \$	100 %
V.R. Holding Insurance Company Ltd. ⁽²⁾	St. James, La Barbade	14 468 \$	100 %

(1) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'avoir des actionnaires des filiales.

(2) V.R. Holding Insurance Company Ltd. est détenue à 100 % par BLC Gestion de placements inc.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Téléphone : 514 284-4500,
poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire,
Services bancaires automatisés
et service à la clientèle :
514 252-1846
(région de Montréal)
Sans frais : 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des
détenteurs d'actions ordinaires
de la Banque se tiendra
le mardi 11 mars 2008,
à 9h30, au Monument-National,
Salle Ludger-Duvernay,
1182, boul Saint-Laurent,
Montréal (Québec) H2X 2S5.

Prix au jour d'évaluation

Aux fins des calculs des gains
en capital, la valeur marchande
des actions ordinaires de la
Banque Laurentienne au
22 décembre 1971, jour d'évaluation,
redressée en fonction des
fractionnements de juillet 1983
et de janvier 1987, s'établit à 3,72 \$.

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
514 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de
communiquer tout changement
d'adresse à l'agent des transferts
de la Banque. Pour toute autre
demande ou question, veuillez
communiquer avec le Secrétariat
situé au siège social ou téléphoner
au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer avec
le secteur des Relations avec
les investisseurs situé au siège
social en téléphonant au
514 284-4500, poste 7511.

Médias

Les journalistes peuvent
communiquer avec le secteur
des Affaires publiques et
communications situé au
siège social en téléphonant au
514 284-4500, poste 7511.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque
qui le désirent peuvent faire déposer
les dividendes qui leur sont distribués
directement dans leurs comptes tenus
par toute institution financière membre
de l'Association canadienne des
paiements en avisant par écrit
l'agent des transferts.

Ce rapport annuel est produit
par le service des Affaires
publiques, communications
et relations avec les investisseurs
de la Banque Laurentienne.

An English version of
this Annual Report can
be obtained by writing to:
Laurentian Bank
1981 McGill College Avenue,
20th Floor
Montréal (Québec) H3A 3K3

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	Code CUSIP/ Symbole boursier	Dates de clôture des registres*	Dates de paiement des dividendes*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premiers jours ouvrables de: janvier avril juillet octobre	1 ^{er} février 1 ^{er} mai 1 ^{er} août 1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin 15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque

